

gal 6 Dc.

MEMOIRES

D U

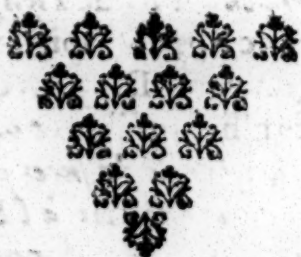
C O M T E

D E

B O N N E V A L,

*Ci-devant Général d'Infanterie au ser-
vice de Sa Majesté Impériale &
Catholique.*

T O M E II.

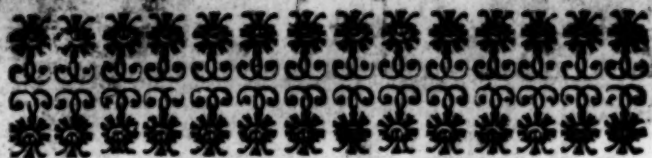


A L O N D R E S,

Aux dépens de la Compagnie 1738.

28





MEMOIRES

D U

C O M T E

D E

B O N N E V A L.

SECONDE PARTIE.

ON peut juger à quel point je fus outré de ces horribles calomnies. Je fis un procès verbal de tout ce qui s'étoit fait depuis le premier Septembre jusqu'à mon arrivée dans le Citadelle d'Anvers. J'écrivis encore à l'Empereur, avec toute la fermeté que pouvoit m'inspirer ma fierté naturelle & mon innocence. Je ne puis mieux le faire sentir qu'en rapportant ma Lettre d'autant plus que je ne pourrois l'abreger

sans lui ôter la plus grande partie de la force.

„ SIRE, J'ai l'honneur de retourner encore une seconde fois aux pieds du Trône de V. M. I. & C., sur ce qui s'est passé entre le Marquis de *Prie* & moi depuis que j'ai pris la liberté d'envoyer une Relation à V. M. I. & C., en date du 30. Août, des calomnies inventées dans la maison de ce Ministre contre l'honneur de la Reine d'Espagne, Fille de feu Mr. le Duc d'Orléans.

„ V. M. I. & C. aura la bonté de voir par cette seconde Relation, que je mets très-humblement à ses pieds, les violences du Marquis de *Prie* depuis le premier jusqu'au 4. de Septembre, desquelles je ne daigne pas me plaindre, puisque je suis un petit objet quand mes griefs sont mêlés avec ceux d'une aussi vertueuse, aussi si grande & aussi respectable Princesse que S. M. la Reine d'Espagne, & que je souffrirois encore volontiers bien davantage sans murmurer, pour soutenir une Cause aussi honorable & aussi juste, & pour obtenir à cette grande Reine, de la pitié & de la justice de V. M. I. & C., une
„ répa-

„ réparation proportionnée à l'offense
 „ qu'on a voulu faire à son honneur.

„ Mes Démêlés avec le Marquis de
 „ *Prié* consistent seulement en deux
 „ chefs. Le premier est une bagatelle en
 „ comparaison de l'autre. Il consiste à
 „ savoir si j'ai manqué à la représentation
 „ Imperiale dans ma conduite, sur cette
 „ Affaire contre la Maison de *Prié*: Point
 „ de Discipline dont le Louable Conseil
 „ de Guerre pourra bientôt instruire V.
 „ M. I. & C.

„ Le second chef, qui est le plus
 „ essentiel, c'est de savoir si les ca-
 „ lomnies contre la jeune Reine d'E-
 „ spagne ont été débitées dans la mai-
 „ son de ce Ministre, & par qui. C'est
 „ là l'objet principal de cette gran-
 „ de Affaire, & sur lequel, Sire, j'ai
 „ l'honneur de supplier très humblement
 „ V. M. I. & C. d'ordonner, que le
 „ Prince *Emanuel* de *Nassau* Géné-
 „ ral Major & Chambellan, qui doit
 „ être arrivé à Vienne, soit examiné
 „ par le Conseil de Guerre, comme aus-
 „ si *Rousseau* à son Instance; & qu'ils
 „ soient interrogés l'un & l'autre sous
 „ serment, sur tout ce qu'ils auront
 „ entendu dire chez la Marquise de
 „ *Prié*, & ailleurs, contre l'honneur de

„ la Reine d'Espagne, & leur témoi-
 „ gnages portés à V. M. I. & C. : *Rouff-*
 „ *jean* est parti de Bruxelles le 2. Septem-
 „ bre.

„ J'ai aussi l'honneur de supplier très
 „ humblement V. M. I. & C. d'ordon-
 „ ner du'on examine à Bruxelles chacun
 „ à leurs Jurisdiction, & encore sous
 „ serment,

„ Le Comte de *Valsassine* Gouverneur
 „ de la Province de Limbourg,

„ Le Comte de *Lannoy* Colonel,

„ Le Comte de *Calemberg* Colonel,

„ Le Comte de *Königseck* qui s'est ma-
 „ rié à la Fille du Comte d'*Erps*,

„ Le Comte de *Bournonville* Capitai-
 „ ne de Dragons dans le Régiment de
 „ *Veblen*,

„ Le Rheingrave de *Salm* Lieutenant
 „ Colonel de mon Régiment,

„ Et la Marquise de *Villaroel*,

„ Pour dire tous, ce qu'ils auront
 „ entendu contre l'honneur de la Reine
 „ d'Espagne, & quelles étoient les per-
 „ sonnes présentes avec eux aux Assem-
 „ blées, conversations & visites, chez
 „ le Marquis & la Marquise de *Prié*;
 „ & que ceux qui seront nommés par
 „ les temoignages des susdits, avoir été
 „ présents, soient également interro-

„ gés

„ gés & cités devant leurs Instances &
 „ Jurisdicions, pour déclarer, comme
 „ les autres, la vérité sous serment.

„ Mais comme par les violences qui
 „ m'ont été faites de la part du Marquis
 „ de *Prié*, il n'a pas voulu seulement se
 „ venger de ma personne, mais encore
 „ faire voir aux témoins des calomnies
 „ qu'on a débitées chez lui, à quel excès
 „ il perteroit sa vengeance contre eux
 „ s'ils ô soient dire la vérité, & les intimi-
 „ der par mon exemple & par l'abus qu'il
 „ a fait de la puissance dont V. M. I. & C.
 „ l'a revêtu, au grand préjudice des Or-
 „ donnances de V. M. & des Prérogatives
 „ accordées à son Loüable Conseil de
 „ Guerre sur tous les Militaires. C'est
 „ sur cela, SIRE, que j'ai l'honneur de
 „ représenter très humblement & très in-
 „ stamment, que le dit Marquis de *Prié*
 „ soit suspendu de toute l'autorité qu'il, a
 „ dans les Pays - Bas Autrichiens comme
 „ Ministre Plenipotentiaire de V. M. I.
 „ & C., jusqu'à ce que nôtre Differend
 „ soit fini.

„ Je demande au surplus d'être ren-
 „ voyé à mon Instance le Loüable
 „ Conseil de Guerre, pour que toutes
 „ choses & ma personne soient remi-
 „ ses & réintégrées, ainsi qu'il est de

„ droit , dans l'état où nous étions avant
 „ la violence que le Marquis de *Prié*
 „ m'a faite le 1. de Septembre , & qu'il
 „ n'a finies que le 4. ; pour que les im-
 „ putations qu'il a faites contre moi
 „ soient juridiquement examinées &
 „ jugées à mon Instance, & pour fai-
 „ re droit , tant à S. M. la Reine d'E-
 „ spagne qu'à moi , chacun pour ses
 „ Grieffs.

„ On attend de la justice & de la cle-
 „ mence de V. M. I. & C. qu'Elle vou-
 „ dra bien nommer des Commissaires
 „ avec le pouvoir d'examiner toute la
 „ Maison de *Prié* sur les témoignages qui
 „ seront rendus dans cette Affaire, de
 „ leur confronter les témoins , & de
 „ renvoyer ensuite le tout au pieux ,
 „ au sage & éclairé jugement de V. M. I.
 „ & C.

„ J'espere que V. M. I. & C. trouve-
 „ ra aussi qu'il est de sa justice , que si
 „ les Lettres écrites au Baron de *Penten-*
 „ *rieder* à Cambray, & à *Fonseca* , son
 „ Ministre à Paris , sont telles que
 „ l'Extrait qui m'a été renvoyé de
 „ France, & dont Copie est dans les
 „ Pieces ci - jointes , où Mr. de *Prié*
 „ me traite d'*Imposteur* , d'*un homme*
 „ *sans Foi* , *sans Religion* , & qui s'est re-
 „ tracté

„ *tracté de ce qu'il avoit avancé &c.* je
 „ s pere , dis - je , que V. M. I. & C.
 „ voudra bien me faire la grace d'or-
 „ donner ; que si le Marquis de *Prié*
 „ ne peut prouver que ce qu'il a avan-
 „ cé à toute l'Europe contre moi , soit
 „ vrai , il soit chargé sur son front , de
 „ l'opprobre dont il a voulu noircir ma
 „ réputation , & que tous les titres qu'il
 „ m'a donnés retombent sur sa per-
 „ sonne.

„ Pour toutes lesquelles choses j'ai
 „ l'honneur de me jeter encore une
 „ fois aux pieds de V. M. I. & C. afin
 „ de lui demander justice. Et comme
 „ on ne peut faire ici aucune Informa-
 „ tion contre celui à qui Elle a confié
 „ son pouvoir & son autorité , & qu'il
 „ est contre les regles du droit que
 „ l'on soit Juge dans sa propre Cause ,
 „ je prens la liberté de demander une
 „ seconde fois très humblement à V.
 „ M. I. & C. que le dit Marquis de
 „ *Prié* soit destitué de tout pouvoir
 „ pendant la durée de nôtre Differend ,
 „ qu'Elle nomme des Commissaires
 „ compétens pour interroger le Mar-
 „ quis & la Marquise de *Prié* , & leur
 „ Fille la Comtesse d'*Aprémont* , sur
 „ Faits & Articles ; sans quoi, SIRE,

A s

„ S. M.

„ S. M. la Reine d'Espagne demeure-
 „ roit sans satisfaction des calomnies in-
 „ ventées contre son honneur , & moi
 „ sans obtenir justice de plus grand &
 „ du plus juste Empereur qui ait jamais
 „ regné.

„ Et comme il faut dans ces sortes
 „ d'Affaires donner une Caution valable
 „ à V. M. I. & C. , ma tête répondra de
 „ tout ce que j'ai eu l'honneur de lui
 „ avancer.

„ J'ose me flater aussi, que le Baron
 „ de *Pentenrieder* & *Fonseca* Ministres
 „ de V. M. I. & C. , à Cambray & à
 „ Paris, sachant trop bien leur devoir
 „ pour avoir montré le Libelle diffamatoire du Marquis de *Prié*, contre
 „ un homme de mon rang & de ma
 „ naissance , au Congrès de Cambray
 „ & au Secrétaire d'Etat de France.
 „ Mais si par hazard ils s'étoient oubliés
 „ jusques-là , je laisse à la disposition
 „ de V. M. la satisfaction que je pour-
 „ rois prétendre contre un procédé si
 „ inusité parmi les Ministres de V. M.
 „ I. & C. , qui ne sont point faits pour
 „ être employés à des choses de cette
 „ nature sans un ordre exprès de leurs
 „ Supérieurs , la suppliant au surplus
 „ d'ordonner que les Originaux des di-
 „ tes

„ tes Lettres soient renvoyés à V. M. I.
 „ & C. par les deux Ministres qui les ont
 „ reçûes, & que s'ils les ont montrées
 „ aux Ministres étrangers à Cambray &
 „ à Paris, ils soient obligés de déclarer
 „ à ces mêmes Ministres qu'ils l'ont fait
 „ imprudemment & sans ordre, en leur
 „ ajoutant qu'ils ont reçu l'ordre de V.
 „ M. I. & C. de faire une telle déclara-
 „ tion, comme cela s'est toujourns prati-
 „ qué en pareilles occasions.

„ V. M. I. & C. ne trouvera pas mau-
 „ vais, si par les éclats qu'a fait par tout
 „ le Marquis de *Prié* j'ai été contraint,
 „ pour la défense de mon honneur, d'
 „ envoyer à Paris & à Cambray les Rela-
 „ tions de tout ce qui s'est passé, & que
 „ j'avois tres humblement supplié V. M.
 „ I. & C. que les témoins que je leur ai
 „ nommés fussent entendus juridique-
 „ ment à Bruxelles sur le fait de la Reine
 „ d'Espagne, à couvert cependant de la
 „ prépotence tyrannique du Marquis de
 „ *Prié*; ce que l'on devoit attendre de
 „ la clemence du plus juste Monarque
 „ du monde. *Etait signé*, AL. BON-
 „ NEVAL. *Au Château d'Anvers le 8.*
 „ *Septembre 1724.* “

J'écri-

J'écrivis aussi au Conseil de Guerre la Lettre qui suit, & que je transcris pour les mêmes raisons que la précédente.

„ Monseigneur & Messieurs, Vôte Al-
 „ tessé Serenissime, Vos Excellences, &
 „ Messieurs du Louable Conseil de Guer-
 „ re, verront par la Rélation ci-jointe,
 „ tout ce qui s'est passé à Bruxelles de-
 „ puis le premier Septembre jusqu'au
 „ 4. du même mois.

„ Monsieur le Marquis de *Prié* a en-
 „ freint les Loix & les Privileges du Lou-
 „ able Conseil de Guerre, d'une ma-
 „ niere inouïe jusqu'à présent, & qui ne
 „ peut être tolérée ni passée sous silence
 „ par V. A. S. Vos Exc. & Messieurs du
 „ Louable Conseil de Guerre, sans la
 „ perte totale de la Jurisdiction d'un
 „ Corps aussi respectable, dont j'ai l'hon-
 „ neur d'être Membre.

„ Ils comprendront bien que je suis
 „ moins attaqué dans tout ce qui s'est
 „ passé que tout ce qui compose le Corps
 „ Militaire de S. M. I. & C. & le Conseil
 „ qui en a la suprême direction: aussi
 „ m'en remettrai-je absolument à leur
 „ décision.

„ Je

„ Je me contenterai de leur expo-
 „ ser les Faits comme si je n'avois au-
 „ cune part à l'Affaire, étant unique-
 „ ment occupé, comme je le suis, à de-
 „ mander à S. M. I. & C. nôtre auguste
 „ Maître, la satisfaction due à S. M. la
 „ Reine d'Espagne : objet que je ne
 „ quitte point, & auprès duquel tout
 „ le reste me paroît une bagatelle. Car
 „ je m'estime trop heureux d'avoir au-
 „ à souffrir toute la violence d'un in-
 „ juste Ministre qui abuse de son pou-
 „ voir, & je suis même tout prêt d'en
 „ essuyer encore davantage, s'il le fal-
 „ loit, pour une si belle & si honnora-
 „ ble Cause, malgré les égards que de-
 „ mandent ma Naissance & mes Char-
 „ ges.

„ C'est pourquoi je regarde ce que
 „ m'a fait le Marquis de *Prié* comme
 „ une offense privée, dont je pourrai
 „ en tems & lieu avoir ma satisfaction
 „ par moi-même. Mais quant à ce qui
 „ regarde la Jurisdiction de V. A. S.
 „ de Vos Excell. & de Messieurs du
 „ Louable Conseil de Guerre, je m'en
 „ remettrai aux Réflexions ci-join-
 „ tes d'un de mes Amis, sur les-
 „ quelles V. A. S., Vos Exc. & Mes-
 „ sieurs du Louable Conseil de Guer-
 „ re,

„ re, feront l'attention qu'ils jugeront à
 „ propos.

„ J'ai l'honneur de leur envoyer ma
 „ Lettre à S. M. I. & C. avec toutes les
 „ Pieces, & je les supplie très - humble-
 „ ment d'ordonner que Mr. le Prince
 „ *Emanuel de Nassau* soit interrogé sur ce
 „ qu'il a entendu dire de la Reine d'Es-
 „ pagne, comme aussi le Sr. *Rousseau*, le-
 „ quel comme pensionnaire & attaché
 „ à S. A. S. Monseigneur le Prince *Enge-*
 „ *ne*, me paroît devoir dépendre du
 „ Loüable Conseil de Guerre. Ils se-
 „ ront tous deux à Vienne.

„ Je prens la liberté de leur envoyer
 „ la liste de ceux dont je demande les
 „ dépositions juridiques, sous serment,
 „ à S. M. I. & C. au Loüable Conseil
 „ de Guerre, sur le sujet des Calomnies
 „ répandues contre l'honneur de la
 „ Reine d'Espagne, lesquels sont dans
 „ ces Païs - ci & la plûpart Militaires sa-
 „ voir,

„ Le Comte de *Valsassine* Gouverneur
 „ de la Province de Limbourg,

„ Le Comte de *Lannoy* Colonel,

„ Le Comte de *Calemberg* Colonel,

„ Le Comte de *Königseck* qui a épou-
 „ sé la Fille du Comte d'*Erps*.

„ Le

„ Le Comte de *Bourmonville* Capitaine
 „ dans le Regiment des Dragons de
 „ *Vehlen*.

„ Le Rheingrave de *Salm*, Lieutenant
 „ Colonel de mon Régiment, & qui est
 „ à Nanci en Lorraine. Je prie qu'on
 „ lui envoie un ordre de se rendre d'a-
 „ bord à Bruxelles, pour faire sa dépo-
 „ sition.

„ Et la Marquise de *Villaroel*, laquelle
 „ comme Epouse d'un Officier Géné-
 „ ral de S. M. I. & C., bien que prisonnier
 „ en Espagne, est sujette au Conseil de
 „ Guerre;

„ Afin que tous déposent sous ser-
 „ ment, ce qu'ils ont entendu dire
 „ contre l'honneur de la Reine d'E-
 „ spagne chez le Marquis & la Mar-
 „ quise de *Prié* &c. Car je me donne
 „ l'honneur de me remettre à la Co-
 „ pie de ma Lettre à S. M. I. & C.,
 „ pour tout ce qui regarde V. A. S.,
 „ Vos. Excel. & Messieurs du Loïable
 „ Conseil de Guerre, comme si je la
 „ leur avois écrite à eux-mêmes. Je
 „ les supplie très humblement d'accepter
 „ ce qu'ils y trouveront, & qui se-
 „ ra de la Jurisdiction du Loïable
 „ Conseil de Guerre, comme leur é-
 „ tant

„ tant demandé de ma part. Car en fai-
 „ sant autrement , ce seroit multiplier
 „ les écritures à l'infini.

„ J'ajouterais seulement ici , qu'il est
 „ de l'interê de la Jurisdiction de V. A.
 „ S. , de Vos Exc. & de Messieurs du
 „ Louable Conseil de Guerre , de me
 „ rendre ma liberté ainsi que je l'a-
 „ vois avant les violences du Marquis
 „ de *Prie* , commencées le 1. de Sep-
 „ tembre & finies seulement le 4. au ma-
 „ tin , & d'ordonner en même tems que
 „ les plaintes que le Plenipotentiaire
 „ Marquis de *Prie* fait contre moi ,
 „ soient militairement & juridiquement
 „ examinées par ceux que V. A. S. , Vos
 „ Exc. & Messieurs du Louable Conseil
 „ de Guerre ordonneront ; & ensuite
 „ de faire proceder au châtement où à
 „ l'absolution par le Louable Conseil de
 „ Guerre , suivant ce qui sera prou-
 „ ve pour ou contre moi , ou contre
 „ mes accusateurs , ne demandant ni
 „ tort ni grace dans cette Affaire.

„ Au reste , Monseigneur & Mes-
 „ sieurs , V. A. S. , Vos Exc. & Mes-
 „ sieurs du Louable Conseil de Guer-
 „ re , verront par l'Extrait de la Let-
 „ tre de Mr. le Marquis de *Prie* ,
 „ que

„ que ce Ministre m'ayant publique-
 „ ment accusé d'imposture, au sujet des
 „ bruits touchant la Reine d'Espagne,
 „ qu'il dit que j'ai fait courir mai-mê-
 „ me dans la Ville, il n'est plus dans
 „ mon pouvoir de le menager dans cet-
 „ te Affaire, & qu'il faut indispensa-
 „ blement pour ma reputation, que le
 „ titre d'*Imposteur*, d'*homme sans Foi sans*
 „ *Religion* &c. retombent sur lui ou sur
 „ moi.

„ C'est pourquoi je demande tant
 „ à S. M. I. qu'au Louable Conseil de
 „ Guerre, qu'on ordonne d'écouter
 „ ici & à Vienne, les témoins ci-des-
 „ sus nommés, sur tout ce qui s'est
 „ passé dans la Maison de *Prie*. Car
 „ par ses imprudences & par ses hau-
 „ teurs, il m'a mis hors d'état de me
 „ pouvoir désister ni reculer le Juge-
 „ ment. La chose est aujourd'hui trop
 „ répandue par toute l'Europe, soit
 „ par les discours qu'il a tenus publi-
 „ quement & en plein Conseil, soit
 „ par les Lettres qu'il a écrites de tous
 „ côtés, d'une manière aussi arrogan-
 „ te que pleine de mensonges & de
 „ faussetés. Non seulement il a voulu
 „ cacher sa peur sous son audace,
 „ mais il a cru aussi pouvoir par là con-

„ fondre deux Affaires qui n'ont nul
 „ rapport ensemble, savoir ce que j'ai
 „ dit au sujet de la certitude où j'étois
 „ des discours pleins de calomnie con-
 „ tre la Reine d'Espagne , réellement
 „ tenus dans la maison , & la maniere
 „ dont je m'y suis pris pour faire savoir
 „ au Public que c'étoient des faussetés
 „ & des mensonges.

„ Le premier Point regarde la Mai-
 „ son de France & la jeune Reine d'E-
 „ Espagne, pour lesquelles il m'a engagé
 „ à demander satisfaction , par ses dis-
 „ cours pleins d'insulte , de forfanterie
 „ & de hauteur , & par ses Lettres cir-
 „ culaires , & de pousser cette Affaire à
 „ la fin qu'elle pourra avoir , qui ne
 „ sera que très fâcheuse pour lui & pour
 „ la Maison , de quelque façon qu'on
 „ la tourne.

„ Le second n'est qu'un prétendu
 „ manque de Discipline à examiner par
 „ un Conseil de Guerre. Et c'est tout
 „ au plus , comme si , par exemple ,
 „ le Colonel de mon Régiment , au-
 „ quel je devois deux ou trois mille
 „ florins , m'auroit envoyé promener.
 „ Car après qu'on l'auroit puni de son
 „ manque de respect & de subordina-
 „ tion envers son Supérieur , l'on m'o-
 „ bli-

„ bligeroit toûjours de lui payer la som-
 „ me qui auroit été le fondement de nô-
 „ tre dispute.

„ Sur le premier Point j'ai l'hon-
 „ neur de demander justice à S. M. I. &
 „ C. & au Suprême Conseil de Guerre,
 „ & que l'on entende juridiquement
 „ les témonis. Car il faut savoir qui se-
 „ ra l'*Imposteur*, l'*homme sans Foi, sans Re-*
 „ *ligion* &c, du Marquis de *Prié* ou de
 „ moi.

„ Le second Point consiste dans les
 „ insultes faites à mon rang & à ma
 „ naissance, sur les suppositions du Mar-
 „ quis de *Prié*, qui demande que l'on
 „ examine suivant la Pragmatique mi-
 „ litaire de S. M. I. & C., & que le dit
 „ Marquis de *Prié* ne soit plus Juge &
 „ Partie. *Etoit signé, AL. BONNE-*
 „ *VAL. Au Château d'Anvers ce 8. Sep-*
 „ *tembre 1724.* “

Comme *Prié* avoit dit dans sa Lettre
 que le Comte de *Calemborg*, que je citois
 pour témoin, étoit prêt de m'en donner
 le démenti, je lui montrai l'extrait qu'on
 m'en avoit envoyé. Celui-ci écrivit
 les Lettres suivantes au Comte de *Win-*
disgratz à Cambray, & au Baron de *Fonse-*
ca à Paris.

*Lettre de Mr. le Comte de Calemberg à
Mr. le Comte de Windisgratz,
à Cambray.*

„ Monsieur , je viens d'apprendre
„ avec beaucoup de surprise que Mr. le
„ Marquis *Prié* auroit écrit depuis peu
„ à l'Ambassadeur Baron de *Pentenrieder*
„ à Cambray , aussi - bien qu'à quelque
„ autre personne à Paris , que j'étois
„ prêt à démentir Mr. le Général Comte
„ de *Bonneval* sur un certain Papier qui
„ a couru dans cette Ville , ou peut-être
„ sur quelques autres circonstances , qui
„ regardent l'Affaire odieuse qui a fait
„ tant de bruit ici.

„ Je ne saurois m'imaginer que S.
„ Exc. Mr. le Marquis de *Prié* auroit
„ fait une telle déclaration , puisqu'el-
„ le seroit tout à fait contraire à la
„ vérité , & que je suis incapable d'a-
„ voir de pareilles pensées contra Mr.
„ le Général Comte de *Bonneval* , le-
„ quel me faisant l'honneur d'être de
„ mes Amis depuis longues années,
„ je l'ai toujours connu comme un
„ homme d'honneur , ouvert & vrai
„ dans tous ses sentimens. Et comme
„ je serois au desespoir que qui ce soit
„ me

„ me crût capable d'une telle noireur
 „ contre un Ami que j'honore , & que
 „ ce rapport vrai ou faux qu'on m'a
 „ fait , pourroit en se répandant prendre
 „ racine auprès des perſonnes qui ne
 „ connoiſſent pas mon caractère , j'ai
 „ cru néceſſaire d'avoir l'honneur d'en
 „ écrire à V. Exc. pour la ſupplier , que
 „ ſi ce bruit pouvoit être répandu dans
 „ ſes Cantons elle veuille bien me
 „ faire la grace de déſabuſer ceux qui
 „ en pourroient avoir connoiſſance ,
 „ comme d'une choſe abſolument fau-
 „ ſe. J'ai l'honneur de lui dire en mê-
 „ me tems , que je ne me ſuis mêlé
 „ ni en blanc ni en noir du fonds
 „ de cette Affaire : mais lorsſqu'avec
 „ l'un ou l'autre des mes Amis j'au-
 „ rois parlé d'une Nouvelle ſi incroya-
 „ ble qui s'étoit répandue ici , j'aurois
 „ ſans doute nommé mes Auteurs à
 „ ceux qui me les auroient demandés,
 „ comme je les nommerai roûjours
 „ loſque j'en ſerai requis dans les for-
 „ mes , ſans pourtant accuſer perſon-
 „ ne de l'avoir inventée ; parce que je
 „ crois tous les gens d'honneur inca-
 „ pables de pareille invention. Mais
 „ quoique je ne me mêle en aucune

„ façon du fonds de cette Affaire, je
 „ ne disconviens point que j'ai trouvé
 „ fort précipité & fort irrégulier le
 „ Procédé S. Exc. Mr. le Marquis de
 „ *Prié* envers le susdit General Comte
 „ de *Bonneval*. Je ne me suis pas mê-
 „ me caché de ce sentiment, puisque
 „ cette démarche est injurieuse aux Of-
 „ ficiers de S. M. I. & C., & à l'auto-
 „ rité du Conseil Suprême de Guer-
 „ re, qui est le seul Juge compétent
 „ des Militaires & le seul en droit d'in-
 „ fliger à un Général ou haut Officier,
 „ une punition aussi forte que l'est,
 „ dans nôtre service, celle d'un Châ-
 „ teau pour prison.

„ Je demande mille très - humbles
 „ pardons à V. Exc. de ce que je
 „ prends la liberté de le charger de
 „ cette Apologie. Comme elle a bien
 „ voulu m'honorer de son amitié, &
 „ que je sai d'ailleurs l'inclination qu'elle
 „ le a pour la vérité, j'ai cru qu'elle
 „ ne prendroit pas de mauvaise part
 „ que je lui développe celle - ci, afin
 „ que l'occasion se présentant, elle
 „ puisse me faire la grace de me jus-
 „ tifier là où elle le trouvera nécessai-
 „ re. J'ai l'honneur d'être avec une
 „ par-

„ parfaite considération &c. *Signé* Le
 „ Comte de CALEMBERG De
 „ Bruxelles le 18. Septembre 1724. “

*Seconde Lettre de Mr. le Comte de Calem-
 berg à Mr. le Comte de Windisgratz,
 écrite depuis celle du 14.
 Septembre.*

„ J'ai l'honneur de dire à V. Exc. que
 „ je ne puis pas encore revenir de
 „ l'étonnement , où j'ai été de me voir
 „ nommé dans une Copie de Let-
 „ tre écrite par Mr. le Marquis de
 „ *Prié* à Mr. le Baron de *Pentenrie-*
 „ *der* & à Mr. de *Fonseca*, de laquelle
 „ j'ai eu l'honneur de lui parler au-
 „ trefois. Si cette Lettre est véri-
 „ table , elle sera bien désavanta-
 „ geuse à Mr. le Marquis de *Prié*,
 „ puisque je lui répète en homme
 „ d'honneur qu'il n'y a rien de si faux
 „ au monde , & que depuis toute cet-
 „ te controverse je n'ai pas eu la moin-
 „ dre conversation avec Mr. le Mar-
 „ quis ni directement ni indirecte-
 „ ment. Et quoique nous ayons une
 „ fois dîné ensemble depuis la Lettre
 „ écrite , il ne m'a ni alors , ni de-
 „ vant , ni après , jamais ouvert la

B 4

„ bou-

„ bouche sur toute cette matiere ; ainsi
 „ qu'on me force de déclarer que c'est
 „ une véritable calomnie , que quelque
 „ amateur d'hyperboles doit avoir suc-
 „ cé de ses ongles : & je le répète en-
 „ core , je ne puis jamais croire que
 „ Mr. le Marquis de *Prie* auroit écrit
 „ une chose si absolument fausse. Mais
 „ quand enfin elle émaneroit de la per-
 „ sonne du monde la plus respectable ,
 „ je ne pourrois que lui donner les mê-
 „ mes épithètes.

„ Ce qui me console , est que je suis
 „ persuadé que toutes les personnes
 „ d'honneur qui me connoissent , me
 „ rendront justice à cet égard , & Mr.
 „ le Général Comte de *Bonneval* tout des
 „ premiers. Je supplie V. Exc. de vou-
 „ loir bien faire usage de cette confirma-
 „ tion de ma précédente , pour ache-
 „ ver de désabuser ceux qui pourroient
 „ en être instruits. Au reste cette Af-
 „ faire continue à faire ici beaucoup
 „ de bruit , & je croi qu'elle en fera en-
 „ core bien d'avantage d'ici en 15. jours.
 „ J'ai l'honneur d'être avec beaucoup
 „ de respect &c. *Signé*, Le Comte de
 „ CALEMBERG. “

*Lettre de Mr. le Comte de Calemberg à
Mr. le Baron de Fonseca Ministre
de S. M. I. & C. à Paris.*

„ Monsieur , je viens d'apprendre de
„ Mr. le Comte de *Bonneval* , qu'on
„ lui avoit envoyé de Paris un Extraite
„ d'une prétendue Lettre de S. E. Mr.
„ le Marquis de *Prié* , laquelle il vous
„ auroit adressée à vous , Monsieur ,
„ & vous auroit mandé entr' autres
„ choses que j'étois prêt à démentir ,
„ Mr. le General Comte de *Bonneval* ,
„ sur de certains écrits ou discours , qui
„ regardent l'Affaire odieuse qui a fait
„ tant de bruit ici.

„ Comme le terme d'un démenti est
„ très - injurieux , sur tout pour des
„ gens de nôtre métier , je n'ai pû
„ m'empêcher de relever la fausseté de
„ toute la déclaration susdite , & je
„ ne puis me dispenser d'avoir l'hon-
„ neur de vous en écrire , pour vous
„ déclarer en homme d'honneur que
„ depuis tout le tems de cette fâcheu-
„ se controverse je n'ai eu aucune con-
„ versation ni directement ni indire-
„ ctement avec sa dite Exc. Mr. le Mar-
„ quis de *Prié* : de sorte qu'il m'est
„ impossible de croire que Mr. le Mar-

„ quis de *Prié* vous auroit écrit une
 „ chose si éloignée de toute apparen-
 „ ce.

„ Mais puisque cet avis est venu à
 „ Mr. le Comte de *Bonneval* directe-
 „ ment de Paris, & que je serois au
 „ désespoir que qui ce soit dans cette
 „ Ville ou ailleurs, me crût capable
 „ d'une telle noirceur contre un Ami
 „ que j'honore, & lequel j'ai toujours
 „ connu vrai dans ses sentimens, je
 „ prens la liberté, Monsieur, de vous
 „ adresser cette apologie comme au
 „ Ministre de nôtre Auguste Maître,
 „ pour vous prier que vous vouliez
 „ bien me faire la grace, quand l'oc-
 „ casion s'en présentera, de déclarer
 „ à ceux qui en pourroient être in-
 „ formés, que ce discours est absolu-
 „ ment faux & une invention calom-
 „ nieuse de quelque amateur d'hyper-
 „ boles, puisque je suis incapable de
 „ pareils sentimens, & me trouve très-
 „ offensé qu'on ait ôsé m'impliquer
 „ d'une manière si sensible dans une
 „ Affaire de laquelle pour le fond je
 „ n'ai voulu me mêler ni en blanc ni
 „ en noir.

„ J'espere, Mr. que vous voudrez
 „ bien me rendre ce petit service, er-
 „ te-

„ témoignage de la verité. Je vous
 „ en serai sensiblement obligé, & cher-
 „ cherai avec soin les occasions de
 „ vous marquer la sincère reconnois-
 „ sance, & la parfaite considération
 „ avec laquelle j'ai l'honneur d'être &c.
 „ *Signé,* Le Comte de C A L E M-
 „ B E R G. *De Bruxelles le 19. septem-*
 „ *bre 1724.* “

Mes Amis ne m'oublierent pas dans
 ces fâcheuses circonstances, ils écrivirent
 de tous côtés conformément à la
 vérité & à ce que j'avois écrit moi-même
 à l'Empereur & au Conseil de Guerre,
 sur le fond de l'Affaire, c'est à
 dire sur les calomnies répandues contre
 la Reine d'Espagne. Je ne rapporterai
 qu'une de ces Lettres : elle est du
 Comte de *Lannoi* à son Beaufrere le
 Comte de *Konigsek*, Gouverneur Général
 de Transylvanie.

„ Monsieur, peut-être que V. E.
 „ ne sera pas fâchée d'avoir une Re-
 „ lation d'une grande tracasserie qui
 „ s'est formée ici depuis quelque tems,
 „ dont les circonstances pourront la
 „ rendre plus serieuse que l'on ne pen-
 „ se, & à laquelle je n'ai pas laissé d'a-
 „ voir quelque part indirectement.

„ Par une Lettre que j'ai écrite à
 „ ma

„ ma sœur il y a quelque tems , vous
 „ aurez pû voir qu'il courroit ici un
 „ bruit , que le Marquis d'*Aisan* avoit
 „ été assassiné à Madrid. C'est la
 „ Comtesse d'*Apremont* qui a eu cette
 „ Nouvelle par la Princesse de *Hohen-*
 „ *zallern* Chanoinesse de Misterbiltz ,
 „ & disoit que cela venoit de Mada-
 „ me de *Réve* , Chanoinesse du même
 „ Chapitre , qui l'avoit reçue de son
 „ Frere qui sert actuellement en Es-
 „ pagne.

„ J'avois passé quelques jours a la
 „ Campagne , & suis revenu en ville
 „ le 10 du passé. En arrivant j'appris
 „ cette Nouvelle, qui me fit beaucoup
 „ de peine. Le lendemain vendredi,
 „ j'allai chez Madame la Marquise de
 „ *Prié* , laquelle d'abord se lamenta
 „ beaucoup sur cet accident. Et com-
 „ me je souhaitois d'en apprendre quel-
 „ ques circonstances, Madame la Mar-
 „ quisa me dit. *je n'ai pas le tems , passez*
 „ *dans l'appartement de ma fille , c'est elle*
 „ *qui en a la Nouvelle.* J'y allai d'abord. El-
 „ le me témoigna la même chose sur cette
 „ mort & me dit qu'il y avoit déjà plusieurs
 „ Particuliers en ville qui en avoient des
 „ Lettres, sans cependant en pouvoir
 „ nommer aucun.

„ J'al-

„ J'allai d'acord par tout où je crus
 „ qu'il y avoit des gens qui avoient des
 „ correspondances en Espagne. Je ne
 „ trouvai personne qui en savoit parler :
 „ ce qui me consola beaucoup. Elle
 „ m'avoit seulement dit que c'étoit
 „ Madame de Réve qui en avoit reçu la
 „ Nouvelle par Mr. son Frere. Le len-
 „ demain je n'allai pas chez la Marquise
 „ de Prié ni le dimanche matin. Le
 „ même jour je dînois chez le Comte de
 „ Calenberg, où je trouvai Madame d'A-
 „ premont, laquelle en arrivant fit la my-
 „ sterieuse, & enfin dit que la veille la
 „ Duchesse d'Aremberg Doüairiere a-
 „ voit soupé chez elle & qu'elle avoit dit
 „ avoir une Lettre particuliere d'Espa-
 „ gne, qui confirmoit ce malheur. Ce-
 „ la me donna beaucoup d'inquiétude.
 „ De plus elle dit publiquement, que ce
 „ malheur étoit arrivé parce que le sus - dit
 „ Marquis avoit une intrigue avec la Reine,
 „ que ç'avoit été le sujet de ses arrêts ; qu'il
 „ avoit été assassiné dans une gallerie près de
 „ l'appartement de la Reine, & puis jetté par
 „ la fenêtre.

„ Je répondis à cela que je ne pou-
 „ vois m'imaginer une Nouvelle si é-
 „ trange. Enfin on en parla peu alors.
 „ Le

„ Le soir je passai la soirée chez la Mar-
 „ quise de *Prié*, que j'ai trouvée avec
 „ plusieurs Dames & Messieurs. Elle
 „ m'appella d'abord auprès d'elle, &
 „ me parla encore de ce prétendu Assas-
 „ sinat, & me dit aussi que l'on disoit que ç'a-
 „ voit été pour la Reine. avec mille petites
 „ broderies là dessus qui seroient trop
 „ longues à mettre par écrit.

„ Je lui dis que pour l'Assassinat, je
 „ craignois fort qu'il ne fût vrai, d'au-
 „ tant plus que Madame d'*Apremont* m'a-
 „ voit assuré que Madame d'*Aremberg*
 „ lui avoit dit en avoir une Lettre parti-
 „ culiere d'Espagne. A cela Madame
 „ de *Prié* me répondit : *Comment ma fille*
 „ *peut-elle dire cela ? Car elle n'a pas seule-*
 „ *ment parlé à Me. d'Aremberg.*

„ Je lui dis aussi que pour les circon-
 „ stances de la Reine, je ne saurois jamais
 „ les croire. Elle disoit qu'on lui avoit
 „ dit qu'il y en avoit plusieurs Lettres
 „ en Ville. Enfin elle parloit beau-
 „ coup de cela publiquement. Je ré-
 „ pondois toujours dans le même goût
 „ que ci-dessus. Cela continua la soirée
 „ & la finit.

„ Le lendemain lundi j'allai chez la
 „ Marquise de *Prié*, qui continua de
 „ parler

„ parler toujours de la même chose , &
 „ sur le même ton ; mes réponses à l'or-
 „ dinaire. Je passai dans l'Apparte-
 „ ment de sa fille , pui avoit la même
 „ conversation. Elle me reprocha aus-
 „ si de lui avoir fait une tracasserie avec
 „ Madame sa Mere , sur ce qu'elle m'a-
 „ voit dit de la Duchesse d'*Aremberg*. Je
 „ lui dis , *vous devez vous souvenir , Ma-*
 „ *dame de me l'avoir dit. Il est vrai , me*
 „ dit-elle. *Mais à présent je suis obligée*
 „ *de la désavouer , & de dire que la Duches-*
 „ *se ne me l'a point dit , qu'il m'avait paru*
 „ l'avoir entendu.

„ On continua toute la journée sur
 „ le même ton , jusqu'au lendemain 15.
 „ Août , jour du départ de leurs Excellen-
 „ ces pour Ostende. J'allai la matin
 „ prendre congé. Les Dames parloi-
 „ ent toujours de la même chose , & la
 „ Marquise avec de telles broderies ,
 „ qu'impatient d'entendre toutes ses
 „ sottises , je lui dis , *Madame , en vérité*
 „ *je sais ce que c'est d'une Cour. Je vous assu-*
 „ *re qu'on ne va pas à la toilette d'une Reine ,*
 „ *surtout celle d'Espagne , comme on va à*
 „ *celle de Madame d'Apremont.* Elle ne
 „ me répondit rien.

„ Dans ce moment entra le Prince
 „ d'Es-

„ d'*Esquilache*, qui entendant la conver-
 „ sation, dit qu'un de ses gens en avoit
 „ aussi une Lettre d'Espagne, où sans
 „ nommer le Marquis d'*Aisan*, on lui
 „ disoit, *vous saurez sans doute l'histoire*
 „ *tragique qui est arrivée dans vôtre Cour.*
 „ *Elle est trop importante pour être confiée*
 „ *au papier.* Sur cela, je lui dis, *Ma-*
 „ *dame, je dois le croire puisque Mr. vô-*
 „ *tre Fils le dit, mais je voudrois voir la*
 „ *Lettre.* A cela il ne répondit aussi
 „ rien. Ils partirent pour *Ostende*.

„ L'après - midi j'écrivis à Madame de
 „ *Réve*, pour savoir quelques circonstan-
 „ ces. Elle me répondit que loin d'a-
 „ voir débité cette Nouvelle, il y avoit
 „ près de cinq mois qu'elle n'avoit eu
 „ des Nouvelles de Mr. son Frere.

„ Vous voyez, Monsieur, le beau ca-
 „ ractère de la dite Dame. Ce n'est pas
 „ certainement le premier qu'elle a
 „ fait dans sa vie. Le meilleur de tout
 „ cela, c'est que le Marq. d'*Aisan*, selon
 „ toute apparence, se porte bien, & qui
 „ il ne fait guères tous les désordres qu'il

„ cause dans ce Païs.

„ Je vais à présent passer au second
 „ Point

„ Point de mon discours, qui ne sera pas
 „ le plus court, mais en revanche le plus
 „ curieux. Je viens de vous conter ce
 „ que j'ai entendu, selon la vérité. D'
 „ autres disent avoir oui plus encore.
 „ Je passe à mon second Point.
 „ Je n'y étois pas ; je n'en sai rien.
 „ Mr. le Comte de *Bonneval*, que
 „ vous savez qui depuis six mois est
 „ en cette Ville, qu'il y a la meilleure
 „ compagnie de Bruxelles chez lui, qui
 „ fait par ses manieres engageantes &
 „ polies l'attention de toute la Nobles-
 „ se, comme plusieurs personnes lui
 „ ontr rapporté les discours qui se te-
 „ noient dans la Ville & chez Madame
 „ de *Prié*, declara chez lui le 17. Août,
 „ jour de concert, où il y avoit beau-
 „ coup de Noblesse, qu'il aprenoit
 „ que l'on tenoit les discours ici men-
 „ tionnés de la Reine d'Espagne; qu'il
 „ vouloit bien que tout le monde fût
 „ qu'il disoit, que tous ceux qui avoient
 „ parlé de la Reine d'Espagne en ces ter-
 „ mes, les hommes étoient des gens malheu-
 „ reux & indignes, & les femmes des Pu-
 „ tains qui meritoient qu'on leur coupât la
 „ robe au cul ; parce qu'il ne convenoit à
 „ personne de parler en ces termes d'une
 „ Reine sortie de l'Auguste Maison de
 „ Tom. II. C „ Fran-

„ France, quand même ce seroit dans la maison
 „ du Marquis de Prie, Progubernator des Pays-
 „ Bas, de sa Femme ou de sa Fille.

„ Voici donc le cannevas d'une hi-
 „ stoire très-serieuse que vous allez voir
 „ dans la suite, & qui fera bien du bruit
 „ dans l'Europe. Cette histoire a fait
 „ tant de bruit ici, que l'on prétend que
 „ la France en a été informée, & même
 „ les Ambassadeurs à Gambray : que la
 „ maison d'Orleans sur tout, fait beau-
 „ coup de bruit ; & les autres on l'igno-
 „ re encore.

„ Sur tout il y en a qui prétendent
 „ que le Marquis de Prie doit avoir été té-
 „ moin de tous les discours. Pour moi,
 „ je ne le peux pas dire, parce que lors-
 „ que j'y étois il n'y étoit pas.

„ Mr. le Marquis de Prie revint
 „ d'Ostende le 21. la nuit. Le lende-
 „ main au soir il apprit avec étonne-
 „ ment tout le bruit qu'avoit causé toute
 „ cette Affaire, & en particulier ce que
 „ Mr. de Bonneval avoit déclaré, &
 „ qu'il en avoit donné part à l'Empe-
 „ reur, de sa conduite au Conseil de
 „ Guerre, au Prince & à plusieurs Mi-
 „ nistres. Il apprit aussi que les Cours
 „ en étoient informées. Cela l'inquié-

„ ta

» ta beaucoup ; il fut plusieurs jours ne
 » sachant que faire.

» Inquiet au dernier point, enfin le
 » premier de ce mois il tint une Jonte
 » composée du Maréchal , de Mr. de
 » *Wrangel*, deux Conseillers de Robe, &
 » *Neni* qui à présent a la charge de *Navar-*
 » *ro*. Il s'y délibra ce qu'il devoit faire
 » de Mr. de *Bonneval*. Ils dirent pres-
 » que tous qu'il convenoit d'en donner
 » part à la Cour & d'en attendre les or-
 » dres. Il n'y eut qu'un homme de
 » Robe & lui, qui furent du sentiment
 » contraire, & il arriva ce qui s'ensuit.
 » Le même jour premier de ce mois,
 » le Général *Wrangel*, le Sr. *Neni*, & le Co-
 » lonel *Brandon* Major de cette Ville, se
 » transporterent chez le Général de *Bon-*
 » *neval* par ordre de Mr. le Marquis de
 » *Prié*, & lui dirent qu'ils avoient ordre
 » de lui montrer un Papier qui couroit
 » par la Ville sous son nom, dont voici
 » la teneur.

» La Marquise de *Prié* & sa Fille la
 » Comtesse d'*Apremont* ont dit dans leurs
 » maisons, en pleine assemblée, & en
 » présence du Marquis de *Prié*, Progu-
 » bernator des Pays - Bas Autrichiens, E-
 » poux de la dite Marquise, & ont fait

„ courir les bruits suivans , tant dans leurs
 „ conversations qu'à leur table &c. savoir ,
 „ qu'ils avoient des Lettres qui portoi-
 „ ent qu'un certain Marquis d'Aisau ,
 „ Flamand , avoit été assassiné en Espa-
 „ gne pour avoir été trouvé de nuit chez
 „ la Reine , & que c'étoit la cause que
 „ cette Princesse avoit été en disgrâce
 „ de leurs Majestés son Beau- Pere & de
 „ Don Louis Roi regnant , son Epoux.

„ Ce discours fut rapporté au Comte de Bon-
 „ neval , Général d'Infanterie au service de
 „ S. M. I. & C. qui a fait publier dans toute
 „ la Ville de Bruxelles , que les hommes qui
 „ faisoient de pareils discours étoient
 „ descoquins & des malheureux , & les
 „ femmes des putains qui meritoient
 „ qu'on leur coupât la Robe au cul , puis-
 „ qu'il ne convenoit à personne d'atta-
 „ quer la réputation d'une aussi grande
 „ Princesse sortie de l'Auguste Maison
 „ de France , & de plus Reine d'Espa-
 „ gne.

„ Que le dit Comte de Bonneval n'except-
 „ toit aucune personne ni maison de Bruxelles ,
 „ quand même ce seroit dans celle du Marquis
 „ de Prié , de sa Femme ou de sa Fille , quoiqu'il
 „ soit Progubernator des Pays- Bas , à moins
 „ qu'ils

„ qu'ils ne lui donnent des preuves incontestables de ce qu'ils ont si publiquement répandu contre cette grande Princesse & en présence de tant de monde “.

„ Voilà toutes les principales Pièces de cette Histoire, qui n'est pas encore à la fin. Il y en a une autre encore. C'est que lors qu'il remit ses Mémoires à Mrs. de *Wrangel* & *Nemi*, il ne donnoit pas de l'Excellence à Mr. de *Prié*. Ces autres lui demandèrent pourquoi ? Il répondit qu'en ayant donné cinq mois à Mr. de *Prie*, & ne lui aiant jamais été rendu, il n'en vouloit plus donner qu'il ne le lui rendît comme il le devoit, puis que le Prince & tous les autres Ministres le lui donnoient. Mais qu'il faisoit si peu de cas de ce vain titre, que si Mr. de *Prié* le lui vouloit donner une fois, il pourroit le lui rendre encore cinq mois.

„ L'autre Pièce essentielle, c'est qu'il donne part au Maréchal, qu'il a protesté devant temoins qu'il ne répondoit point à Mrs. de *Wrangel* & *Nemi* comme à une Interrogation juridique.

„ Et pour faire cette expedition,

„ nôtre grand Ministre avoit tenu la
 „ veille une Jonte du Maréchal, de *Wrangel*,
 „ *Nens* & deux Conseillers de Robe.
 „ Il fut seul de son avis & suivit sa pointe
 „ comme vous avez vû. Et pour le
 „ faire avec beaucoup de circonspe-
 „ ction, il ordonna au Gouverneur *Wrangel*,
 „ que la nuit il fît la Patrouille lui-
 „ même, & que le jour les portes de la
 „ Ville ne s'ouvrirent qu'à neuf heures.
 „ Encore y mit - on des dragons pour
 „ empêcher qu'aucun Officier ne sor-
 „ tît de la Ville, ni même Général. Il
 „ croioit sans doute que l'autre eut vou-
 „ lu s'enfuir.

„ De plus il prit la précaution de
 „ mettre un sergent & trois hommes
 „ dans les différentes avenues de sa
 „ maison & dans les ruës à côté, com-
 „ me aussi sur le Cimetiere de *Ste. Gu-*
 „ *dule*, & au bas du petit escalier der-
 „ riere la Chapelle du S. Sacrement,
 „ de plus un Ajudant de Place qui se
 „ tenoit sur le Cimetiere, avec un che-
 „ val sellé au bas de l'escalier. Tour-
 „ tes ces Gardes resterent jusques au
 „ samedi à deux heures après midi,
 „ quoiqu'il étoit convenu & donné sa
 „ parole avec Mr. de *Wrangel* qu'il
 „ reste-

„ resteroit chez lui encore deux jours ;
 „ non pas par Arrêt comme il en a
 „ écrit un Aîte , mais pour donner le
 „ tems à Mr. de *Prié* , de faire passer ses
 „ Arrêts par le Canal usité dans le ser-
 „ vice Impérial.

„ Vous croirez peut - être que c'est
 „ tout. Point du tout. Vous allez
 „ voir quelque chose de plus curieux.
 „ Mr. le Marquis de *Prié* , non con-
 „ tent de cela , ruminant toujours sur
 „ la besöigne que celui - ci lui avoit
 „ taillée à Vienne , auprès de l'Em-
 „ pereur même & du Conseil de Guer-
 „ re , sans compter celle que peut-
 „ être la France & l'Espagne pour-
 „ ront lui faire , & accusant Mr. de
 „ *Bonneval* d'être calomniateur , il tint
 „ encore son Conseil pour savoir s'il
 „ ne devoit pas s'assurer de sa person-
 „ ne.

„ Personne n'en fut d'avis. Ce-
 „ pendant il envöia un Adjudant au
 „ Maréchal , pour lui dire d'ordonner
 „ à Mr. de *Bonneval* de se rendre au
 „ Château d'Anvers. Le Maréchal lui
 „ fit réponse , qu'il devoit se souvenir
 „ de ce qui s'étoit passé dans le Con-
 „ seil. Il lui renvöia une seconde fois
 „ avec ordre précis de le faire. Il fut

„ répondu que s'il ne lui donnoit pas
 „ un ordre par écrit, il ne le seroit
 „ pas.

„ Enfin il se résolut de faire lui-même
 „ un Decret, par lequel il ordonnoit à
 „ Mr. de *Bonneval* de se rendre & se lais-
 „ ser conduire au Château d'Anvers.
 „ Il lui envôia cet ordre par un Adju-
 „ dant de Cour, un Capitaine & 50.
 „ dragons, qui allèrent au grand galop
 „ se mettre en bataille vis-à-vis sa mai-
 „ son, & lui portant l'ordre on lui per-
 „ mit d'en prendre une copie, qu'il
 „ envôia au Maréchal pour savoir cequ'
 „ il en ordonnoit, lequel lui fit réponse
 „ qu'il ne lui ordonnoit pas d'y aller,
 „ mais qu'il lui conseilloit d'obeir.
 „ Il fit repeter tout haut cette réponse
 „ devant plus de 50. Officiers qui étoi-
 „ ent dans sons antichambre, & puis
 „ il dit que le conseil de son Maréchal
 „ étoit pour lui des ordres, ainsi qu'il
 „ alloit obeir.

„ Il partit donc vers les six heures
 „ du soir avec les 50. chevaux, au
 „ travers d'une foule de peuple qui
 „ s'efforçoit d'approcher son carosse
 „ pour lui témoigner le chagrin qu'ils
 „ en avoient. Il y en a même qui
 „ l'ont approché assez près pour lui of-
 „ frir

„ frir de grosses bourses d'or , s'il les
 „ vouloit accepter, gens même qu'il ne
 „ connoît pas.

„ Vous ne sauriez croire comme il
 „ est aimé à Bruxéelles , tant de la No-
 „ bleſſe que du Peuple , quoi qu'il ne
 „ ſortit presque jamais. Car il a été
 „ à la fin de l'hyver très incommodé
 „ de la Goute pendant trois mois. De-
 „ puis ce tems- là il n'a pas sorti trois
 „ fois. Mais il avoit toujours la meil-
 „ leure Compagnie ; il donnoit deux
 „ fois la semaine des Concerts , & tous
 „ ceux qui y venoient , il les recevoit
 „ avec de grandes politesses , les Bour-
 „ geois memes il les caressoit beaucoup :
 „ outre cela il faisoit encore une gran-
 „ de dépense. Plusieurs de nos Dames
 „ ont été souvent à ses Concerts & y
 „ ont soupé.

„ Les Bourgeois ont d'abord mis des
 „ pasquinades & affichè des papiers à
 „ la Maison de Ville contre Mr. de
 „ Prié, & en faveur de Mr. de Bonneval.
 „ Mais les Militaires sur tout sont fort
 „ choqués de la façon qu'il a proce-
 „ dé comte un Général de cette dis-
 „ tinction. Le peuple dit , si on trait-
 „ te de cette façon un Général de l'Infan-
 „ terie , on écrasera sans doute notre No-

„ *blesse* : enfin des discours étonnans qui
 „ ne diminuent rien , comme vous vo-
 „ iez, de la haine que l'on a de nôtre
 „ Ministre. *De Bruxell. le 8. Sept. 1724.*

Le Rheingrave de Salm Lieutenant
 Colonel de mon Regiment , étoit allé à
 Nanci, faire sa cour au Duc de Lorrain-
 ne. Je lui demandai sa déposition en
 forme, il me l'envoia.

*Déclaration de Mr. le Rheingrave de Salm,
 Lieutenant Colonel du Régiment de
 Bonneval.*

„ Ayant été requis par le S. Ex. Mr.
 „ le Général *Bonneval* , de rendre té-
 „ moignage à la verité de ce que j'a-
 „ vois entendu à l'Assemblée chez S.
 „ Ex. Mr. le Marquis de *Prié*, je me
 „ trouve obligé d'honneur de satisfaire
 „ à sa demande, & je certifie qu'ayant
 „ joué à l'Assemblée chez sa dite Ex-
 „ cellence avec Me. la Duchesse Douai-
 „ rière d'*Aremberg*, & Mr. le Marquis
 „ de *Prié*. Mais au commencement de
 „ la partie, sa dite Excellence aiant
 „ été obligée de parler d'affaires dans
 „ l'Antichambre, Mr. le Prince d'*Es-*
 „ *quilache* a commencé la partie pour
 „ lui ; ainsi je ne me souviens plus
 „ au

„ au juste lequel des deux étoit présent
 „ au discours tenu touchant la Reine
 „ d'Espagne & le Marquis d'*Aisau*.
 „ Mais il est de fait que S. Ex. Me. la
 „ Marquise de *Prié* vint s'asseoir à cò-
 „ té de Me. la Duchesse Douairiere
 „ d'*Aremberg*, & lui conta que Mr. le
 „ Marquis d'*Aisau* avoit été assassiné
 „ en Espagne pour une galanterie avec
 „ la Reine d'Espagne; qu'on disoit mê-
 „ me que c'étoit dans le Palais, & qu'il
 „ avoit été averti de sortir en deux
 „ fois 24. heures du Roiaume: mais
 „ qu'ayant méprise ces avis, il avoit
 „ péri. Elle ajouta même, que l'ambi-
 „ tion ou sa mauvaise langue l'avoit
 „ perdu; car, que le dit Marquis lui
 „ avoit dit à elle même, qu'en partant
 „ d'Espagne & prenant congé de la
 „ feue Reine, cette Princesse, quand
 „ il eut l'honneur de lui baiser la main,
 „ la lui avoit serrée, elle qui étoit une
 „ Princesse très vertueuse. En foi de
 „ quoi j'ai signé & cacheté le présent
 „ témoignage à Nanci ce 17. Septembre
 „ 1724. Etoit signé Le Rheingrave de
 „ SALM.

„ Je déclare de plus que voilà com-
 „ me je me souviens du discours de
 „ Me. la Marquise de *Prié*. Mais com-
 „ me

„ me j'en ai parlé à S. Ex. Mr. le
 „ Velt- Marechal , à S. Ex. Mr. le
 „ Comte de *Bonneval* , comme d'une
 „ Nouvelle publique, & que ma Décla-
 „ ration pourroit n'être pas conforme
 „ à ce que je leur ai dit, & comme tous
 „ ceux devant qui j'ai parlé sont gens
 „ d'honneur & d'une probité recon-
 „ nue de tout le monde , je suis prêt à
 „ avouer & soutenir tout ce qu'ils pour-
 „ ront en dire en honneur & en con-
 „ science que j'aie dit, plusieurs cir-
 „ constances m'étant échappées par
 „ la longueur du tems, & ne voulant
 „ déposer que ce que je sai de science
 „ certaine. *Etoit signé* le Rheingrave de
 „ SALM“.

(L. † S.)

Les autres Témoins que j'avois nom-
 més dans mes Dépêches à Vienne, en fi-
 rent autant, & jamais Fait ne fut certifié
 par un plus grand nombre de depofi-
 tions , que la naissance & la probité re-
 connue de ceux qui les faisoient rendoi-
 ent irréprochables.

Jusqu'alors je n'avois point écrit en
 particulier au Prince Eugene. Quoi-
 que nous fussions brouillés & que j'eusse
 lieu

lieu de croire que Prié ne se fût pas porté contre moi à de si grands excès s'il ne se fût cru assuré de sa protection, j'espere que plein d'honneur comme je le connoissois, il reviendrait à mon égard & que du moins il ne se déclareroit pas contre moi. Ma Lettre étoit pressante ; & je me fais encore bon gré de n'y avoir employé aucun terme qui sentît la supplication. J'y joignis les Lettres de Lannoy, de Calemberg & les dépositions des principaux de mes Témoins,

Lettre au Prince Eugène.

„ Monseigneur , Vôte A. S. aura
 „ sans doute été très surprise de me
 „ trouver aux prises avec Mr. le Mar-
 „ quis de *Prié* ; mais elle le fera enco-
 „ re bien davantage, Monseigneur, si
 „ elle lit la copie de la Lettre que Mr.
 „ le Comte de *Lannoy* écrit à Mr.
 „ le Maréchal Comte de *Königseck* son
 „ Beau-Frere, que j'envoie au Louia-
 „ ble Conseil de Guerre, mais à ca-
 „ chet volant, pour que V. A. S. soit
 „ plutôt instruire d'une vérité très con-
 „ stante. C'est que Mr. le Marquis
 „ de *Prié*, par je ne sai quel motif, a
 „ vou-

„ voulu faire une Affaire de ce qui n'é-
 „ toit pas l'ombre du moindre objet,
 „ pour en composer une, & que par ses
 „ impudences & ses hauteurs, il l'a ren-
 „ due incurable.

„ Tout roule sur des discours tenus
 „ contre la réputation de la Reine d'
 „ Espagne. J'ai fait là - dessus une déclá-
 „ ration telle que la mande à son Beau-
 „ Frere le Comte de *Lannoy*, qui n'en a
 „ pas perdu un mot, étant à côté de moi
 „ quand je la fis. Il fait aussi que je la
 „ mis par écrit pour m'en souvenir, &
 „ qu'on n'y changea rien dans le public;
 „ que je la lui fis voir, ainsi qu'au Com-
 „ te de la *Tour* Colonel de mon Régi-
 „ ment, & à *Mr. Rousseau*, dont les Certi-
 „ ficats sont au pas d'une toute pareille,
 „ que j'ai fait remettre au Louable Con-
 „ seil de Guerre, dans mon *Expedition* du
 „ 30. Août.

„ V. A. S. voit que jusques là la
 „ Représentation du Gouvernement
 „ n'est point blessée, personne n'étant
 „ nommé. Mais passons au second
 „ Point, en supposant même que cette
 „ Déclaration par écrit eût été répan-
 „ due dans la Ville, comme Mr. de
 „ *Prie* l'a bien voulu dire. V. A. S.
 „ fait

„ fait que l'usage & la justice veulent ,
 „ qu'on fasse demander, à un homme de
 „ mon rang, s'il est vrai qu'il ait ordon-
 „ né à ses gens ou à ceux qui l'ont pu-
 „ bliée d'en faire un tel usage, avant de
 „ proceder contre lui; mais il n'en a pas
 „ usé ainsi. Car, pendant que Mrs. de
 „ *Wrangel* & *Neni* recevoient ma Répon-
 „ se, sans l'attendre il m'ordonne brus-
 „ quement les Arrêts. Tout ce qui
 „ s'est passé là-dessus depuis, & qui est
 „ aussi irrégulier, sera déjà à la connois-
 „ sance de V. A. S.

„ Quelle considère aussi, Monsei-
 „ gneur, ce que tout cela étoit dans
 „ son principe, en supposant même que
 „ cet Ecrit eût été publié par mon or-
 „ dre, ce qui est très faux. Ce Mi-
 „ nistre ne pouvoit ignorer que les
 „ discours en question, ne se fussent
 „ tenus dans sa maison. S'il eut été
 „ prudent il devoit dissimuler la cho-
 „ se, & la Nouvelle de l'indiscrétion
 „ de ceux qui avoient mal parlé de la
 „ Reine, se seroit anéantie d'elle mê-
 „ me dans 3. ou 4, jours tout au plus,
 „ & ce que j'avois dit ou écrit auroit
 „ eu le même sort. Cependant si dans
 „ le même tems il avoit cru devoir se
 „ plain-

„ plaindre de moi , V. A. S. ou le Louia-
 „ ble Conseil de Guerre n'étoient-il pas
 „ mes Juges ? Ne pouvoit - ils pas leur
 „ mander ce qu'il auroit cru avoir blessé
 „ dans ma conduite la Représentation
 „ de son autorité , & me pousser par la
 „ voye de ma Jurisdiction naturelle ?
 „ Au lieu de tout cela que fait - il ? Il
 „ m'envoie le premier Septembre Mrs.
 „ de *Wrangel* & *Neni*, & sans attendre leur
 „ rapport il ordonne tout à coup à ce
 „ premier, de me donner les Arrêts. Ce-
 „ la fut précédé par des inquisitions &
 „ des procédures qui duroient depuis
 „ 8. jours.

„ Le 2. Septembre il écrit à Cam-
 „ bray & à Paris des Lettres infames
 „ contre mon honneur. Il avoit tenu
 „ de pareils discours en plein Conseil
 „ dès la veille , au grand scandale des
 „ assistans ; & le lendemain il transmet
 „ au Congrès & aux Ministres de Fran-
 „ ce à Paris une Cause qui devoit na-
 „ turellement aller devant V. A. S. &
 „ le Conseil de Guerre , ayant aussi
 „ communiqué les dites Lettres au Mar-
 „ quis de *Roissi*, Ministre de France à
 „ Bruxelles : le tout avec des termes
 „ qui rendent cette Affaire irrémédia-
 „ ble

„ ble, c'est - à - dire qu'il l'a publiée par
 „ toute l'Europe. C'est - là, Monsei-
 „ gneur, ce que l'on appelle former des
 „ Géants pour les combattre; & que, si
 „ je l'ôse dire franchement à V. A. S.
 „ ce Ministre s'est jetté peu sagement
 „ dans un labirinte, d'où je ne sai com-
 „ ment il sortira. Car il faut de toute
 „ nécessité que les titres qu'il m'a don-
 „ nés, dans ses Lettres & dans l'ordre
 „ pour me rendre au Château d'Anvers,
 „ tombent sur lui ou sur moi, comme
 „ aussi ce qu'il a dit en plein Conseil le
 „ 1. le 2. & le 3. Septembre.

„ V. A. S. verra par la Relation du
 „ Comte de *Lannoy* à son Beau - Fre-
 „ re; & par ce que déclare le Comte
 „ de *Calemberg* au Comte de *Windis-*
 „ *gratz* & à moi, que ce n'est pas
 „ moi qui suis l'*Imposteur*, l'*homme sans*
 „ *Foi*, *sans Religion*, qui se retracte, &c.
 „ & qui invente des calomnies que je
 „ fais courir, &c. Ce sera bien au-
 „ tre chose quand on entendra juridi-
 „ quement tous les témoins. Comme
 „ V. A. S. protege cet homme - là, je
 „ suis fâché qu'il ait fait d'une mou-
 „ che un elephant, & qu'il m'ait en-
 „ gagé à faire connoître à toute la ter-
 „

„ re qu'il est cet infame lui-même, J'a
 „ l'honneur d'écrire à V.A.S. cette Let-
 „ tre, pour lui demander encore que la
 „ justice soit faite & sans miséricorde ni
 „ pour l'un ni pour l'autre. Car l'un
 „ des deux doit être chgé des titres qu'il
 „ m'a donnés, & je n'en démorderai
 „ jamais. Elle verra cependant par ma
 „ Dépêche au Louable Conseil de Guer-
 „ re, que je n'ai rien à craindre là - des-
 „ sus, & que ce qu'il a publié au Congrès
 „ & à Paris contre mon honneur, tom-
 „ bera certainement sur ce Ministre. J'
 „ attends de V. A. S. toute la justice que
 „ je mérite, sans tort ni grace.

„ Au reste, Monseigneur, Mr. le
 „ Comte de Lannoy se trompe dans
 „ sa Relation, dans l'endroit où il dit
 „ les paroles suivantes : Mr. le Mar-
 „ quis de Prié revint d'Ostende le 21. la
 „ nuit. Le lendemain le soir il apprit a-
 „ vec étonnement tout le bruit qu'avoit
 „ causé toute cette Affaire, & en particu-
 „ lier ce que Mr. de Bonneval avoit dé-
 „ claré, & qu'il avoit donné part à l'Em-
 „ pereur de sa conduite, au Conseil de
 „ Guerre, au Prince & à plusieurs Mini-
 „ stres. Il apprit aussi que les Cours en
 „ étoient informées. Cela l'inquieta beau-
 „ coup ;

» coup : il fut plusieurs jours ne sachant que
» faire.

» Ma premiere Expedition à Vien-
» ne est du 30. d'Août , & n'est qu'u-
» ne précaution necessaire que je pris
» contre les Informations publiques, du
» Marquis de Prié contre moi , dé-
» puis le 21. jour de son arrivée d'Os-
» tende à Bruxelles , jusqu'au dit 30.
» Il n'y a qu'à les lire pour en être
» convaincu. Je n'aurois écrit qu'à
» mon Beau - Pere le Duc de Biron ,
» & à ma Femme , en leur envoyant
» une Relation de ce qui s'étoit passé
» chez moi ensuite des discours tenus
» contre la Reine d'Espagne , en les
» priant simplement de me mander
» sincèrement si ces bruits étoient fon-
» dés ou non , puisque je serois fâché
» d'être l'Avocat d'une mauvaise Cau-
» se. Je leur demandois le secret , &
» le leur promettois sur tout ce qu'ils
» me répondroient là - dessus. De quoi
» j'ai eu l'honneur de rendre compte
» à S. M. I. & C. dans ma Lettre du
» 30. Comme le bruit couroit à
» Bruxelles que cette Affaire faisoit
» grand fracas à Cambray , je jugeai
» necessaire d'en informer Mrs. les
» Plenipotentiaires de S. M. I. & C.

„ pour qu’ils fussent de quoi il s’agissoit.
 „ Je leur mandois bien qu’ils pouvoi-
 „ ent donner part de ma Dépêche à la
 „ Cour, mais non ailleurs. Ainsi je n’a-
 „ vois divulgué la chose qu’où je devois,
 „ & cela sans porter cette Cause hors
 „ de son Tribunal naturel , comme a
 „ fait le Marquis de *Prié* au Congrès &
 „ en France : par où il m’a mis dans la
 „ nécessité d’en tirer vengeance abso-
 „ lument , puisqu’il n’y a ni titres ni
 „ grades qui puissent le mettre à cou-
 „ vert , après qu’ils s’est échapé jusqu’à
 „ traiter comme il a fait un Officier Gé-
 „ néral de mon rang & de ma naissan-
 „ ce, par des calomnies injurieuses à ma
 „ réputation , répandues dans toute l’
 „ Europe, & dans une Cour comme cel-
 „ le de France, & qu’il devoit bien s’at-
 „ tendre qu’après cela je le poursuivrois
 „ jusqu’à la mort , n’y ayant aucune
 „ considération, que son dès honneur ,
 „ qui me puisse arrêter.

„ Au reste, Monseigneur , V. A. S.
 „ fait bien que par ma délicatesse j’ai
 „ abandonné mes biens & ma Patrie ,
 „ pour venir au service de S. M. I.
 „ & C. pour beaucoup moins , que le
 „ premier Ministre de France m’avoit
 „ fait

„ fait. Ainsi elle ne sera pas étonnée si
 „ je suis tout prêt de hazarder ma tête
 „ sur un échafaut dans cette Affaire-ci,
 „ n'y ayant rien au monde qui me puisse
 „ se faire reculer dans une occasion où
 „ je suis moins insulté personnellement
 „ que tout le Corps militaire de S. M.
 „ I. & C. Je suis persuadé que V. A.
 „ S. a le cœur trop genereux pour dé-
 „ s'approuver mes sentimens dans cet-
 „ te Affaire. J'envoie au Conseil de
 „ Guerre le Memoire que j'ai l'honneur
 „ de présenter à S. M. I. & C. & je
 „ suis comme certain que V. A. S.
 „ m'honorera de sa protection dans une
 „ Affaire, où l'honneur des Troupes
 „ semble autant engagé que le mien.
 „ *Au Château d'Anvers le 21. Septembre*
 „ 1724. “

Ce Prince me repondit d'un ton de
 Juge, qu'il étoit mortifié de toutes ces
 tracasseries : qu'il ne pouvoit me dire
 ce qu'il en pensoit ; mais que je pou-
 vois être assuré que rien au monde ne
 l'empêcheroit de suivre le Parti de la
 Justice.

Je fus bientôt instruit de ses vrais
 sentimens. J'avois un Agent à Vien-
 ne pour les affaires de mon Regiment,
 il écrivit au Comte de la Tour, qui

sous moi en étoit Colonel. Ce Comte qui m'étoit dévoué, me donna l'extrait de cette Lettre.

„ Au reste, je suis fâché d'appren-
 „ dre ce qui s'est passé entre Mr. le
 „ Marquis de *Prié* & Mr. le Général de
 „ *Bonneval*. Ces affaires font de l'é-
 „ clat. S. A. S. le Prince *Eugene* en
 „ a aussi-tôt fait le rapport à S. M. I.
 „ & il n'est que trop certain que le
 „ procédé de Mr. le Général vient
 „ tout à fait mal interprète ici. Il
 „ joie un grand jeu, & il est à voir
 „ comment la chose se finira, &
 „ si elle restera assoupie avec l'Ar-
 „ rêt auquel le Marquis de *Prié* l'a
 „ fait conduire. Et pour ce qui est
 „ de votre particulier, j'ai prévenu le
 „ Prince, lui en ayant expressément
 „ parlé pour lui ôter tous les soup-
 „ çons, & les mauvaises impressions
 „ qu'il auroit peut-être pu avoir, que
 „ vous fussiez du parti. Je vous con-
 „ seille, en bon Ami, de ne vous
 „ point mêler dans ces Affaires. Alors
 „ vous n'aurez rien à craindre que vô-
 „ tre fortune en souffre. Suivez ce
 „ conseil, & comptez que j'aurai soin
 „ de vos intérêts, & tâcherai de dé-
 „ tourner tout ce que j'y verrai con-
 „ tra-

„ traire. *Etoit signé KOCH. De Vienne*
 „ le 16. Septembre 1724. “

„ J'en pris occasion de m'adresser de
 nouveau à l'Empereur. Je le fis à mon
 ordinaire, c'est à - dire en homme qui
 ne craint rien , & qui ne demande ni
 grace ni faveur , mais seulement Jus-
 tice.

Lettre à L'Empereur.

„ SIRE, Je deviendrai à la fin im-
 „ portun à V. M. I. & C. & j'ai honte
 „ d'être si souvent obligé de lever ma
 „ voix du pié de son Trône Auguste
 „ jusqu'à sa Sacrée Personne. Mais V.
 „ M. I. & C. peut seule décider cette
 „ dernière Question.

„ C'est que le Marquis de Prié , qui
 „ se croit tout permis contre les gens
 „ qu'il a en aversion , m'ayant calom-
 „ nié à Paris & à Cambray , de la ma-
 „ niere dont j'ai pris la liberté d'en
 „ porter mes plaintes à V. M. I. & C.
 „ par ma Dépêche du 8. Septembre
 „ 1724. veut , ce dit - on , à présent
 „ me faire un crime d'avoir prompte-
 „ ment porté le remede dans les en-
 „ droits où il cherchoit à perdre mon
 „ honneur.

„ S'il n'avoit pas transmis par ses
 „ Lettres aux Tribunaux étrangers les
 „ affaires particulières de lui à moi , je
 „ n'aurois pas été dans la nécessité de
 „ m'y défendre.

„ Ce n'a donc point été, SIRE, pour
 „ demander secours ni justice à d'au-
 „ tres qu'à V. M. I. & C. que j'ai com-
 „ muniqué au Congrès & à Paris mes
 „ Dépêches à V. M. I. & C. mais
 „ pour manifester la vérité par tout où
 „ il avoit établi le mensonge : ce qui
 „ étoit l'unique remède spécifique
 „ qu'on pût mettre sur ce mal, & qui
 „ fût propre à combattre l'imposture
 „ d'un Ministre, qui abusant de son
 „ Caractere & de l'autorité légitime
 „ dont V. M. I. & C. l'a revêtu, s'en
 „ est servi contre les Loix pour me dif-
 „ famer; crime de Leze-Majesté en-
 „ core plus grand que si je me servois
 „ pour ma vengeance particulière des
 „ Soldats du Regiment qu'elle m'a
 „ confié.

„ Au reste, SIRE, je ne suis pas
 „ étonné qu'il éclate si fort contre ma
 „ célérité, car elle déconcerte toutes
 „ ses mesures du côté du Congrès &
 „ de la France. J'espère que je n'en
 „ ferai pas moins auprès de V. M. I.

„ &

„ & C. & de ses Ministres , parce
 „ que la vérité dans la bouche d'un
 „ homme ferme comme moi devient
 „ toujours victorieuse , & dissipe faci-
 „ lement l'illusion & le mensonge , de-
 „ vant des Tribunaux aussi éclairés &
 „ aussi justes que celui de V. M. I. &
 „ C. & de son Louable Conseil de
 „ Guerre.

„ Un exemple tout récent m'app-
 „ prend aussi que l'on doit guérir
 „ promptement les playes que l'on fait
 „ par des Calomnies contre nôtre hon-
 „ neur. Les plus grands ennemis du
 „ Comte de *Windisgratz* , Plenipoten-
 „ tiare de V. M. I. & C. à Cam-
 „ bray , ayant il y a 3. ans fait courir
 „ de Bruxelles dans toute l'Europe,
 „ le bruit qu'il avoit brutalement tué
 „ son maître d'hôtel à coups de bâ-
 „ ton, avec des circonstances spécieu-
 „ ses; cette imposture aussi fausse que
 „ ridicule aiant été méprisée par ce
 „ Ministre, a pris telle racine , selon
 „ l'intention des perfides qui l'avoient
 „ forgée , que les trois quarts du mon-
 „ de la croient encore; raison qui me
 „ fit prendre le parti de défendre
 „ promptement la gloire & la vertu
 „ de la Reine d'Espagne , attaquées

„ par des Nouvelles romanesques , ca-
 „ pables de séduire les esprits & de cou-
 „ rir bien - tôt par tout le monde.

„ L'honneur d'un Cavalier, SIRE,
 „ est comme la pudicité d'une jeune
 „ fille. Ce n'est pas assez pour elle
 „ d'être sage ; il faut encore qu'elle
 „ étouffe les discours qu'on peut se-
 „ mer contre sa pudeur , & de bon-
 „ ne heure : car sans cela il en reste
 „ toujours la cicatrice. Et comme les
 „ Loix permettent à une Vierge de se
 „ servir de toutes sortes d'armes pour
 „ défendre sa fleur contre les violen-
 „ ces des impudiques qui veulent l'at-
 „ taquer , il m'a dû être permis , par
 „ la même raison , de me servir de
 „ mes Expéditions à V. M. I. & C.
 „ & à son Louable Conseil de Guerre ,
 „ qu'on peut regarder comme des ar-
 „ mes sacrées , pour remédier à des
 „ outrages que l'on faisoit à mon hon-
 „ neur , n'y ayant rien de trop effica-
 „ ce ni de trop prompt contre de pa-
 „ reilles playes. Car sans cela il me
 „ seroit arrivé comme au Comte de
 „ *Windisgratz* , qui s'est facilement la-
 „ vé à la Cour & chez ses Amis , des
 „ calomnies répandues contre lui , mais
 „ qui tout impertinentes & incroyables
 „ qu'el-

„ qu'elles étoient , passent cependant
 „ encore pour très réelles dans l'esprit
 „ de beaucoup de gens , aiant été
 „ obligé depuis peu d'en désabuser moi-
 „ même plusieurs qui s'étoient lais-
 „ ses séduiré par ce mensonge, quoi
 „ qu'il y ait presque trois ans qu'il a
 „ été forgé ici , & détruit à la Cour de
 „ V. M. I. & C.

„ J'ai pensé depuis peu, SIRE,
 „ être aussi exposé à une pareille fable.
 „ Lavoici. Un valet de chambre du
 „ Marquis de Prié, nommé *Castelingo* ,
 „ étant allé de la part de son Maître
 „ chez le Marquis de *Roissé* , Ministre
 „ de France à Bruxelles, qui se trouvoit
 „ alors à la Campagne, ce Marquis lui
 „ demanda ce qu'on disoit de nouveau
 „ à Bruxelles. Rien, répondit *Castelingo* ,
 „ si ce n'est que la moitié du Regiment de
 „ Bonneval qui est à Mons , a deja passé
 „ en France avec beaucoup d'Officiers , &
 „ que Mr. de Bonneval doit bientôt les
 „ suivre. Je l'ai entendu dire ainsi chez
 „ nous , continua-t-il , où cela se débire
 „ publiquement.

„ V. M. I. & C. comprend par-
 „ là, que les ennemis de l'honneur de
 „ la Reine d'Espagne & les miens sont
 „ d'aussi grands misérables que ceux
 „ du

„ du Comte de *Windisgratz* , & qu'ils
 „ sont de la même espee. Et j'ose
 „ me flatter , SIRE , que V. M. ap-
 „ prouvera ma diligence à me servir
 „ promptement de mes dites Dépé-
 „ ches , pour désabuser le monde des
 „ calomnies qu'ils faisoient curir con-
 „ tre la gloire & la vertu de cette gran-
 „ de Princesse , & contre moi pour
 „ avoir défendu une Cause si honno-
 „ rable. Car personne n'ignore dans
 „ l'Europe qu'on ne peut aborder un
 „ Tribunal aussi juste & aussi redouta-
 „ ble que celui de V. M. I. & C. le
 „ mensonge sur les levres ou dans ses
 „ Ecrits. C'est aussi ce que j'ai man-
 „ dé aux dits Ministres en les leur en-
 „ voyant.

„ Au surplus , SIRE , qui est - ce
 „ qui peut dire jusqu'où vont les Re-
 „ gles , quand il y va de conserver ou
 „ de perdre son honneur , puisqu'on
 „ dépend d'autant de Tribunaux qu'il
 „ y a de personnes instruites des ca-
 „ lomnies qu'on lance contre nous , &
 „ qu'il faut absolument comparoître
 „ devant toutes , si l'on veut s'en la-
 „ ver ?

„ V. M. I. & C. voit bien que je
 „ n'ai rien fait qui ne fût indispensa-
 „ ble,

„ ble, & que si le Marquis de *Prie* m'eût
 „ calomnié à Constantinople, comme
 „ il a fait à Paris, j'aurois dû présenter
 „ mes raisons devant la Grand Visir &
 „ le Caïmacan.

„ Au reste, SIRE, ce n'est pas sans
 „ raison que cet homme est fâché de ma
 „ vigilance; car je dissipe ses artinces.
 „ Je ne doute pas que pour dernière
 „ ressource, il ne tâche d'en faire un plat
 „ accommodé à sa manière devant les
 „ Ministres de V. M. I. & C. mais ils
 „ sont trop éclairés pour ne pas apper-
 „ cevoir ses ruses. Pour moi, SIRE,
 „ devenu sage aux dépens du Comte de
 „ *Windisgratz*, je me flatte que V. M. I. &
 „ C. aura la clémence d'agréer ce que
 „ j'ai fait.

„ Notre Differend n'est qu'une Af-
 „ faire particulière, les Lettres au Ba-
 „ ron de *Pentemrieder* & à *Fonseca* en font foi,
 „ & elles en expliquent la nature, car,
 „ selon lui.

„ Je suis un Imposteur, &c.

„ Je fais courir des infamies sous le nom de
 „ sa femme, & de sa fille, après les avoir in-
 „ ventées, &c.

„ Je suis un ingrat qu'il a comblé de
 „ gra-

„ graces en Italie , à Vienne , & aux Pays^s
 „ Bas &c.

„ Et je suis devenu son ennemi , parce qu'il
 „ me refusoit de certains honneurs , & d'au-
 „ tres choses qui préjudicioient à son rang & à
 „ l'Etat, &c.

„ V. M. I. & C. non plus que tou-
 „ tes les Têtes couronnées n'ont donc
 „ rien à faire ici : ce n'est, comme j'ai
 „ dit, qu'un Differend particulier de lui
 „ à moi.

„ Le transport de ma personne à
 „ Anvers, conduit par un détachement
 „ de 50. Dragons , comme si j'avois
 „ été un second *Cartouche* , & toutes
 „ les autres violences qu'il m'a faites,
 „ sont autant d'abus de l'autorité que
 „ V. M. lui avoit confiée. Il les a
 „ poussées à un tel excès qu'il n'y a
 „ pas d'exemple qu'aucun Empereur
 „ de l'Auguste Maison de V. M. I. &
 „ C. ait jamais rien fait d'appro-
 „ chant , même contre ceux qui ont
 „ véritablement attenté sur leurs Etats
 „ & sur leurs Personnes, de quelque
 „ grade & qualité qu'ils fussent, c'est
 „ à - dire sans avoir fait aucun exa-
 „ men ni citation par devant leurs
 „ Instances ou Jurisdiction , & sans u-
 „ ser

„ ser d'aucune formalité. Il n'y a eu ici
 „ qu'une précipitation tout-à fait inou-
 „ ie ; de sorte que cet homme a très-
 „ mal représenté dans les Pays - Bas la
 „ bonté & la chémenche de l'Auguste
 „ Monarque que nous servons l'un & l'
 „ autre.

„ Si le Marquis de *Prie* vange avec tant
 „ d'éclat, de faste & de rigueur, contre
 „ un homme de mon rang dans les Ar-
 „ mées de V. M. I. & C. & de ma naissan-
 „ ce, ses injures particulières, à quoi
 „ doit-ils s'attendre, si V. M. avec sa clé-
 „ mence ordinaire accordoit au sang
 „ Royal! de France une satisfaction pro-
 „ portionnée aux calomnies romanes-
 „ ques inventées & répandues dans sa
 „ Maison contre la gloire, l'honneur &
 „ la vertu d'une grande Reine :

„ J'aurai l'honneur, SIRE, de con-
 „ clure ce long Mémoire en représen-
 „ tant très humblement à V. M. I. &
 „ C. qu'il n'est que pour lui mettre
 „ devant les yeux la nécessité indis-
 „ pensable où tout le monde est de se
 „ défendre promptement contre les
 „ calomniateurs. A quoi j'ai été obli-
 „ gé moi - même, pour empêcher les
 „ calomnies que l'on avoit sémées con-
 „ tre

„ tre moi , de prendre racinè. *Au Châ-*
 „ *teau d'Anvers ce 30. Septembre 1724. “*

J'ajoutai à ma Lettre une Requê-
 te.

Requête tres humble à S. M. I. & C. mon
Auguste Maître.

„ SIRE , le Comte de Bonneval a
 „ l'honneur de remontrer très-hum-
 „ blement à V. M. I. & C. qu'il
 „ a cru pénétrer par la fudite Lettre
 „ de l'Agent de Guerre Koch au Co-
 „ lonel de son Regiment , que plu-
 „ sieurs des Ministres de V. M. I. & C.
 „ auroient pû se laisser prévenir con-
 „ tre lui en faveur du Marquis de
 „ Prie , qui sans doute aura fait con-
 „ tre sa conduite , & à son insçu , plu-
 „ sieurs accusations auprès des person-
 „ nes qu'il respecte le plus à la Cour
 „ après V. M. I. & C. & ce qui lui
 „ appartient. Et comme il est neces-
 „ faire pour son honneur qu'on a ca-
 „ lomnié par toute l'Europe , que la
 „ vérité de cette Affaire soit mise in-
 „ cessamment au jour ; qu'il lui im-
 „ porte encore plus que V. M. I. &
 „ C. son Auguste Maître , en soit in-
 „ struit

„ struit par des personnes impartiales,
 „ qu'il lui convient aussi que des Mi-
 „ nistres qu'il honnore & révère infi-
 „ niment, soient désabusés des préven-
 „ tions qu'on auroit peut être pû leur
 „ suggerer; qu'il doit souhaiter que
 „ l'on employe, tant contre le Mar-
 „ quis de *Prié* que contre lui, la plus
 „ sévère justice, pour que l'on sache
 „ qui des deux est *l'Imposteur*, *l'Infame*
 „ &c. titres dont ce Ministre l'a voulu
 „ régaler dans ses Lettres à Paris & à
 „ Cambray, lesquels Lettres il a certai-
 „ nement montrées, & peut-être remi-
 „ ses au Marquis de *Roissi*, Ministre de
 „ France à Bruxelles, comme on l'a écrit
 „ au Suppliant de bonne part; que par
 „ ces Procédés inouïs aux Ministres de
 „ V. M. I. & C. & à son auguste Cour,
 „ le dit Marquis de *Prié* a perdu à l'égard
 „ du Comte de *Bonneval* tout l'avantage
 „ qu'il pouvoit tirer du Caractère dont
 „ il étoit revêtu, en sorte que le dit
 „ Comte est forcé de demander contre
 „ ce Plénipotentiaire les satisfaction or-
 „ dinaires en pareil cas, dans la Nation
 „ Germanique, & particulièrement
 „ dans les Troupes & Armées de V. M.
 „ I. & C.

„ Pour cette fin, le Comte de *Bonneval* prosterné aux pieds de V. M.
 „ I. & C. a l'honneur de lui demander les graces suivantes, qu'il attend de sa clemence & de sa justice:

I.

„ Que V. M. I. & C. ordonne
 „ Conseil de Guerre, composé de tous
 „ les Conseillers militaires & des
 „ Généraux & autres Officiers de Caractère qui se trouveront actuellement à Vienne, lequel ait pour Président le Maréchal Comte de *Herberstein* Vice - Président de Guerre,
 „ Officier Général d'une vertu & d'une probité respectable, & que toutes les plaintes du Marquis de *Prié* contre le Comte de *Bonneval* soient examinées sans miséricorde dans cette Commission, & le rapport fait directement à V. M. I. & C. ainsi que l'on a fait dans une semblable Commission au Conseil qui a été ordonnée par V. M. pour l'Affaire du Comte de *Mercy* avec son Reglement, le Comte de *Bonneval* ayant eu l'honneur d'être un des Commis-
 „ fai-

» faire, & le feu Maréchal d'Ulefeld d'en
 » être le Président.

II.

» Qu'un pareil Conseil de Guerre
 » soit établi à Bruxelles, pour que le
 » Comte de *Bonneval* y soit appelé, &
 » que lui soient communiquées les
 » Plaintes que le Marquis de *Prié* aura
 » faites contre sa conduite; qu'elles y
 » soient examinées avec les Doffenses
 » du dit Comte, & que tout ce qui sera
 » trouvé pour & contre soit renvoyé à
 » la grande Commission, de laquelle le
 » Maréchal Comte de *Herberstein* fera le
 » Président; que ce Conseil soit tout
 » composé d'Officiers des Troupes
 » Allemandes qui sachent les Regles &
 » les Loix militaires de S. M. I. & C.
 » pour qu'on examine exactement si le
 » Marquis de *Prié* a pû agir & proceder
 » comme il a fait contre le Comte de
 » *Bonneval*; & le tout renvoyé à Vienne
 » avec leur avis donné à la pluralité des
 » voix.

III.

» Et comme le Comte de *Bonneval*

„ a plusieurs accusations à faire sur la
 „ conduite du Marquis de *Prié* à son
 „ égard, & que ce Ministre ne dé-
 „ pend pas du Louable Conseil de
 „ Guerre ni de la Justice militaire,
 „ ce qui mettroit le dit Comte hors
 „ d'état d'avoir les satisfactions qui lui
 „ conviennent contre sa Partie, V.
 „ M. I. & C. est très humblement
 „ suppliée d'ordonner une Commission
 „ des Ministres les plus éclairés de sa
 „ Cour & des plus en place, comme
 „ pourroient être les Chefs d'Instan-
 „ ces Imperiales qui resident à Vien-
 „ ne, savoir le grand Chancelier de
 „ Cour, le Président du Conseil Au-
 „ dlique de l'Empire, le Grand Chan-
 „ celier de Boheme, le Stathalter de
 „ la Regence de Vienne, le second
 „ Chancelier d'Autriche Comte de *Stirk*
 „ &c. en y joignant le Président du
 „ Conseil de Flandres, le Prince de
 „ *Cardona* un Conseiller ou deux des
 „ Pays - Bas, & le Secretaire, pour
 „ examiner aussi les plaintes du Comte
 „ de *Bonneval*, & pour que les ordres
 „ puissent être envoyés, toutes les fois
 „ qu'il sera à propos, à une pareille
 „ Commission qui sera à Bruxelles, sa-
 „ voir ou le Conseil d'Etat ou tels
 „ au-

„ autres au choix de S. M. I. & C.
 „ qui recevront ses ordres pour faire
 „ au Pays - Bas les Informations sur les
 „ accusations du Comte de *Bonneval*
 „ contre le Marquis de *Prié*, ce qui
 „ paroît juste, ce Ministre s'étant dé-
 „ pouillé de son Caractère envers lui
 „ par les Lettres infamantes qu'il a
 „ écrites contre l'honneur de ce Géné-
 „ ral, & qui sont telles qu'il faut que
 „ les titres qu'il lui donne, restent
 „ sur celui-ci, ou passent sur le Mar-
 „ quis de *Prié*, suivant les Lois d'Al-
 „ lemagne ; à moins, que S. M. I. & C.
 „ à qui tout sera referé, n'en décide
 „ autrement, en se servant de cette
 „ autorité suprême qu'il tient de
 „ Dieu, & dont il a eu la grace de fai-
 „ re jusqu'à présent un si saint & si juste
 „ usage.

IV.

„ Que S. M. I. & C. ait la bonté
 „ d'ordonner que s'il y a des cas où
 „ ces Conseils ou Commissions mi-
 „ parties de Ministres & de Militai-
 „ res, ayent besoin de s'assembler en
 „ un seul corps, qu'elles le pourront
 „ faire sans autre ordre de S. M. I. & C.
 „ pour accélérer l'Affaire.

V.

„ Que le Prince Emmanuel de Nassau, & Rousseau, qui sont à Vienne, soient examinés sur ce qu'ils savent des Calomnies publiées chez le Marquis de Prié contre la Reine d'Espagne. Que le Duc d'Ursel, le Comte de Valsassine Gouverneur de Limbourg, le Comte de Lannoy Colonel, le Comte de Königseck qui s'est marié à la fille du Comte d'Erps, le Comte de Bournonville Capitaine dans les Dragons de Vehlen, le Rheingrave de Salm Lieutenant Colonel du Regiment de Bonneval, & la Marquise de Villarael, soient tous examinés aux Pays - Bas, chacun à leurs Instances, & sous serment, sur ce qu'ils ont entendus chez le Marquis de Prié contre l'honneur de la Reine d'Espagne, & déclarent les personnes présentes avec eux, & que tous soient interrogés, c'est-à-dire, les Soldats par le Conseil de Guerre & les autres par le Conseil d'Etat, ou autre Commission nommée par S. M. I. & C.

„ VI. Si

VI.

„ Si V. M. I. & C. agréé de nommer
 „ quelqu'un du Conseil d'Etat aux
 „ Pais - Bas, le Comte de *Bonneval* sup-
 „ plie très - humblement V. M. de lui
 „ permettre de recuser le Président
 „ *Bailliet* & le Comte d'*Eliffem*, comme
 „ étant personnes entièrement dé-
 „ vouées au Marquis de *Prié*, & que
 „ les deux Secretaires d'Etat & de
 „ Guerre *Schnellenck* & *Neni* ne se trou-
 „ vent point au Conseil de Guerre, ni
 „ à telle autre Commission, pour la mê-
 „ me raison. *Au Château d'Anvers, ce 30.*
 „ *Septembre 1724.* “

Pour m'épargner la peine de multi-
 plier les écritures, j'écrivis au Conseil
 de Guerre ce Billet.

„ Monseigneur & Messieurs, j'ai
 „ l'honneur d'envoyer à V. A. S. à Vos
 „ Excellences & à Messieurs du Louia-
 „ ble Conseil de Guerre de S. M. I. &
 „ C. la Copie de l'Expédition en date
 „ de ce jour, que j'ai pris la liberté
 „ d'adresser à notre Auguste Maître,
 „ & que je les supplie très-humblement
 „ de regarder comme écrite à V. A. S.
 „ à Vos Excellences, & à Mrs. du Louia-

„ ble Conseil de Guerre , dans toutes
 „ les choses qui peuvent toucher la Ju-
 „ risdiction militaire, par la même rai-
 „ son que j'ai alléguée dans mes deux
 „ autres Expéditions du 30. Août & du
 „ 8. Septembre.

„ V. A. S. fera peut-être étonnée de
 „ trouver dans mes Dépêches à S. M.
 „ I. & C. & V. Excellences & Mrs.
 „ aussi, une Copie d'une Lettre de
 „ l'Agent Koch au Colonel de mon Re-
 „ giment le Comte de la Tour. Mais
 „ y aiant pénétré quelque nouveau
 „ mensonge du Marquis de Prié contre
 „ moi, qui doit être de conséquence, si le
 „ Colonel de mon Regiment doit, de peur
 „ de perdre sa fortune, éviter d'entrer dans
 „ ce parti & dans mes inté-
 „êts, j'ai jugé
 „ que mon dit Agent me servoit com-
 „ me un fripon, ou que je devois être
 „ au moins accusé de quelque crime
 „ d'Etat, en attendant les éclaircisse-
 „ mens. Ainsi je lui ai ôté l'Agence de
 „ mon Régiment, & la mienne, que j'ai
 „ remise au Sr. Talkeim en son entier; &
 „ j'ose me flater que V. A. S. Vos Ex-
 „ cellences & Messieurs, auront la bon-
 „ té de cooperer, afin que le Marquis
 „ de Prié & moi soyons jugés à la ri-
 „ gueur, sur les Affaires & Démêlés
 „ que

„ que nous avons ensemble. Je suis
 „ &c. Etoit signé Le Comte de BONNE-
 „ VAL. Au Château d'Anvers , ce 30. Se-
 „ ptembre 1725. “

J'en joignis un autre, au même Con-
 seil, sur ce que Prié avoit répandu que
 j'avois fait évader mon Secrétaire.

„ Monseigneur & Messieurs, le Mar-
 „ quis de Prié ayant très-faussement a-
 „ vancé que j'avois fait évader mon
 „ Secrétaire, j'ai fait écrire à Paris, &
 „ à Geneve sa Patrie, pour qu'il re-
 „ vint & se remît à mon service, pour
 „ n'être sujet qu'à la justice militaire.
 „ Mon Epouse m'ayant écrit enfin qu'il
 „ étoit à Paris, & qu'il avoit été la voir,
 „ je lui ai écrit, aussi-bien qu'à lui, qu'il
 „ falloit absolument que le dit Secre-
 „ taire revint à mon premier ordre au-
 „ près de ma personne: ce qu'il fera
 „ tout d'abord qu'on aura établi un
 „ Conseil réglé, & que nous serons tous
 „ à l'abri des extravagances & des vio-
 „ lences du Marquis de Prié; ce que
 „ j'ai ordonné pour convaincre encore
 „ cet Imprudent d'une nouvelle témé-
 „ rité & calomnie, dans tout ce qu'il
 „ a avancé au sujet de l'évasion préten-
 „ due du dit Secrétaire.

„ C'est de quoi, Monseigneur & Mes-
 E 5 „ sieurs,

„ fleurs, j'ai l'honneur de donner part
 „ à V. A. S. à Vos Excellences & à
 „ Mrs. du Loüable-Conseil de Guerre,
 „ pour qu'ils ayent la bonté d'en don-
 „ ner part aussi à S. M. I. & C. nôtre
 „ Auguste Maître, & se tenir pour
 „ certains du retour du dit Secrétaire à
 „ mon Regiment, tout aussi-tôt qu'il
 „ sera nécessaire de comparoître en
 „ forme. J'ai l'honneur d'être &c.
 „ Etoit signé Le Comte de BONNE-
 „ VAL. *Au Château d'Anvers ce 30.
 „ Septembre 1724.* “

J'écrivis au Comte d'Herberstein,
 Vice - Président du Conseil de Guerre,
 & au Comte de Daun, autrefois Vice-
 Roi de Naples, & alors Gouverneur
 de Vienne, Conseiller d'Etat & de
 Guerre.

Lettre à Mr. le Maréchal Comte de Herber-
stein Vice-Président de Guerre, & à Mr.
le Maréchal Comte de Daun Conseiller
d'Etat & de Guerre de S. M. I. & C. ci-
devant Viceroy de Naples & à présent
Gouverneur de Vienne.

„ Monsieur, ce n'est point pour pré-
 „ venir V. E. en ma faveur que j'ai
 „ l'honneur de lui écrire, ni pour qu'El-
 „ le

„ le soit pour moi contre le Marquis
 „ de *Prié*, mais pour qu'elle m'accor-
 „ de l'honneur de sa protection, afin
 „ que je sois jugé à la rigueur, aussi
 „ bien que le Marquis de *Prié*, n'im-
 „ plorant aucune grace & n'en voulant
 „ de personne. Mr. le Duc d'*Armen-
 „ berg* & un autre Ami instruiront V.
 „ E. de mes Défenses. Elle trouvera
 „ sans doute au Conseil de Guerre les
 „ Accusations du Marquis de *Prié*. Sur
 „ tout cela je demande d'être jugé,
 „ & que ce Ministre le soit aussi, sans
 „ tort ni grace, ni pour lui ni pour moi,
 „ pour favoir qui des deux merite les
 „ titres infames qu'il m'a donnés à
 „ Cambray & à Paris.

„ Au reste, je ne crains personne
 „ dans cette Affaire, puisque nous vi-
 „ vons sous un Monarque qui se plaît
 „ à rendre bonne justice, & que tout
 „ ce que j'ai à demander de mieux,
 „ c'est qu'elle se fasse avec exactitude,
 „ sans partialité & sans prépotence de
 „ la part des principaux Juges. C'est
 „ ce que je supplie très-humblement
 „ V. E. de demander de ma part à S.
 „ M. I. & C. nôtre Auguste Maître,
 „ & sur quoi je vous supplie de me pro-
 „ teger comme vous avez toujours fait.

„ Etoit

„ Etoit signé , Le Comte de BONNE-
 „ VAL. Au Château d'Anvers ce 30.
 „ Septembre 1724. “

La Réponse sèche du Prince Eugene, ses dispositions que j'avois connues par la Lettre de mon Agent, m'avoient picqué au vif. Je lui envoyai un Ecrit qui n'étoit rien moins qu'une Requête, sous le titre suivant.

*Raisons que Mr. le Général Bonneval pour-
 roit alléguer à S. A. le P. Eugene de Sa-
 voye, concernant la durée de sa prison.*

„ Ce Général ne peut pas douter
 „ que S. A. ne connoisse parfaitement,
 „ que d'envoier en prison un homme
 „ de son Caractère, est un châtiment
 „ dans toutes les formes & même des
 „ plus rudes.

„ Que S. A. doit savoir aussi qu'il
 „ n'y a nul Tribunal, tel qu'il puisse
 „ être dans toute la Monarchie de S.
 „ M. I. qui soit autorisé d'infliger
 „ un châtiment à aucun Militaire de
 „ son service, à commencer depuis le
 „ moindre Enseigne, & que cela est
 „ seulement & uniquement réservé à
 „ l'autorité du Conseil Suprême de
 „ Guerre.

„ Que

„ Que les Gouverneurs en chef dans
 „ les Etats de S. M. qui proviennent de
 „ la Couronne d'Espagne, telle auto-
 „ rité qu'ils auroient pû avoir autrefois
 „ sur les Militaires de la Monarchie d'E-
 „ spagne, n'en ont plus aucune aujourd'
 „ hui en ce qui regarde d'infliger des
 „ peines ou des châtimens, puis qu'il se-
 „ roit absurde de statuer qu'un Tribu-
 „ nal aussi auguste & aussi respectable,
 „ comme l'est le Suprême Conseil de
 „ Guerre, auroit perdu son autorité de-
 „ puis l'acquisition des provinces de cet-
 „ te Monarchie. On ne pourroit pas
 „ même en avoir une pareille idée, sans
 „ offenser la dignité d'un Corps aussi il-
 „ lustre, qui a toujours été le bouclier du
 „ Corps Militaire Imperial.

„ Tout ce que dessus étant des ve-
 „ rités incontestables, le Comte de
 „ *Bonneval* ayant l'honneur de faire par-
 „ tie & d'être Membre de ce Conseil
 „ Suprême, il ne peut rester dans le
 „ silence sans trahir son devoir, & ne
 „ sauroit s'empêcher de marquer à S.
 „ A. comme à un Chef si illustre de ce
 „ Conseil Suprême, sa surprise & son
 „ étonnement, qu'elle aussi bien que
 „ tout le Corps de ses Confreres, a-
 „ près

„ prèstant de tems écoulé, n'ayent pas
 „ encore fait la moindre démarche
 „ pour reclamer du moins un homme
 „ de leur Société, & que sans réfléchir
 „ aux conséquences d'une infraction si
 „ téméraire à leur suprême autorité, ils
 „ le laissent lui Comte de *Bonneval* abandonné dans une prison où il n'a été
 „ conduit que par l'autorité usurpée d'
 „ un homme violent, sans Jugement, ni
 „ Sentence, & qu'il subit par conséquent
 „ un châtiment émané d'un Tribunal
 „ étranger, qui ne peut être que très
 „ ignominieux au Conseil Suprême de
 „ Guerre, & à tous les Généraux &
 „ Officiers de S. M.

„ Que dans toutes ses Dépêches précédentes, il n'a pas trouvé nécessaire
 „ de s'étendre sur ce Grief, persuadé
 „ qu'il étoit que la première démarche
 „ que feroit le Conseil Suprême, seroit
 „ sans doute de sauver son autorité lésée, & de le réclamer lui prisonnier
 „ pour le sentencier eux mêmes, comme ils le trouveroient à propos.

„ Que le Comte de *Bonneval* n'a fait
 „ aucune difficulté de reconnoître l'autorité de Mr. de *Prié* de pouvoir
 „ lui

„ lui faire donner les arrêts, ayant mê-
 „ me souhaité qu'on les lui confirmât
 „ après la première menace faite de la
 „ part du dit Marquis; mais que la con-
 „ noissance qu'il devoit avoir du pied
 „ du Service Imperial & de la Jurispru-
 „ dence du Conseil de Guerre Suprême,
 „ comme Conseiller de Guerre, l'a obli-
 „ gé de demander cet Arrêt par le canal
 „ du Maréchal Comte de *Veblen*, comme
 „ le seul *Représentant* du dit Conseil Suprê-
 „ me dans ce Pais, auquel Mr. le Mar-
 „ quis de *Prié* pouvoit donner ses ordres
 „ comme *Représentant* du Militaire, tout
 „ comme S. M. I. les donne au dit Con-
 „ seil Suprême, & ce n'est que jusques-
 „ là que devoit s'entendre l'autorité du
 „ Marquis de *Prié*. Mais que d'avoir
 „ entrepris de châtier un homme dé-
 „ pendant d'un Tribunal si respectable,
 „ contre tous les usages, contre les pri-
 „ vilèges des Militaires, c'est là une dé-
 „ marche des plus téméraires, & de la-
 „ quelle le Plénipotentiaire doit une ré-
 „ paration publique au Conseil Suprê-
 „ me, outre celle que lui Comte de *Bon-*
 „ *neval* demande en son particulier pour
 „ satisfaction d'un affront si sensible.

„ Que

„ Que si lui Comte de *Bonneval* a man-
 „ qué en quelque chose, ce qu'il ne
 „ croit pourtant pas, il a ses Juges com-
 „ pétens, desquels il attendra tranquil-
 „ lement la décision, mais qu'à l'égard
 „ de l'offense injurieuse faite & main-
 „ tenue jusqu'à présent contre lui par
 „ cet emprisonnement injuste & violent
 „ il ne peut s'empêcher de faire con-
 „ noître à S. A. que depuis que le nom
 „ de Service Imperial a existé, il n'y a
 „ nul exemple d'une pareille démarche
 „ contre un homme de son rang dans
 „ les Armées, excepté dans le cas de cri-
 „ me de Leze-Majesté par trahison. Qu'
 „ ainsi lui Comte de *Bonneval* proteste
 „ très solennellement contre l'établif-
 „ sement d'un tel Abus, & qu'il ne souf-
 „ frira point qu'on se serve de lui pour
 „ un exemple de cette nature, & qu'il
 „ ne veut point qu'on puisse transmet-
 „ tre à la postérité qu'il ait été le premier
 „ dans le Service Imperial à souffrir
 „ un tel Attentat, sans en avoir la répa-
 „ ration convenable. “

Je conviens que cette maniere de plai-
 der ma Cause ne flattoit guères l'orgueil
 de mes Juges, & qu'elle pouvoit les
 aigrir contre moi. Mais j'ay toujours
 cu

eu pour principe de ne rien faire ni de ne rien dire qui sentît la bassesse & qui ne convint à mon honneur & à ma naissance. Prié n'en usoit pas ainsi, j'ay vu de ses Ecrits : il se jettoit à leurs pieds, il embrassoit leurs genoux, il leur écrivoit les larmes aux yeux, il reclamoit leur protection, leur secours, dans les termes plus bas. Je crois que j'aurois chassé de mon service un valet qui m'auroit demandé grace d'une manière si rampante.

Quelque intéressé que je pusse être à mettre au fait l'Empereur & ses Conseils, j'eus du moins autant de soin d'instruire le Public. Prié avoit eu l'impudence de porter nôtre Affaire à son Tribunal. Il eut tout sujet de s'en repentir, il y reçut toute la confusion qu'il meritoit & dont l'iniquité de mes Juges n'a pu le laver. Je fis imprimer un Papier sous ce titre :

Déclaration, que le Comte de Bonneval a rendue publique, touchant les raisons indispensables qui l'obligeoient de s'opposer ouvertement aux Calomnies romanesques répandues contre la réputation, la vertu & la gloire de Mad. de Vau-

Tom. II, F „ lois

lois à présent Reine d'Espagne, & Fille de L^e
A. R. M. le Duc & Me. la Duchesse d'Or-
leans.

I.

„ Le Comte de *Bonneval* a l'honneur
„ d'être allié au Sang Royal de Fran-
„ ce, par les Maisons de *Foix & d'Al-*
„ *bret.*

„ Le Roi T. C. *Henri IV.* en recom-
„ mandant au Parlement de Pau en
„ Navarre ou Bearn, les Affaires du
„ Maréchal de *Biron*, qui étoit Fils d'un
„ *Bonneval*, écrivit au dit Parlement en
„ ces termes : Messieurs &c. je vous recom-
„ mande les Affaires que mon Cousin le Mare-
„ chal de *Biron* a devant vous, & je vous les
„ recommande avec d'autant plus de chaleur
„ qu'il est mon proche Parent par la Maison
„ de *Bonneval.* Etoit signé, HENRI.

„ Mr. le Duc de *Biron* d'aujourd'hui,
„ Beau-Pere du Comte de *Bonneval*, a
„ la Lettre de ce grand Roi en Origini-
„ nal & de la propre main de ce Monar-
„ que.

II.

» Le Comte de *Bonneval* étant né Su-
 » jet de la Royale Maison de France, ne
 » peut se dispenser d'imposer silence
 » aux calomnies que l'on débite contre
 » les Princes, & sur tout quand il s'agit
 » de l'honneur d'une Dame d'un rang
 » aussi respectable que la Fille d'un
 » Duc d'*Orleans*, & une Reine d'Espa-
 » gne.

III.

» Le Comte de *Bonneval* aiant été
 » contraint de quitter sa Patrie & de
 » porter les armes contre elle, ce qui
 » l'avoit fait condamner par contuma-
 » ce à perdre les biens & la tête, S. A.
 » R. le Duc d'*Orleans* l'a fait restituer
 » en France dans toutes ses prérogati-
 » ves, biens & honneurs l'an 1718. de la
 » maniere le plus obligeante & la plus
 » distinguée.

IV.

» M. le Duc d'*Orleans* a rétabli le
 » Duché de *Biron* dans la Maison & sur
 F 2 » la

„ la personne du Duc de *Biron* Beau-Pe-
 „ re du Comte de *Bonneval* , qui étoit
 „ éteint depuis la mort du Maréchal &
 „ Duc de *Biron* Amiral de France , qui
 „ fut décapité sous le Roi *Henri IV.*

V.

„ Mr. de *Biron* , avant que d'être ré-
 „ tabli dans le Duché de ses Ancêtres ;
 „ étoit le Premier Ecuyer de feu S. A.
 „ R. le Duc d'*Orleans* , Charge que
 „ possède actuellement auprès de M.
 „ le Duc d'*Orleans* d'à présent le Che-
 „ valier de *Biron* , de l'Ordre de S. Jean
 „ & Beau-Frere du Comte de *Bonne-*
 „ val.

VI.

„ Me. la Duchesse d'*Orleans* Douairie-
 „ re regarde la Comtesse de *Bonneval* E-
 „ pouse dudit Comte, comme si c'étoit
 „ sa Fille, l'honneur de sa protection &
 „ la comble journellement de ses gra-
 „ ces ; & toutes les deux Maisons de
 „ *Bonneval* & de *Biron* , sont actuellement
 „ étroitement attachées à la Maison
 „ Royale d'*Orleans*.

VII.

VII.

„ Dans la dernière Guerre d'Italie
 „ en 1719. le Comte de *Bonneval* fut
 „ commandé pour la Sardaigne, & de-
 „ puis pour la Sicile. Le Comte de
 „ *Merci*, qui étoit en Sicile, lui fit
 „ savoir à Milan, qu'il ne pouvoit ti-
 „ rer de Naples ni d'ailleurs aucunes
 „ munitions, sans lesquelles cepen-
 „ dant il ne pouvoit faire la Guerre,
 „ & qu'ainsi il se trouvoit fort embar-
 „ rassé.

„ Le Comte de *Bonneval* jugea que
 „ le meilleur parti qu'il y avoit à pren-
 „ dre, étoit de s'adresser à la France,
 „ de sorte que comptant sur les bontés
 „ & sur l'amitié, que feu S. A R. le
 „ Duc d'*Orleans* Régent de France
 „ lui avoit toujours témoignées, mê-
 „ me dans le tems qu'il n'étoit encore
 „ que Duc de Chartres, il crut avoir
 „ assez de crédit pour obtenir en son
 „ nom tout ce dont on pouvoit avoir
 „ besoin.

„ Il fit donc partir pour Paris à la
 „ fin du mois d'Août le Comte de la
 „ *Tour*, qui se trouvoit auprès de lui à
 „ Milan, & alors Lieutenant Colonel

„ de son Régiment dont il est actuel-
 „ lement Colonel, & dont le Certi-
 „ ficat ou Attestation est ci - jointe.
 „ Il fut parfaitement bien reçu de M.
 „ le Duc d'Orleans, Regent de Fran-
 „ ce, qui envoya aussi-tôt au Comte
 „ de *Bonneval* tout ce qu'il avoit de-
 „ mandé, savoir 12. Canons, 10. Mor-
 „ tiers, 54000. Boulets, 3000. Barils
 „ de poudre, 3000. Bombes &c. &
 „ 4. Ingenieurs. Il mit de plus le Sr.
 „ de *Chavigny*, Envoyé de France à
 „ Genes, sous les ordres du Comte
 „ de *Bonneval*, pour lui faire tenir l'ar-
 „ gent qu'il lui demanderoit, & lui
 „ faire fournir des Arsenaux de Pro-
 „ vence tout ce qu'il ordonneroit.
 „ C'est de quoi il rendit compte tout
 „ aussi-tôt au Louable Conseil de Guer-
 „ re de S. M. I. & C. par sa Lettre
 „ écrite de Genes le . . . Septembre &
 „ de Messine le . . . Octobre 1719.
 „ Mais personne ne le requerant de
 „ continuer de solliciter ce subside, pas
 „ même le Comte de *Nesselerod* à qui
 „ il en parla, & qui avoit la Caisse
 „ générale d'Italie, il crut qu'on avoit
 „ trouvé une meilleure voye que la
 „ sienné, pour en être payé. Il est
 „ vrai que S. A. S. le Prince *Eugene*
 „ lui

„ lui écrivit à Messine au mois de Décembre, que S. M. I. & C. l'honoreroit d'une Lettre, par où elle témoigneroit le contentement qu'elle avoit de ses services dans cette occasion; mais il ne reçut point cette grace.

„ Au reste, le Cardinal *Dubois*, alors Abbé, & faisant la fonction de premier Ministre ou de Ministre Confident, écrivit au Comte de *Bonneval* de la part du Régent, que c'étoit à lui que S. A. R. envoyoit tout cela, & non à d'autres, n'y étant pas obligé par les Traités. Cette Lettre est déposée à la Chancellerie de Milan. Il l'assuroit même qu'il n'avoit qu'à demander, & que S. A. R. qui s'intéressoit à sa gloire & aimoit sa personne, ne le laisseroit manquer de rien de ce qu'il seroit en son pouvoir, pour l'Expédition qu'il alloit faire.

„ Cette Lettre fut suivie de plusieurs autres de l'Abbé *Dubois* de la part du Régent, toutes du même stile & aussi obligeantes. Toutes les fois que Mr. le Duc de *Biron* écrivoit en ce tems-là au Comte de *Bonneval*,

„ il confirmoit les mêmes bontés de
 „ S. A. R. lui faisant toujours mille
 „ amitiés de la part de ce grand Prin-
 „ ce ; ce qu'il a toujours continué de-
 „ puis, jusqu'à sa mort arrivée l'année
 „ passée.

VIII.

„ Dans le Procès que le Comte de
 „ *Bonneval* a eu contre son frere, &
 „ qui dure encore, quoiqu'il en ait
 „ gagné tous les principaux Articles,
 „ toute la Maison d'*Orleans* s'est tou-
 „ jours intéressée pour lui, & lui con-
 „ tinue actuellement les mêmes gra-
 „ ces.

„ On ne finiroit point, si l'on vou-
 „ loit détailler les obligations que le
 „ Comte de *Bonneval* a depuis son en-
 „ fance à toute la Maison d'*Orleans*.
 „ Mais l'on croit que tout ce qui est
 „ énoncé ci - dessus suffira pour faire
 „ connoître, qu'il devoit en honneur
 „ & en conscience défendre S. M. la
 „ Reine d'Espagne, Fille de M. le
 „ Duc & de Me. la Duchesse d'*Or-*
 „ *leans*, des Calomnies injurieuses &
 „ romanesques que l'on débitoit contre
 „ la

„ la gloire & la vertu de cette grande
 „ Princesse, & qu'il sera approuvé de
 „ tous les honnêtes gens. “

Le Comte de la Tour appuïa le septième Article de cette Déclaration par ce Certificat en bonne forme :

Je soussigné atteste, qu'étant dépêché au mois d'Août l'année 1719. de Milan à Paris par Messieurs les Comtes de *Colloredo* & *Bonneval*, pour faire expédier à la Cour de France les subsides accordés à S. M. Imperiale & Catholique en vertu de la Quadruple Alliance, j'eus de plus la Commission de solliciter du Canon, des Munitions, des Ingenieurs, &c. étant chargé pour cet effet de Lettres très fortes de Mr. le Comte de *Bonneval* à Son Altesse Royale le Regent de France & à Mr. l'Abbé *Dubois*. Je fus présenté à S. A. R. par Mr. le Duc de *Biron* d'aujourd'huy, qui me seconde dans toutes mes Affaires avec toute l'ardeur possible, & je fus parfaitement bien reçu de ce Prince, qui m'assura vouloir faire tout au monde pour cooperer à la gloire & à la fortune de Mr. le Comte de *Bonneval*. C'est ce qui me donna la har-

dieffe sur le champ de demander à S. A. R. trois mois de subsides au lieu de deux qui portoient mes Instructions, ce qui me fût accordé d'abord. De là je fus renvoyé à Mr. l'Abbé *Dubois*, qui me fit le même compliment que m'avoit fait S. A. R. au sujet de la fortune de Mr. le Comte de *Bonneval*, & il fut ordonné que les Lettres de Change seroient payées aux ordres de Mr. le Comte de *Bonneval* par Mr. de *Charnigny*, que je fis expédier pour cela fort vite, disant d'avoir dans mes Instructions de solliciter promptement le départ de cet Envoyé pour faciliter le reçu des deniers. Et il est à remarquer que tous mes Affaires auprès de S. A. R. & Mr. l'Abbé *Dubois*, furent finies en trois jours, tant ils temoignerent de vivacité à satisfaire aux Instructions que j'avois. En foi de quoi je signe. *Fait à Anvers le 25. Septembre 1724. Etoit signé, DE LA TOUR Colonel.*

(L. S.)

Je répandis par tout des copies de tout ce que j'avois écrit à Vienne.

J'écri-

J'écrivis aux Plénipotentiaires d'Espagne à Cambray.

„ Messieurs, Vos Excellences savent
 „ en partie ce qui s'est passé entre le
 „ Marquis de Prié & moi, au sujet des
 „ Calomnies inventées dans sa Maison
 „ contre l'honneur de la Reine d'Es-
 „ pagne; je prendrai la liberté de les
 „ instruire de ce qu'ils pourroient igno-
 „ rer là dessus, puisque dans le Fait dont
 „ ils s'agit, nos intérêts sont communs.

„ Les grands éclats de ce Ministre
 „ dans les Conseils d'Etat, assemblés
 „ contre moi à Bruxelles avec autant
 „ d'irrégularité que de vanité & de
 „ présomption, ses correspondances
 „ dans les Pais étrangers; dans lesquel-
 „ les il me traite d'*Imposseur*, d'*homme*
 „ *sans Foi & sans Religion*, les discours
 „ qu'il a tenus & qu'il tient encore
 „ publiquement, me mettent en droit
 „ de me défendre enfin contre les pres-
 „ tiges qu'il entasse avec audace les
 „ uns sur les autres devant lui, pour
 „ cacher au Public ses craintes & ses
 „ terreurs.

„ Le Caractere respectable dont il
 „ est revêtu, me l'avoit fait ménager
 „ jusqu'à présent: mais comme il a
 „ excédé ses Pouvoirs, je suis en droit

„ &

„ & dans la nécessité de déclarer la vé-
 „ rité devant toute l'Europe , dont il
 „ a voulu prévenir les suffrages.

„ Je le ferai donc, Messieurs, sans
 „ déclamation & sans y mêler d'inju-
 „ res : de pareils procédés n'étant pro-
 „ pres qu'aux gens d'une basse naissan-
 „ ce, qui ne peuvent se défaire des
 „ mauvaises habitudes de leur é-
 „ ducation, dans quelque rang que la
 „ fortune les-élève; semblables en ce-
 „ la à la Chatte de la Fable, métamor-
 „ phosée en Femme qui quittoit le lit
 „ de son Epoux pour courrir après
 „ les rats & les souris.

„ Les personnes de ma naissance ont
 „ trois Maîtres: Dieu, leur Honneur
 „ & leur Souverain. Vos Excellen-
 „ ces savent tout comme moi, que
 „ nous ne devons rien à ce dernier qui
 „ puisse choquer les deux premiers.
 „ Mon honneur qui n'a & ne doit point
 „ avoir d'autre défenseur que moi,
 „ m'ordonne en ce jour de vous mani-
 „ fester la vérité. Je crois ne le pou-
 „ voir mieux faire qu'en envoyant à
 „ Vos Exc. une Copie très complète
 „ & exacte de tout ce que j'ai fait
 „ mettre aux pieds du Trône de l'Em-
 „ pereur mon auguste Maître & à
 „ son

„ son Suprême Conseil Aulique de Guer-
 „ re. Ce sera toute ma défense contre
 „ les injures du Marquis de Prié, puis
 „ qu'il n'y a acun des Sujets ni des Of-
 „ ficiers de ce grand Monarque, qui
 „ ôsât aborder un Tribunal aussi juste &
 „ aussi redoutable que le sien le men-
 „ songe sur ses levres ou dans ses Ecrits.

„ Vos Exc. verront que tout ce que
 „ j'ai l'honneur de demander à l'Empe-
 „ reur est équitable & simple. Il consiste
 „ dans une Requête fort raisonnable.
 „ C'est qu'il lui plaise de m'accorder
 „ des Commissaires revêtus d'assez d'au-
 „ torité pour que le Marquis de Prié,
 „ & ceux de sa Maison, qui ont eu l'
 „ insolence de calomnier S. M. la Rei-
 „ ne d'Espagne, soient contraints de
 „ les connoître pour Juges dans cet-
 „ te Affaire, & que ce Ministre, des-
 „ titué de ce dont il a abusé contre
 „ moi, laisse par ce moien la liber-
 „ té aux témoins que je nomme à S.
 „ M. I. & C. de pouvoir déposer sans
 „ crainte ce qu'ils auront entendus di-
 „ re dans la maison de ce Ministre
 „ contre S. M. la Reine d'Espagne, &
 „ déclarer les personnes présentes avec
 „ eux à ces Calomnies, pour qu'elles
 „ „ soient

„ soient à leur tour interrogées cha-
 „ ne à son Tribunal: Demande qui, j'
 „ espere, sera approuvée de Vos Exc.
 „ puisque par les violences que j'ai es-
 „ suyées de la part de ce Ministre, il a
 „ encore voulu faire connoître aux ré-
 „ moins que je cite, à quel traitement
 „ rigoureux ils devoient s'attendre & à
 „ quel degré il pousseroit sa vengeance
 „ contr'eux au cas que quelqu'un eût
 „ la hardiesse de déposer contre lui ou
 „ contre quelqu'autre de sa Famille.

„ Cette Demande que je fais à l'Em-
 „ pereur mon auguste Maître, est si
 „ juste, que je suis persuadé de l'obte-
 „ nir seul de sa clémence. Mais com-
 „ me je crois qu'il est de la dignité des
 „ Couronnes d'Espagne & de France
 „ de ne pas laisser une Cause aussi ho-
 „ norable entre les mains d'un simple
 „ Particulier comme moi, je ne dou-
 „ te pas que Vos Excellences & les
 „ Ministres de France, ne s'empres-
 „ sent de m'enlever cette gloire & qu'ils
 „ ne reçoivent des ordres précis, pour
 „ faire en sorte que les titres d'*Impo-
 „ steur, d'homme sans Foi & sans Religion,*
 „ retombent sur ceux qui les ont mal-
 „ à-propos mis en œuvre contre moi,
 „ pour

„ pour avoir défendu la vertu de V^{otre}
 „ grande Reine, sortie d'un auguste
 „ Sang, que j'ai toujours réveré, à qui j'
 „ ai l'honneur d'appartenir pas les Mai-
 „ sons de Foix & d'Albre., duquel je suis
 „ né Vassal & Sujet, & à qui mes Ancê-
 „ tres doivent tout.

„ On voudroit en vain opposer à
 „ tout cela, les malheurs de ma vie,
 „ qui m'ont conduit les Armes à la main
 „ avec les Troupes Impériales jusques
 „ dans le Pais du Roi de glorieuse mé-
 „ moire, mon ancien Maître. Mais
 „ le refuge généreux que m'accorda
 „ l'auguste Maison d'Autriche dans ces
 „ mêmes Malheurs, & les Charges qu'
 „ Elle m'a fait la grace de me confier,
 „ presque en même tems, m'imposoient
 „ de la servir très-fidèlement & avec
 „ zèle, un homme de ma naissance &
 „ de mon éducation étant incapable de
 „ trahir sa gloire & de son devoir dans
 „ aucune occasion. Mais l'on doit être
 „ aussi très-persuadé en même tems que
 „ je tirerai toujours la même épée
 „ quand il s'agira de défendre l'hon-
 „ neur des personnes des Princes & des
 „ Princesses du Sang Royal de France,
 „ auquel je n'ai jamais fait la Guerre.

„ Dans

„ Dans cette conjoncture, Messieurs
 „ ma vanité est varvenue au suprême
 „ degré, & ma force augmente à mesu-
 „ re que j'ai à souffrir des audacieux em-
 „ portemens du Marquis de Prié. Je
 „ suis trop heureux que l'on me doive
 „ les réparations dûes à S M. la Reine, &
 „ je suis prêt à souffrir mille fois plus
 „ encore pour une si belle & si glorieuse
 „ Cause. Il est vrai que pour ce qui est
 „ des choses personnelles qui se sont
 „ passées entre Prié & moi dant cette Af-
 „ faire, s'il reste encore digne de ma co-
 „ lere quand elle sera terminée, je sau-
 „ rai bien le punir moi-même de ses in-
 „ solences. Ce que Vos Exc. auront vû
 „ que je déclare ouvertement à nôtre
 „ Suprême Conseil de Guerre.

„ J'envoye à Vos Exc. mes deux
 „ Dépêches à la Cour de Vienne du 30.
 „ Août & du 8. Septembre, pour qu'ils
 „ puissent connoître & manifester par
 „ tout le monde la vérité, qui est que
 „ j'en'ai rien fait que de juste, & rien
 „ dit que de vrai. Ce que l'on verra
 „ encore mieux, après que mes preu-
 „ ves seront établies par les témoigna-
 „ ges des plus honnêtes gens & des plus
 „ qualifiés des Pays - Bas. Et c'est là
 „ où

„ où je m'arrêterai , Messieurs. Car
 „ il ne convient pas à un aussi petit su-
 „ jet que moi de passer outre ; les satis-
 „ factions que l'on dit à la Reine étant
 „ un ouvrage pour les Couronnes de
 „ France & d'Espagne, dont leurs Mi-
 „ nistres doivent être chargés,

„ Au reste , ne craignez pas , Mes-
 „ sieurs , de donner tel cours qu'il plai-
 „ ra à Vos Exc. à cette Lettre & aux Pa-
 „ piers que je prens la liberté de vous
 „ envoyer , par aucun menagement
 „ pour moi. Car quand l'honneur
 „ d'un homme de mon rang dans les
 „ Armées, & de ma naissance , est atta-
 „ qué, il ne reconnoît plus que Dieu au
 „ dessus de lui, jusqu'à ce qu'il ait terras-
 „ sé les audacieux & les teméraires qui
 „ ont ôsés tenter de le flétrir par un en-
 „ droit aussi sensible.

„ Ainsi Vos Exc. m'obligeront de
 „ divulguer cette Lettre & tout ce que
 „ je leur envoyer , à tous les Ministres
 „ qui sont à Cambray , & de faire mê-
 „ me imprimer le tout , si elles le ju-
 „ gent à propos , puis que cette Affai-
 „ re n'est point une Affaire d'Etat,
 „ comme *Prie* le divulgue , mais un
 „ Démêlé particulier entre nous, & que
 „ par ses impertinences , il m'a mis en

„ droit d'oublier le Caractere dont il est
 „ revêtu. Mais j'ai le sens de distinguer
 „ les Reliques d'avec l'Ane qui les por-
 „ te. Je suis avec tout l'attachement
 „ possible &c. Signé A. L. BONNE-
 „ VAL. Au Château d'Anvers le 12. Sept.
 „ 1724. “

Les derniers mots de ma Lettre firent
 imaginer à quelqu'un, la Fable que je ne
 mets icy que pour avoir occasion de
 protester qu'elle n'est pas de moi.

FABLE DE L'ANE QUI PORTOIT LES RELIQUES.

Une Eglise tombant en ruine, les Prê-
 tres résolurent d'en transporter les Reli-
 ques sur un Ane, dans la Cathédrale d'une
 Ville voisine. Par tout où ils passoient, le peu-
 ple se mettoit à genoux. L'Ane orgueilleux
 prit pour lui tous les respects qu'on rendoit aux
 Reliques. Il releva sa tête, remua ses oreilles,
 se battit les flancs avec sa queue & arriva fière-
 ment à la porte de la maison, où il fut déchar-
 gé du saint fardeau, & mis à l'Etable. Son
 orgueil l'Empêcha de manger toute la nuit.
 Le matin, il rompit son licol & se mit
 à courir par la Ville, croyant voir le
 peuple se prosterner devant lui. Mais

il fut fort étonné, quand au lieu d'hommages comme la veille, il se vit ramener à son Etable à coups de bâton.

Les Reliques représentent ici les Charges que les Princes confèrent ; & l'Ane c'est le Marquis de Prié & ses semblables, qui étant nés de la lie du peuple, croient qu'on rend à leurs personnes les hommages qu'ils reçoivent, tant les hommes de néant sont susceptibles de sotte vanité.

Cette Lettre fut suivie d'une autre aux Plénipotentiaires de l'Empereur à Cambray, qui accompagnoit l'envoi particulier de mes Défenses, qu'ils m'avoient fait prier de leur faire tenir. Je ne la rapporte que pour faire voir comment je soutenois mon rang.

„ Messieurs, comme j'étois très persuadé que les Libelles du Marquis de Prié étoient incapables de faire impression sur l'esprit de Vos Excellences, je n'avois pas crû qu'il fût nécessaire, de leur appliquer les mêmes remèdes que j'ai distribués aux personnes de qui j'étois moins connu, que je n'ai l'honneur de l'être de Vos Excellences.

„ Mais puisqu'elles jugent qu'il étoit de mon devoir de leur participer les

„ mêmes choses , je le fais d'autant
 „ plus volontiers , qu'ayant l'honneur
 „ d'être depuis longtems ami & ser-
 „ viteur de l'un & de l'autre de Vos
 „ Exc. je serai très content aussi qu'el-
 „ les ayent une parfaite connoissance
 „ de toutes mes démarches dans une
 „ Affaire , qui par l'imprudencce du
 „ Marquis de *Prié* pourra faire quelque
 „ bruit dans toute l'Europe , afin qu'el-
 „ les en puissent juger.

„ Une autre raison encore plus for-
 „ te que la premiere, m'avoit fait croi-
 „ re que je ne devois plus participer
 „ cette Affaire à Vos Exc. & qu'El-
 „ les ne se soucioient pas d'en avoir
 „ connoissance. C'est qu'en ayant
 „ donné part dès le commencement à
 „ S. E. M. le Comte de *Windisgratz*, il
 „ ne m'avoit pas honoré d'une ré-
 „ ponse , quoique je le suppliasse de
 „ communiquer aussi ma Lettre & les
 „ Pièces incluses à S. E. Mr. le Baron
 „ de *Pentenrieder*. Mais bien que le
 „ Baron d'*Uyvari* Capitaine dans mon
 „ Regiment , ne me dise encore au-
 „ jourd'hui que de bouche , ce que Vos
 „ Exc. souhaitent de moi , je le fais
 „ très volontiers pour cette fois-ci.
 „ Car Vos Excellences doivent savoir,
 „ que

„ que je romps d'ordinaire tout com-
 „ merce avec les muets, & avec ceux qui
 „ ne répondent pas à mes Lettres, de
 „ quelque grade qu'ils soient revêtus.
 „ Elles trouveront cependant dans ce
 „ paquet deux Expéditions à Vienne,
 „ savoir celle du 30. Août, & celle du 8.
 „ Septembre, & j'ose me flatter que
 „ vous m'honorerez d'une réponse à la
 „ présente Lettre.

„ Les titres que le Marquis de *Prié*
 „ me donne dans les Lettres qu'il a
 „ écrites à S.E. Mr. le Baron de *Pentenrie-*
 „ *der* & à Mr. *Fonseca*, pour les commu-
 „ niquer aux Ministres à Cambray & à
 „ Paris, & qu'il a aussi communiquées
 „ à Mr. le Marquis de *Roussi*, Ministre
 „ de France à Bruxelles: ces titres,
 „ dis-je, sont le but principal de ma
 „ seconde Expédition. Car il faut
 „ qu'ils tombent sur Mr. de *Prié*, ou sur
 „ moi, selon les loüables Coutumes de
 „ l'Allemagne.

„ Ainsi, Messieurs, Vos Excellen-
 „ ces auront la bonté de souffrir &
 „ d'agréer que je prenne la liberté
 „ de les sommer en même tems,
 „ de conserver les dites Dépêches que
 „ le Marquis de *Prié* leur a écrites

„ quelque instance qu'il fasse pour les
 „ ravoir. Et j'espere aussi de leur ju-
 „ stice, que si elles les ont communi-
 „ quées l'un ou l'autre aux Ministres
 „ étrangers, comme le dit Marquis les
 „ en a prié, ils ne feront aucune dif-
 „ ficulté de m'en délivrer une Copie
 „ authentique & collationnée. C'est
 „ la grace que j'ai l'honneur de leur
 „ demander, étant juste que, s'ils ont
 „ fait la dite publication aux dits Mi-
 „ nistres, ils m'en fassent également
 „ la communication, pour me pou-
 „ voir défendre, puisque ce seroit sans
 „ cela me donner un coup par derriè-
 „ re, ce que les Allemands ne font ja-
 „ mais, & que Vos Excellences sont
 „ l'un & l'autre incapables de faire.
 „ J'ai l'honneur d'être avec le plus
 „ parfait attachement &c. *Etoit si-*
 „ gné **AL BONNEVAL.** *Au*
 „ Château d'Anvers in 15. Septembre
 „ 1724. “

Comme Fonseca avoit montré la
 Lettre diffamatoire de Prié au Comte
 de Morville, je crus aussi lui devoir
 écrire.

Lettre à Mr. le Comte de Morville , Secrétaire d'Etat de France pour les Affaires étrangères.

„ Monsieur, j'ai appris que le Sr.
 „ de Fonseca , Ministre de S. M. I. &
 „ C. avoit été chargé de la part du
 „ Marquis de Prié , de montrer à Vo-
 „ tre Excellence une Lettre de ce Mi-
 „ nistre.

„ Les termes injurieux dont elle est
 „ pleine, m'obligent à vous supplier
 „ très humblement de suspendre votre
 „ jugement sur toute cette Affaire,
 „ jusqu'à ce que S. M. I. & C. ait dé-
 „ cidé & que je puisse convaincre V.
 „ E. que je n'ai point inventé les in-
 „ famies contre la Reine d'Espagne,
 „ comme me l'impute le dit Marquis,
 „ pour les appliquer ensuite sur sa fa-
 „ mille , mais qu'elles ont été réelle-
 „ ment débitées par ceux que j'ai
 „ nommés. Au reste, Monsieur, com-
 „ me l'Empereur mon Auguste Maî-
 „ tre tient cette Cause dans son Tribu-
 „ nal, & que c'est un Prince d'une
 „ équité parfaite , j'espère que dans
 „ peu vous connoîtrez les véritables
 „ Auteurs de cette abominable Calom-

„ nie, & comme ce Monarque n'est
 „ pas moins galant & honnête-homme
 „ que grand & juste dans tout ce qu'il
 „ fait, V. E. pourra assurer la Cour
 „ qu'il ne sera pas nécessaire qu'elle en-
 „ tre dans aucun engagement, par rap-
 „ port aux satisfactions que l'on pour-
 „ roit exiger au nom de la France & de
 „ l'Espagne, puis que le cœur de l'Em-
 „ pereur est si généreux qu'il suffira qu'
 „ il connoisse les coupables pour les châ-
 „ tier comme ils le méritent, sans que
 „ vous vous en méliez.

„ Je n'envoye point à V. E. mes
 „ Dépêches à Vienne, puis qu'Elle les
 „ pourra recevoir par Mrs. les Pléni-
 „ potentiaires de France à Cambray,
 „ & que je dois aussi les remettre à
 „ Mr. le Marquis de *Rossi* à Bruxel-
 „ les, quand mes affaires me donne-
 „ ront le tems de les faire mettre au
 „ net: Vous suppliant au reste, Mon-
 „ sieur, de ne point ajouter foi à tout
 „ ce que vous pourra dire le Sr. *Fon-*
 „ *seca*, sur mes Démêlez avec son Pro-
 „ tecteur; je ne vous demande point
 „ aussi de me croire, mais d'avoir la
 „ bonté d'attendre la décision de S.
 „ M. I. & C. qui doit manifester à
 „ toute l'Europe qui du Marquis de

„ Prié

„ Prié ou de moi , est l'Imposteur , l'homme
 „ sans Foi , sans Religion , qui se retracte ,
 „ invente des infamies &c. Je suis &c.
 „ Etoit signé , Le Comte de BONNE-
 „ VAL. Au Château d'Anvers ce 12.
 „ Septembre 1724. “

Je m'appliquai à justifier ces démar-
 ches. Je le fis par deux Lettres que j'é-
 crivis ou que je supposai avoir écrites
 à deux de mes Amis, l'un à Vienne,
 l'autre à Bruxelles.

*Lettre de Mr. le Comte de Bonneval à un
 Ami de Bruxelles.*

„ Monsieur , j'ai reçu la Lettre dont
 „ vous m'avez honoré du 15. avec la
 „ Copie de votre Lettre au Comte
 „ de W. l'accusation de la reception
 „ du paquet remis par le Sr. Durand ,
 „ & plusieurs réflexions très judicieu-
 „ ses sur le pas que j'ai fait d'envoyer
 „ à Cambray & où vous savez , les
 „ Expéditions de Vienne. J'y ré-
 „ pondrai :

„ 1. Que cette Affaire est privée &
 „ particulière entre le Marquis de Prié
 „ & moi.

„ 2. Qu'il m'étoit absolument im-
 „ possible , mon honneur étant en pé-

„ fit, de laisser prendre racine aux ca-
 „ lomnies de *Prié*, & que je ne pouvois
 „ y mieux remédier qu'en publiant
 „ mes Dépêches à S. M. I. De quoi vous
 „ aurez vû que j'ai donné part d'avan-
 „ ce moi-même à l'Empereur, dans
 „ ma Lettre du 8. de Septembre,
 „ dans l'intention de le faire, le juge-
 „ ant indispensable pour la défense de
 „ ma réputation.

„ 3. Qu'il falloit que les Ministres
 „ de France & d'Espagne eussent con-
 „ noissance de la vérité de ce qui s'é-
 „ toit passé, puis que *Prié* avoit don-
 „ né ordre de me calomnier auprès
 „ d'eux, & que comme un homme
 „ comme moi n'est pas capable d'en-
 „ voyer furtivement des justifications
 „ à aucun Ministre étranger, j'ai dû
 „ le faire publiquement & avec la hau-
 „ teur & la confiance d'un Soldat qui
 „ a le cœur droit, & qui ne craint rien
 „ des événemens.

„ 4. Que mon but, aiant la Guerre
 „ avec *Prié*, devant être de le per-
 „ dre, comme il a tenté de le faire de
 „ moi par ses calomnies à Cambray
 „ & à Paris, c'est-à-dire, par toute
 „ l'Europe, je dois songer à la gran-
 „ de Affaire, qui est de vaincre ; que
 „ le

„ le moïen que j'ai pris & mes mesu-
 „ res m'y conduisant tout droit, il
 „ n'importe pas si cela se fait exacte-
 „ ment suivant le goût & la regle des
 „ Cours, puis qu'un homme de cou-
 „ rage hazarde volontiers une petite
 „ mortification de la part de son Maî-
 „ tre, pour arriver à un plus grand
 „ bien, qui est l'objet principal qu'il
 „ ne faut jamais perdre de vue, &
 „ qu'il doit suivre sans aucun égard les
 „ routes les plus courtes, pourvû que
 „ ce soient celles des gens de bien,
 „ quand on y devroit chiffonner sa per-
 „ ruque, déchirer ses habits, perdre son
 „ chapeau & le talon de ses souliers en
 „ sautant les fossés. Ceci vous dit
 „ tout. Mais apprenez de vôtre servi-
 „ teur qu'il y a des cas où il faut aban-
 „ donner les regles pour réussir contre
 „ les Calomniateurs.

„ Comme vous voyez, mon cher
 „ Comte, je ne suis pas né fort timi-
 „ de; mais vous ne verrez rien qui ne
 „ soit vrai dans tout ce que je vous ai
 „ communiqué, & d'un honnête hom-
 „ me.

„ Au reste si vous lisez attentive-
 „ ment mes Lettres à S. M. vous ver-
 „ rez qu'elles présagent les pas que j'ai
 „ fai

„ faits, avec toute la franchise d'un
 „ Soldat qui ne craint rien, pas même
 „ son Maître, quand il y va de
 „ son honneur, que je n'ai jamais en-
 „ gagé ni n'engagerai de ma vie à au-
 „ cun des Rois de la terre. Au reste
 „ le pas est fait. Je le ferois encore
 „ s'il ne l'étoit pas. Il me conduit
 „ bien droit à mon but, je me moque
 „ du reste.

„ *Audaces fortuna juvat, timidosque*
 „ *repellit.*

„ Mille tendres complimens au cher
 „ Comte de Lannoy, à Mr. le Prince
 „ de Ruembre & à tous mes Amis.
 „ Mes respects à Madame. J'ai le cœur
 „ gai & content, quoique je me sois
 „ fait un plan de ne voir ici personne
 „ de ce Pais, de peur des rapports,
 „ excepté pourtant mon Souverain
 „ Seigneur le Marquis de Rubbi. Je suis
 „ &c. Etoit signé A L. BONNE-
 „ VAL. Au Château d'Anvers ce 16.
 „ Septembre 1724.

„ Lettre de Mr. le Comte de Bonneval à
 „ un de ses Amis, Ministre
 „ à Vienne.

„ Monsieur, ayant appris de Mr. le
 „ Prin-

„ Prince , qu'il avoit eu l'honneur de
 „ rendre compte à V. E. de ce qu'il
 „ savoit de mon Affaire avec le Mar-
 „ quis de *Prié* , je doute que les Let-
 „ tres de ce Ministre & tous les Li-
 „ belles diffamatoires qu'il a répandus
 „ à la Cour de France & à Cambray
 „ contre mon honneur , soient tous
 „ venus à sa connoissance ; ainsi il n'au-
 „ ra pû l'en instruire. Cela a été au
 „ point que mes parens & toute la
 „ Maison d'*Orleans* , regardant mon
 „ silence comme un aveu de tout ce
 „ que cet homme , le plus effronté
 „ Menteur de la terre , publioit contre
 „ moi , m'ont écrit de toutes parts,
 „ aussi bien que les Ministres François
 „ à Cambray , pour me donner avis
 „ de ce qui se passoit contre ma ré-
 „ putation , & pour me conseiller de
 „ mettre la vérité en evidence , & qu'il
 „ n'y avoit pas de tems à perdre , car
 „ que lors qu'on laissoit prendre racine
 „ aux Calomnies , si l'on en guérissoit il
 „ en restoit pourtant toujours la cica-
 „ trice.

„ J'ai songé aux moyens les plus
 „ courts pour désabuser le Public. Mais
 „ enfin rien ne m'a paru plus propre
 „ que d'envoyer à tous les Plénipoten-
 „ tiaï-

„ tiaires de France & d'Espagne à Cam-
 „ bray, les mêmes choses que j'avois
 „ eu l'honneur d'exposer aux pied du
 „ Trône de S. M. I. & C. & de son Su-
 „ prême Conseil de Guerre, avec les
 „ Relations & Justifications; le tout
 „ exactement copié.

„ Les deux seuls à qui je n'en ai point
 „ adressé, sont le Comte de *Windis-*
 „ *gratz* & le Baron de *Pentenrieder* Mini-
 „ stres de nôtre auguste Maître, par la
 „ raison que le premier est trop ennemi
 „ de *Prié* & avec justice, & le second trop
 „ son Ami. Mais je donne part à Mr.
 „ de *Windisgratz*, que s'il en est curieux,
 „ il les trouvera entre les mains des
 „ François & des Espagnols, auprès des-
 „ quels on m'avoit calomnié.

„ Vôte Excel. voit que c'est la né-
 „ cessité d'une juste défense qui m'a
 „ forcé de faire ce pas là. Mais com-
 „ me les Protecteurs de *Prié* pourroient
 „ empoisonner cette manœuvre auprès
 „ du Maître, j'ai l'honneur de vous
 „ envoyer la Lettre que j'écris aux
 „ Plénipotentiaires d'Espagne, où je
 „ leur déduis les motifs qui me for-
 „ cent à leur communiquer toutes ces
 „ Pièces. Sur quoi je vous supplie très-
 „ hum-

„ humblement de prévenir nôtre au-
 „ guste Maître, & de faire connoître
 „ à ce grand Monarque, qu'un Offi-
 „ cier-Élevé dans les grades militaires,
 „ dont je suis revêtu par les bontés &
 „ la clémence de S. M. I. & C. & qui
 „ est d'une naissance distinguée dans
 „ un aussi grand Royaume que la Fran-
 „ ce, où il est allié à tout ce qu'il y a
 „ de plus grand, ne pouvoit laisser pas-
 „ ser tranquillement les Calomnies du
 „ Marquis de Prié contre lui, sans man-
 „ quer à S. M. I. & C. même, qui l'a
 „ honoré d'Emplois considérables
 „ dans ses Armées, & sans manquer à
 „ la défense naturelle que toutes les
 „ Loix permettent, la vie n'étant rien
 „ au prix de l'honneur.

„ Votre Excel. pourra, si elle le ju-
 „ ge à propos, montrer ma Lettre
 „ aux Plénipotentiaires d'Espagne à
 „ S. M. I. & C. nôtre Auguste Maî-
 „ tre, pour qu'Elle soit prévenue que
 „ je n'ai rien fait en cela, que de très
 „ juste & de très raisonnable. Je joins
 „ la Fable tout au long, pour que
 „ vous foyez au fait de ce que j'ai
 „ voulu entendre à la fin de ma Let-
 „ tre aux Espagnols, par les Reliques
 „ & l'Ane qui les porte. Je suis &c.

„ Etoit

„ Etoit signé , A. L. BONNEVAL.
 „ Au Château d'Anvers ce 14. Septembre
 „ 1724. “

Un de mes Amis que je ne nommerai pas, publia un Ecrit en ma faveur , qui fut fort applaudi & que je goûtai beaucoup. Il parut sous ce titre :

Reflexions d'un Officier de l'Armée de l'Empereur , au sujet de l'Arrêt de S. Exc. le Général d'Artillerie Comte de BONNEVAL, conduit au Château d'Anvers le 3, de Septembre 1724.

„ Plus l'on considère le procédé contre S. Exc. Mr. le Général Comte de
 „ Bonneval , plus le trouve-t-on irrégulier & précipité. Sans vouloir décider du fonds de l'Affaire, il paroît
 „ que toute l'accusation qu'on pourroit porter contre lui, ce seroit d'avoir manqué de respect à S. Exc. Mr.
 „ le Marquis de Prié comme Plénipotentiaire de S. M. I. & C.

„ Ce que supposant , on n'aura qu'à examiner si jamais dans les Gouvernemens les plus distinguées , comme
 „ à Naples & Sicile , dans le Milanois , ou dans ce Pais-ci , un Vice-Roi ou Gouverneur en Chef ait osé
 „ se

„ se rendre justice lui-même contre une
 „ personne d'un Caractere si distingué,
 „ comme l'est celle d'un Général d'In-
 „ fanterie ou de l'Artillerie de l'Em-
 „ pereur, & l'on ne croit pas que l'on
 „ en trouvera aucun exemple. Mais
 „ on trouvera que dans ces sortes de
 „ cas, les Vice-Rois ou Gouverneurs
 „ se sont adressés à la Cour, & en
 „ ont attendus les ordres, pour obtenir
 „ la satisfaction qu'ils pouvoient croire
 „ leur être due.

„ Et comme S. M. I. & C. Elle-
 „ même, après être bien convaincue
 „ d'une telle accusation, ne pourroit
 „ ou ne voudroit, que dans un cas
 „ d'une lésion énorme, faire transpor-
 „ ter un homme de ce Caractere dans
 „ un Château; ce qui seroit la plus
 „ grande punition qu'Elle lui pourroit
 „ infliger, on trouve par consequent,
 „ qu'une telle demarche pour prendre
 „ satisfaction de sa propre autorité, est
 „ très insultante à un Caractere si distin-
 „ gué, & qu'il interesse tout le Corps des
 „ Officiers de S. M. I. & C.

„ Au surplus, S. Exc. le Plénipoten-
 „ tiaire voulant entreprendre de juger
 „ un Général de l'Empereur, auroit
 Tom. II. H „ du-

„ du-moins dû faire assembler un Con-
 „ seil de Guerre , composé de tous
 „ les Généraux qui se trouvent à
 „ portée dans ce País, & n'auroit pas
 „ dû y admettre des gens de plume,
 „ fussent-ils Conseillers d'Etat , qui
 „ n'ont jamais été admis dans des Ju-
 „ gemens contre des Officiers de l'Ar-
 „ mée de l'Empereur. Et le Pléni-
 „ potentiaire n'étoit point en droit de
 „ faire ainsi , tout au contraire , bien
 „ responsable d'avoir enfreint les Pri-
 „ vilèges des Officiers de l'Armée de
 „ l'Empereur : sur tout ne pouvant al-
 „ léguer aucune raison pressante, com-
 „ me par exemple , d'avoir des preu-
 „ ves certaine d'une trahison, ou d'u-
 „ ne correspondance avec l'Ennemi de
 „ l'Etat ; dans lequel cas seulement on
 „ pourroit négliger les formalités or-
 „ dinaires, n'y ayant pas même Lieu-
 „ tenant, ni Enseigne, au service de S.
 „ M. I. & C., contre lequel il ne faille
 „ procéder dans les regles, à plus forte
 „ raison ne devoit-on pas s'en éloigner
 „ dans un cas qui regarde un Caractère
 „ si distingué.

„ S. Excel. le Plénipotentiaire ayant
 „ ainsi commencé le Roman par la
 „ queue , insulté même à l'autorité de

„ S.

„ S. M. I. & C. & à celle du Suprême
 „ Conseil de Guerre, qui est le seul
 „ Juge compétent des Militaires. Car
 „ comme le transport d'un Général
 „ ou haut Officier dans un Château,
 „ est un Châtiment des plus rudes, ce
 „ procédé est d'autant plus irrégulier
 „ & plus insultant que l'on a commen-
 „ cé par châtier avant que de faire le Pro-
 „ cès, & d'exécuter une Sentence dic-
 „ tée par un prétendu Conseil de Guer-
 „ re illégitime, sans en avoir aucune
 „ autorité de la Cour, ni la Confirma-
 „ tion usitée du Conseil du Guerre Su-
 „ prême, supposé que le premier eût été
 „ *in forma*.

„ On ne parle point de l'irrégularité
 „ du premier Arrêt annoncé au dit Gé-
 „ néral, parce qu'il s'y est opposé lui
 „ même avec beaucoup de raison, &
 „ ne l'a voulu recevoir que par le ca-
 „ nal du Général Velt-Maréchal, com-
 „ mandant en chef tout le Corps des
 „ Troupes. Ils ne s'est aussi transporté
 „ au Château d'Anvers qu'après en a-
 „ voir préalablement reçu l'ordre du dit
 „ Velt-Maréchal.

„ Son Exc. Mr. le Plénipotentiaire
 „ voudra peut-être s'excuser sur ce
 „ procédé, si contraire & si injurieux à

„ l'autorité du Conseil Suprême de
 „ Guerre , en supposant contre toute
 „ apparence , que le Général Comte
 „ de *Bonneval* auroit pû vouloir s'éva-
 „ der. Mais on lui répondra , qu'en
 „ premier lieu , Mr. le Général Com-
 „ te de *Bonneval* a déclaré en présence
 „ de plusieurs témoins dignes de foi ,
 „ à Mr. le Général de *Wrangel* le 1. Se-
 „ ptembre au soir , qu'il pouvoit as-
 „ surer Mr. le Marquis de *Priè* de la
 „ part du dit Comte , qu'il ne bouge-
 „ roit pas de la Ville de Bruxelles , tant
 „ que cette Affaire seroit terminée &
 „ décidée par la Cour , dût - elle du-
 „ rer plusieurs mois , parce qu'il vou-
 „ loit la couler à fonds , comme il é-
 „ toit accoutumé de faire avec toutes
 „ celles qu'il avoit commencées : de
 „ sorte qu'on devoit s'en rapporter à la
 „ parole d'un homme d'honneur ; & sur
 „ tout à celle d'un Général de cette ré-
 „ putation.

„ En second lieu , S. Exc. le Pléni-
 „ potentiaire pourroit biens'imaginer ,
 „ qu'un Officier de cette distinction
 „ étoit incapable de fletrir sa réputa-
 „ tion par une retraite ou fuite igno-
 „ minieuse , qui l'auroit fait passer pour
 „ un mal-honnête homme : de sorte que
 „ le

„ le Plénipotentiaire ne pouvoit seule-
 „ ment avoir cette pensée du dit Géné-
 „ ral, sans faire une grosse injure à son
 „ Caractère.

„ En troisième lieu, S. Exc. le Plé-
 „ nipotentiaire pouvoit bien être per-
 „ suadé, qu'il n'y auroit pas eu un Of-
 „ ficier dans l'Armée de S. M. qui n'eût
 „ répondu de sa personne, corps pour
 „ corps, s'il s'en étoit agi. De sorte
 „ qu'il ne reste nul prétexte à S. Exc.
 „ le Plénipotentiaire qui ait pû l'auto-
 „ riser à faire une démarche si injurieu-
 „ se à tout le Corps des Officiers de
 „ S. M. I. & C. & particulièrement
 „ au Louable & Suprême Conseil de
 „ Guerre“.

Outre cette foule d'écritures, tous les
 jours il paroissoit à Bruxelles des Saty-
 res contre Prié & toute sa Famille, on
 affichoit contre eux des Placards san-
 glans. On m'en voyoit toutes ces Pié-
 ces à Anvers. Je n'en ai gardé aucune:
 car je n'ai jamais aimé ces sortes d'ou-
 vrages, à moins que la délicatesse n'y
 regnât; ce qui n'étoit pas dans ceux-
 là, ils étoient absolument dans le goût
 Flamand. Ce Malheureux étoit dans
 des inquiétudes mortelles, il trembloit
 à chaque instant qu'on ne lui vint an-

moncer la Disgrace ; tandis que moi, comptant sur la droiture de mon procédé & sur la force de mes raisons & de mes preuves, j'attendois tranquillement qu'on me rendît toute la justice & qu'on me fît faire toutes les satisfactions que j'étois en droit de prétendre.

C'est ainsi que je passai tout le mois de Septembre à me justifier. Prié le passa à me calomnier. Dès le vingt-&-unième d'Août, il avoit commencé à faire des Informations contre moi : Il les continua avec plus de liberté lorsque je fus à Anvers. J'en eus une Copie. Il n'y avoit pas de quoy fouetter un Page.

Selon ces Informations, j'avois eu par tout des Démêles, je ne pouvois m'accorder avec personne.

Depuis six ou sept mois que j'étois à Bruxelles, à peine avois-je été cin q'ou six fois à l'Eglise, on avoit fait gras publiquement chez moy les jours défendus, on avoit mal parlé de la Religion.

J'avois affecté une grande popularité, je m'étois attaché la Noblesse & la Bourgeoisie ; j'avois écouté leurs plaintes, je les avois approuvées & appuïées.

Sous

Sous prétexte de mon Procès, j'avois eu de grands rapports en France, j'avois le cœur encore tout François.

J'avois décrié le sous Gouverneur & sa Famille, & affecté de m'attirer ceux qui ne les aimoient pas.

Les Bourgeois avoient pris les armes & s'étoient attroupés pour me défendre, lorsque j'étois parti ils m'avoient suivi en foule & plusieurs m'avoient offerts de grosses bourses pleines d'Or.

Les Satyres qui avoient courues, les Placards qu'on avoit affichés contre le sous-Gouverneur & contre le Gouvernement, étoient de ma façon.

J'avois dit que si on ne me rendoit pas justice, je saurois bien me la faire rendre; qu'à Vienne tout se faisoit par argent, que les principaux Ministres étoient les plus avides, que l'Empereur ne faisoit rien par lui-même.

J'avois sollicité les Puissances Etrangères d'entrer dans mon Affaire, que je l'avois portée au Congrès de Cambray & qu'il n'avoit pas tenu à moi que je n'aigrisse la France & l'Espagne jusqu'à rompre les Négociations.

Je m'étois vanté que je perdrais le sous-Gouverneur malgré son grand Protecteur & la P. sa grande Protectrice.

L'Information portoit que chaque Article étoit certifié par des Temoins sans reproche. Je l'apostillai comme on va le voir.

Le Comte de Bonneval a été aimé par tout il a été, & il peut se vanter de n'avoir en que de mal-honneêtes gens pour Ennemis.

Il a presque toujours eu la Goute depuis qu'il est en ce Païs. Il a fait gras, mais on servoit en maigre les jours ordonnés, pour ceux qui se trouvoient à sa table.

Il a vécu à Bruxelles comme par tout ailleurs. Toujours il a aimé la compagnie & a su se l'attirer par ses bonnes manières & par sa dépense, jamais il n'a pensé à thésaurizer. Il avouë cependant, que le décri général où est ici sa Partie, a contribué à cette grande amitié qu'on lui a témoignée.

Il n'a eu en France que des rapports nécessaires & relatifs à ses Affaires. Il est en état de prouve qu'il n'a tenu qu'à lui d'y retourner avec distinction. Il est François & se fera toujours honneur de l'être.

Il n'avoit pas besoin de décrier le sous-Gouverneur, il n'e l'est que trop pour l'honneur del'Auguste Maître, qui
ne

ne l'emploie que parce qu'il ne le connoît pas. Le Comte de Bonneval n'auroit vû presque personne s'il avoit exclu de sa compagnie ceux qui haïssent ce sous-Gouverneur.

Il ignore que des Bourgeois ayent pris les Armes. Mais il fait parfaitement qu'il ne tenoit qu'à lui qu'ils les prissent. Le reste de l'Article est vrai. Si Prié avoit été dans le même cas, chacun lui auroit demandé ce qu'il leur a pris, loin de lui offrir leurs bourses.

Le Comte de Bonneval n'est pas de caractère à cacher aucune de ses démarches, les voyes détournées ne conviennent point à un homme de sa naissance, il a toujours été tête levée & le fera encore.

Il a parlé de Prié quand il a dit qu'il sauroit se faire justice, & c'est son intention de le punir des impostures dont il l'a chargé. Peut être a-t-il parlé comme bien d'autres de ce qui se passe à Vienne, mais dans ces discours il n'a jamais mêlé l'Empereur que pour en dire du bien, quoi qu'il seroit à souhaiter que sa Majesté Imperiale bornât un peu sa Confiance à l'égard de quelques-uns de ceux qui l'approchent.

Il n'auroit point rendue son Affaire

publique si on ne l'avoit pas calomnié dans les Cours étrangères, & en particulier au Congrès de Cambray. Son honneur, qui après Dieu est sa Loi suprême, l'a exigé.

Le dernier Article est digne de l'Ambassadeur qui l'a inventé. Le Comte de Bonneval a été Ami du Prince Eugene, & le seroit encore s'il avoit moins aimé sa gloire. Il est persuadé que ce Prince le connoit trop pour penser seulement qu'il ait été capable de s'exprimer de la sorte.

J'envoyai à Vienne cette Information ainsi apostillée, & la rendis publique comme toutes mes autres écritures. Ma prison duroit cependant, je ne recevois que des réponses vagues & équivoques. Je reconnus à mille marques, que les artifices & les impostures de mon ennemi prenoient le dessus; peu à peu, à l'exception d'un petit nombre de mes Amis, qui continuèrent de se déclarer hautement pour moy, les autres se retirèrent & enfin m'abandonnerent. Le nouvel Agent de mon Regiment, que j'avois nommé en la place de celui dont la Lettre m'avoit choqué, n'avoit point été reçu, sous prétexte que prisonnier comme j'étois

j'étois il ne convenoit pas que je fisse de pareilles dispositions. Ma prison même se resserroit insensiblement, & on écartoit plusieurs de ceux qui vouloient me voir. Je fus distinctement qu'on s'embarassoit peu de ce qu'avoient dit ou n'avoient pas dit la Femme & la Fille de Prié contre l'honneur de la Reine d'Espagne, & qu'on faisoit une grande attention au manque de respect qu'on prétendoit que j'avois eu pour le Représentant de l'Empereur; qu'on regardoit comme une offense atroce que j'eusse dit que je n'exceptois personne, pas même de la maison du sous-Gouverneur des Pays-Bas Autrichiens, après avoir déclaré que les hommes qui avoient parlé comme on me l'avoit rapporté, étoient des malheureux & des coquins, & les femmes des Carognes & des Putains qui méritoient qu'on leur coupât la robe au cul; qu'on pensoit de même du Billet que j'avois fait courir pour démentir ceux qui avoient dit que la moitié de mon Regiment avoit passé en France, qu'il étoit visible que j'y menaçois Prié, dont le Pere ne fut jamais Gentilhomme, de lui faire donner des coups de bâton. Un tas de gens qui étoient dans le cas de
ce

ce nouveau Marquis cröioient de tous côtés que personne ne seroit à couvert de ma violence si un Plénipotentiaire de sa Majesté Impériale ne l'étoit pas. La France, l'Espagne, firent ce que mon Beaupere & ma Femme m'avoient mandé qu'elles feroient, cest à dire qu'elles m'abandonnent.

Ce mauvais tour de mes Affaires ne m'ôta point le courage, je continuai d'écrire à l'Empereur & au Suprême Conseil de Guerre, & je le fis toujours du même ton, c'est à dire en demandant justice & en parlant de Prié comme d'un homme avec qui c'étoit pour moi une extrême humiliation d'être en compromis. Je ne rapporterai que les deux dernières de ces Lettres, qui mirent fin à ma prison d'Anvers vers la fin d'Octobre & me firent ordonner de me rendre à Vienne.

Lettre à l'Empereur.

„ SIRE, je ne suis point né Sujet
 „ de vôtre Majesté, c'est librement
 „ que je le suis devenu. Je n'ay pas
 „ lieu de m'en repentir. Je ne crois
 „ pas aussi que Vôtre Majesté soit fâ-
 „ chee que son Auguste Pere l'Empe-
 „ reur

„ reur Leopold m'ait reçu à son ser-
 „ vice d'une manière distinguée. Mon
 „ sang a coulé plus d'une fois pour la
 „ prospérité de vos armes, & c'est un
 „ hazard que je sois échappé à tant
 „ de dangers où je me suis précipité
 „ pour votre gloire. Je mourrois de
 „ douleur & de honte si je connoissois
 „ quelqu'un plus dévoué que moy aux
 „ intérêts de votre Personne Sacrée &
 „ de Votre Auguste Maison. Il n'est
 „ pas possible que Votre Majesté ignore
 „ les mouvemens que je me suis
 „ donnés, pour empêcher cette Paix
 „ fatale qui lui a fait perdre le fruit de
 „ ses Conquêtes & de nos Travaux.
 „ Mes efforts ont été vains, mais ils
 „ n'en ont été ni moins sincères ni
 „ moins ardents. J'en ay été recom-
 „ pensé, Votre Majesté m'en a su gré,
 „ & c'est ce qui m'a plus staté que
 „ les Charges qu'Elle a eu la bonté de
 „ me confier. Mais, SIRE, toutes
 „ ces graces, toutes ces distinctions à
 „ quoy serviront-elles, qu'à rendre ma
 „ chute humiliante & mon déshonneur
 „ parfait, si je succombe dans cette
 „ Affaire où m'a engage l'insolence
 „ des discours qu'on a tenus d'une Rei-
 „ ne dont j'ay l'honneur d'être Alliée ?
 „ Je

„ Je supplie très respectueusement
 „ V^{otre} Majesté, de considérer la dif-
 „ fERENCE qu'il y a entre Prié & moy.
 „ Elle l'a fait tout ce qu'il est, & sans
 „ les Emplois dont il est revêtu que se-
 „ roit-il ? Elle m'a fait aussi ce que je
 „ suis depuis que j'ay embrassé son
 „ service, mais elle ne m'a donné, ni
 „ mon Nom ni les Titres que je tiens
 „ de ma Naissance. De plus, SIRE, je
 „ suis Soldat, franc, vray, également
 „ incapable de faire ou de souffrir
 „ une lâcheté. Je ne fais parler pour
 „ moy que la raison & mon bon droit,
 „ je ne fais ce que c'est que les ruses
 „ & les détours ; le mensonge la ca-
 „ lomnie me sont inconnus. Prié tou-
 „ te sa vie a été dans les intrigues, il
 „ est adroit, rusé, dissimulé, il fait
 „ tous les biais, qu'on peut donner à u-
 „ ne Affaire, il est lié avec plusieurs
 „ de ceux qui ont l'honneur d'appro-
 „ cher vôtre Personne Sacrée ; il est
 „ riche, je suis hors d'état de faire
 „ des Présents. Que puis-je devenir,
 „ si V^{otre} Majesté ne daigne pas em-
 „ ployer une partie de sa haute sa-
 „ gesse à percer les obscurités & à dissi-
 „ per les faux jours sous lesquels on
 „ ne manquera pas de lui représenter

„ ma

„ ma conduite ? Du reste, SIRE, je
 „ me réfère à ma Requête, je ne de-
 „ mande point de grace, je ne souhai-
 „ te qu'une prompte justice. J'ajoute-
 „ rai seulement, qu'il y a près de deux
 „ mois que je suis prisonnier, & qu'u-
 „ ne prison d'une heure pour un hom-
 „ me de ma sorte est une très grande
 „ punition“.

Lettre au Conseil de Guerre.

„ Monseigneur & Messieurs, Vos
 „ Excellences ne trouveront pas mau-
 „ vais que je repète les plaintes que
 „ je leur ai déjà faites. Ma prison est
 „ contre toutes les Regles. Je l'ai re-
 „ gardée comme l'effet de la violence
 „ & de l'ignorance des Loix militai-
 „ res de celui qui m'y a fait mettre.
 „ Persuadé de votre équité & de vô-
 „ tre zèle à maintenir vos Droits &
 „ les miens, j'avois cru qu'elle cesse-
 „ roit aussi-tôt que vous en auriez été
 „ informés ; je suis fâché de m'être
 „ trompé : puis qu'elle dure je ne puis
 „ que la regarder comme votre ou-
 „ vrage & comme une marque que
 „ mon Ennemi est fortement appuyé.
 „ Ceci ne m'empêche pas de regret-
 „ à

„ à Vos Excellences , que je leur de-
 „ mande une justice exacte & rigoureu-
 „ se, me faisant un devoir de ne point
 „ douter que l'équité & les sentimens
 „ d'honneur dont je vous crois tous
 „ remplis ne l'emportent sur l'inclina-
 „ tion & les dréventions“.

En réponse de ces Lettres je reçus
 cet ordre. “*De la part de Sa Sacré Ma-
 „ jesté Imperiale & Catholique*, il est or-
 „ donné au Comte de Bonneval Géné-
 „ ral d'Infanterie & d'Artillerie, de se
 „ rendre par-devers Sa dite Majesté
 „ pour lui rendre Compte de sa condui-
 „ te, défense faite à lui de passer par au-
 „ cune Ville des Pays-Bas“.

Au même tems je reçus un Billet
 daté de Vienne , & d'une écriture
 contrefaite , en ces termes. “*Vous ê-
 „ tes un homme perdu , mon cher Comté.
 „ Presque tout le Conseil est gagné. Vous
 „ n'ignorez pas que le Maître suivra la
 „ pluralité. L'Incident est devenu l'Affaire
 „ principale , il ne sera pas même parlé du
 „ fond , dont on se moque icy ouvertement.
 „ Vous serez la victime de votre généro-
 „ sité & peut-être des Ennemis que vous
 „ a fait votre mérite. C'est à vous de voir
 „ si vous voulez vous mettre à leur discrétion.
 „ Si vous connoissiez la main qui a*
 „ tra-“

„ tracée ces lignes , vous ne douteriez pas un
 „ moment de la vérité de l'avis & de la part
 „ qu'en prend à ce qui concerne vos jours,
 „ votre liberté & votre honneur“. Ce Bil-
 let étoit de la fille de chambre de la Com-
 tesse de ... Cette fille, comme je l'ai déjà
 raconté, m'avoit sauvée la vie. Ce n'est
 que depuis que je suis en Turquie, où elle
 m'est venue trouver, que j'ay su que je
 lui avois cette seconde obligation.

Ce Billet, & quantité d'autres circon-
 stances, m'inquiéterent ; je délibérai
 quelques jours sur le parti que je devois
 prendre. Je n'avois point de secret pour
 le Marquis de Rubbi, je lui communiquai
 toutes les raisons qui me faisoient balan-
 cer ; il ne voulut me donner aucun con-
 seil & me pria de ne lui point dire ma re-
 solution, il m'avertit seulement de pren-
 dre garde au stilet Italien & me donna
 quelques Dragons à mes ordres pour
 m'escorter quelque route que je vou-
 lusse prendre. Mes affaires pécuniaires
 étoient extrêmement dérangées, pres-
 que tout ce que j'avois d'argent, lors-
 qu'on m'eut signifié les Arrêts, je l'a-
 vois envoyé à Cecile ; c'étoit mon An-
 gloise. J'y avois joint quelques bijoux
 & une partie de mon Argenterie. Je
 lui fis dire de ne plus penser à moy.

du moins jusqu'à ce que mon Procès fût fini de façon ou d'autre, qu'elle ne sortît point de Bruxelles, jusqu'à ce que je le lui mandasse. Je fis vendre le reste de mon Argenterie & mes Equipages. La meilleure partie avoit été dissipée. Ce qui m'en revint, & mes appointemens qu'on me paya, me fit environ 2000. Guinées. Je me fis conduire jusqu'au Moerdyk. J'arrivai à la Haye vers la fin d'Octobre, & je restai jusqu'au vingt Novembre, que j'en partis pour me rendre à Vienne malgré tous mes Amis, excepté le Comte de *Tarrouca*, qui me détermina à ce dangereux parti. D'ailleurs qu'aurois-je fait ? toute l'Europe étoit en paix, je n'aurois trouvé du service nulle part. Le fonds de mon Affaire me paroissoit si juste, & l'étoit en effet, que je ne pouvois m'imaginer que l'Empereur & son Conseil pussent prendre contre moi des résolutions violentes. Il me revenoit de toutes parts que Prié tromphoit de mon voyage en Hollande, & publioit que je n'osois soutenir le Jugement que j'avois demandé avec de si grands empressements.

Avant mon départ j'écrivis à l'Empereur. Je disois en substance, que j'avois

vois reçu avec respect l'ordre qu'il lui avoit plu de me donner. Que le tems de mon arrivée ne m'ayant point été fixe, j'avois cru pouvoir faire un tour en Hollande. Que quoy qu'il me fût bien dur de me voir traité plus rigoureusement que ma Partie, rien ne m'empêcheroit de rendre à sa Majesté l'obéissance que je lui devois & d'espérer en son équité & en celle de ses Conseils. Je fis mon voyage tranquillement, à peine me vint-il à l'esprit de penser que ma course à la Haye seroit regardée comme criminelle. Je fus bientôt détrompé; à quatre ou cinq lieues de Vienne j'eus ordre du me rendre Prisonnier au Château de Spilberg en Moravie. On ne me laissa qu'un ou deux de mes gens, & je fus exactement gardé & fort resserré. J'y fus un mois sans entendre parler de rien. Au mois de janvier 1725. je fus interrogé par trois Commissaires Impériaux. L'Interrogatoire roula sur la Déclaration publique que j'avois faite le dix-septième d'Août précédent à l'occasion des discours que je prétendois avoir été tenus par la Marquise de Prié & par la Comtesse d'Apremont sa fille. On

me parla du refus que j'avois fait d'accepter les Arrêts qui m'avoient été ordonnés par le Gouverneur de Bruxelles, de ma lenteur à obéir aux ordres de me transporter dans la Citadelle d'Anvers. Sur tout on me questionna beaucoup sur mon Voyage en Hollande : on me représenta l'ordre de l'Empereur, où il étoit marqué que je me rendisse à Vienne par le plus court chemin. Je compris par cet Interrogatoire qu'on ne vouloit point entrer ni dans les discours de la Femme de Prié & de sa Filie, ni dans les Lettres qu'il avoit écrites contre moi, & où il m'avoit traité de Calomniateur, d'homme sans Foy & sans Religion. Ainsi j'étois seul en Cause. Les Chefs d'Accusation étoient, que j'avois blessé la représentation de la Majesté Impériale, que je lui avois désobéi & à ceux qui étoient revêtus de son autorité. Ce tour horrible & diabolique, que les Amis de Prié avoient donné à nôtre Procès, m'étonna je l'avoue ; mais il ne me déconcerta point. Je fis un *Factum*. Ma condamnation fut si prompte, qu'il ne put être présenté. Je le transcris néanmoins,

com-

comme un preuve de la partialité ou de la précipitation de mes Juges & de mon innocence.

„ Le Comte de Bonneval représente à
 „ Sa Majesté Impériale & Catholique
 „ & au Suprême Conseil Aulique de
 „ Guerre , qu'il est tout à la fois Ac-
 „ cusé & Accusateur. Que cependant il
 „ est seul en Cause , quoy que les Accu-
 „ sations qu'il a formées contre sa Par-
 „ tie soient sans comparaison plus grié-
 „ ves que celles dont il est chargé. Il
 „ ne peut s'imaginer qu'un Tribunal aussi
 „ respectable & sur lequel toute l'Eu-
 „ rope instruite a les yeux ouverts, puis-
 „ se ne donner son attention qu'aux Ac-
 „ cusations intentées par une Partie , &
 „ négliger absolument celles que l'autre a
 „ produites.

Il ne craindra point de dire que cete maniere de proceder ne peut être regulière & qu'elle est du moins contre les regles ordinaires de la justice, qui doit écouter tous ceux qui s'adressent à elle , & prononcer qu'ils ont tort ou raison. Deux personnes qui s'accusent mutuellement peuvent être toutes deux coupables. Pourquoi donc s'attacheroit-on à n'en poursuivre qu'une? Crispus a injurié Cesar, Cesar s'est

vangé de son autorité privée & l'a fait avec excès. Tous deux demandent justice. De quel droit n'écouterait-on que César, dès-là même ne déclarerait-on pas, que la vengeance qu'il a prise étoit juste & que Crispus est le seul coupable ? D'ailleurs qui poursuivra César si Crispus succombe & que par une peine ou capitale ou infamante il soit mis hors d'état de demander & d'obtenir justice ?

La Raïsou veut donc, & la pratique de tous les Tribunaux est telle, qu'on examine les accusations des deux Parties & qu'on en décide. Le Comte de Bonnval ôse demander si on a examiné les plaintes qu'il a formées contre le Marquis de Prié & quel Jugement on en a porté ? Il est endroit de supposer qu'on n'a fait ni l'un ni l'autre, puisqu'à cet égard on ne lui a communiqué aucune défense ou réponse du dit Marquis, afin qu'il pût y faire ses répliques & observations. Si ses plaintes étoient indignes d'attention ou notoirement injustes & mal fondées, on le devoit déclarer juridiquement. Mais il est certain que cette déclaration ne se seroit point faite si on les avoit examinées, & il seroit presque endroit
de

de croire que cet examen n'a été omis que parce qu'on auroit été obligé de faire une déclaration toute contraire. Sur quoi il prend la liberté de demander quel privilège a sa Partie pour qu'on la décharge des accusations articulées contre elle, tandis qu'on ne s'attache qu'à celles qu'elle a produites contre lui ?

Il va remettre devant les yeux du Suprême Conseil Aulique de Guerre les plaintes qu'il a déjà produites, afin qu'il voye qu'elles n'étoient pas indignes de ses attentions.

L'Epouse du Marquis de Prié & sa Fille la Comtesse d'*Apremont*, ont tenu, même en présence du dit Marquis, des discours insolents contre l'honneur & la reputation de la Reine regnante d'Espagne; non seulement elles les ont tenus, mais elles les ont donnés pour certains, y ajoutent leurs propres reflexions, aussi choquantes que la fable calomnieuse qu'elles débitoient.

Allié à la Maison Roïale de France, & ayant en particulier les plus grandes obligations à la Maison d'Orléans, le Comte de Bonneval a crû qu'il étoit de son honneur & de son devoir de défendre l'honneur de cette grande Prin-
I 4
cesse,

cesse qu'on déchiroit si cruellement. Il a déclaré publiquement, qu'il tenoit pour de Malhonnêtes gens ceux qui parloient de la sorte ; ajoutant qu'il n'exceptoit personne, quand même ce seroit de la Maison du sous-Gouverneur des Pays - Bas. Il a déferé à l'Empereur la Calomnie & les Calomniateurs, il s'est fait Partie contre eux & en a demandé justice. Il a prouvé la réalité de la Calomnie, il en a découvert la source, d'une manière qu'il a droit d'appeler incontestable, du moins jusqu'à ce qu'on l'ait examinée & qu'on en ait décidé.

Quand même il seroit vrai qu'il se seroit expliqué trop durement, & qu'il eût dû être content de n'excepter personne sans nommer la Maison du Marquis de Prié, le tort qu'il pourroit avoir n'empêcheroit pas la justice de ses plaintes & ne diminueroit point la faute énorme que l'Epouse & la Fille du dit Marquis de Prié ont commise en parlant, comme elles ont fait à diverses reprises & avec acharnement, de la Reine d'Espagne. Il consent d'être puni, si on juge qu'il le mérite ; mais il ne peut pas ne point demander qu'on fasse droit sur ses plaintes & qu'on punisse

nisse qui y ont donné lieu. Il n'est point de Dignité , excepté la Souveraine , qui mette à couvert de ces sortes de poursuites , il n'en est point qui doive exempter de la punition. Les Têtes couronnées sont toujours respectables , & on doit savoir gré à ceux qui ne souffrent pas qu'on les insulte ; tous les Souverains eux-mêmes sont intéressés à maintenir ces Maximes & à pardonner l'excès qu'on pourroit commettre en les suivant. N'approuveroit-on pas un Allemand , qui au service de France & d'Espagne , démentiroit ceux qui auroient l'audace de calomnier Leurs Majestés Imperiales !

Mais il s'en faut bien que le Comte de Bonneval convienne qu'il ait excédé. La Calomnie étoit des plus atroces. Il étoit public à Bruxelles que la Marquise de Prié & sa Fille l'avoient répandue. Il falloit donc pour en arrêter le cours, faire sentir que de quelque part qu'elle vint elle ne méritoit aucune croyance. Après tout, qu'est-ce que la Marquise de Prié & sa Fille, en comparaison d'une Princesse du Sang de France & d'une Reine d'Espagne ! Après avoir traitée cette Princesse comme elles avoient fait , est-il

nom odieux qu'elles ne méritassent ? De plus, le Comte de Bonneval ne les a point nommés ; intéressé comme il étoit dans cette Affaire , c'étoit tout ce qu'elles pouvoient attendre de sa politesse & de sa modération.

Conséquemment à cette première Affaire , le Marquis de Prié a écrit à Gambray & à Paris aux Ambassadeurs de Sa Majesté Impériale, que le Comte de Bonneval étoit un homme sans Foy & sans Religion ; que lui avoit inventé la Calomnie qu'il avoit relevée ; que quelques uns de ceux qu'il citoit pour Témoins étoient prêts de la démentir. Ces Lettres sont réelles. Le Comte de Bonneval en a demandé justice. Il est d'une naissance & d'un rang à n'être injurié impunément par qui ce soit. On ne peut pas dire que le dit Marquis ait écrit de la sorte en qualité de Représentant de Sa Majesté Impériale : cette qualité toute respectable qu'elle est, ne sauroit justifier de pareils excès ni le soustraire à la punition qu'il a méritée pour les avoir commis, du-moins doit-il être en Cause & obligé de prouver ce qu'il a avancé, ou de le retracter. Cependant le dit Marquis reste tranquille ; il est continué dans ses Emplois,

plais , chaque jour il reçoit de nouvelles faveurs ; au lieu que le Comte de Bonneval est emprisonné comme un Criminel , & que loin d'avoir égard à ses plaintes on a affecté de n'en pas faire la moindre mention dans son Interrogatoire , où l'on ne lui a parlé que de son peu de respect pour le Représentant de Sa Majesté Impériale & de la difficulté aussi bien que de la lenteur qu'il a eue à obéir aux ordres qui lui ont été signifiés , tant de la part du dit Représentant que de celle de Sa Majesté Impériale.

Puisque c'est à ces Articles qu'on réduit son Procès , ce qu'il n'auroit jamais pû croire , il va tâcher de justifier ces difficultés & cette lenteur. Quand le Marquis de Prié a fait signifier les Arrêts au Comte de Bonneval , il est visible qu'il se faisoit justice dans sa propre Cause. Il est notoire qu'en cas pareil , les autres Gouverneurs ont porté leurs plaintes au Tribunal dont ils dépendoient eux-mêmes , & qu'ils en ont attendu les ordres. Le Comte de Bonneval n'a point fait attention à la violence précipitée dont on usoit à son égard , elle n'a point été le motif de son refus , il n'a refusé que parce qu'on

ne

ne se servoit pas de la voye ordinaire, & que ce n'étoit point au Gouverneur de Bruxelles mais au Maréchal Comte de Vehlen de lui intimer de pareils ordres. Il a même fait dire au Marquis de Prié, qu'il recevrait les Arrêts immédiatement de sa part ; qu'il ne sortiroit pas le reste du jour, pour lui donner le tems de s'instruire des formalités, sur lesquelles il n'étoit pas au fait. Le dit Comte demande en quoi il a péché, & s'il ne devoit pas représenter qu'on violoit les Loix & les Coutumes dont il a jure l'observation ?

Il en est de même de l'ordre qu'il a reçu de se rendre au Château d'Anvers. Il n'a différé de l'exécuter que par ce qu'il ne lui étoit pas signifié par la voye usitée. Il n'a point disputé au Marquis de Prié son autorité, mais seulement la maniere dont il l'a exercée. Il l'a crue contraire au Code Militaire. S'il s'étoit trompé, pourroit-on lui en faire crime ! d'autant plus que malgré les raisons qu'il croioit avoir de ne point obéir, il s'est soumis, & que le motif qui l'a déterminé à cette soumission seroit capable de faire oublier les fautes qu'il auroit pû faire. Il

sa-

savoit que la Bourgeoisie, irritée contre le Marquis de Prié, ne cherchoit qu'une occasion de faire éclater ses ressentimens. Cette Bourgeoisie s'attroupoir autour de son logis investi par divers détachemens. On lui remit un Billet, qu'il a envoyé à Sa Majesté Impériale. Aussitôt qu'il eût lu ce Billet il monta en carrosse & traversa la Ville le plus promptement qu'il lui fut possible. Ces démarches sont-elles d'un homme qui veut se soustraire à l'autorité légitime? ne supposent-elles pas au contraire un fond de respect & de dévouement incompatible avec la revolte & la désobéissance ! Il ne prétend pas cependant se faire un mérite d'avoir refusé les offres séditieuses qui lui ont été faites, il n'allègue ce refus que pour faire voir qu'il est Sujet fidele, & qu'il auroit obéi sur le champ aux ordres du Marquis de Prié s'il ne s'étoit pas cru fondé à contester la maniere dont ils lui étoient signifiés.

Les Conseils que le dit Marquis a rassemblés, ont pensé comme le Comte de Bonneval, ils ont jugés qu'il n'y avoit point de lieu à l'Arrêt, qu'il falloit attendre les ordres suprêmes de Sa Majesté Imperiale. C'est pourquoi le Maréchal

réchal Comte de Vehlen a refusé de se prêter aux volontés du dit Marquis, à moins qu'il ne lui donnât par écrit. D'autres ont été moins délicats & n'ont point craint d'agir contre le resultat des Conseils. Ces Faits constatés au Procès, ne prouvent-ils pas du moins que le Comte de Bonneval étoit fondé & pour le fond & pour la forme, à suspendre son obéissance, & qu'il n'étoit pas le seul de son sentiment ?

Selon qu'on a appuïé dans l'Interrogatoire sur le Voyage qu'il a fait en Hollande, le Comte de Bonneval a compris que cette démarche a été prise pour une désobéissance formelle aux ordres émanés du Trône Impérial, & que c'est ou l'unique ou le principal Article de son Procès. Pour se justifier à cet égard, il ne parlera point de ses vuës & de ses intentions; il fait qu'on est en droit de rejeter toutes les protestations qu'il pourroit faire de leur droiture & de leur simplicité. Il se borne à faire voir qu'il a observé à la lettre les ordres qu'il a reçus, & comme ses intentions ne peuvent le justifier, aussi les intentions qu'on pourroit avoir eues en lui intimant ces ordres ne peuvent le charger.

Il lui étoit ordonné de se rendre à Vienne, par le plus court chemin, sans passer par aucune Ville des Pays-Bas. Il n'étoit point dit qu'il s'y rendroit incessamment que ce seroit d'Anvers qu'il s'y rendroit; ni sa route ni le tems qu'il devoit employer à la faire n'étoient point marqués. Ainsi, libre à tous ces égards, il est allé en Hollande. Il importe peu de savoir pourquoi, c'étoit pour Affaire, pour quelque inclination de cœur, pour se délasser des sept semaines de Prison qu'il avoit essuyées à Anvers. Dès qu'il a eu satisfait à sa fantaisie, il est parti pour Vienne, il a pris le plus court chemin & n'a passé par aucune Ville des Pays-Bas.

Outre la parfaite liberté où il étoit de faire un Voyage, une raison des plus fortes l'y a déterminé. On l'avoit averti de plus d'un endroit, de se défier du stilet Italien. Il n'étoit pas assez en argent pour voyager comme son rang & sa condition l'auroient demandé. Ou ne lui avoit point ordonné d'Escorte; il ne convenoit pas qu'il en prît, il auroit paru à toute l'Allemagne qu'on le conduisoit prisonnier. Pour éviter le stilet Italien, il a cru devoir pren-

prendre une autre route, & laisser même en quelque sorte soupçonner sa résolution. Quand même il n'auroit pas eu toute la liberté qu'il croioit avoir, les avis qu'il avoit reçus ne l'autorisoient-ils pas à déconcerter les mesures qu'on pouvoit avoir prises pour le faire périr ? n'étoit-ce pas assurer l'exécution de l'ordre qu'on lui avoit donné, d'aller rendre compte de sa conduite ? En pareille circonstance est-il nécessaire de preuves démonstratives pour prendre quelques précautions, ne suffit-il pas de quelques avis. sur tout quand on connoît le caractère de son Ennemi ?

L'honneur du Comte de Bonneval étoit trop engagé à ne pas abandonner son Procès pour qu'on le puisse soupçonner d'y avoir pensé. La Calomnie débitée contre la Reine d'Espagne, les injures atroces dont le Marquis de Prié l'avoit chargé dans ses Lettres, lui tenoient trop à cœur, pour qu'il cessât d'en poursuivre la punition & la réparation, à quelque prix que ce pût être. Ce n'est pas qu'il n'eût de puissans motifs de délibérer. La différence qu'on mettoit entre lui & sa Partie, ne lui annonçoit que trop ce qu'il avoit

à

à attendre. D'autres que lui auroient hésité à venir essuier un Arrêt peut-être déjà prononcé secrètement ; mais le Comte de Bonneval ne craint point un Arrêt qui ne pourroit que l'opprimer sans le flétrir, au lieu qu'en évitant le Jugement son déshonneur auroit été certain, toute l'Europe instruite de son Affaire auroit eu sujet de croire qu'il lui auroit imposé par ses Ecrits & qu'il se reconnoissoit digne des titres infamans dont son Ennemi l'avoit noirci.

Son honneur étant à couvert, le sort qu'on lui prépare l'inquiète peu. La seule chose qu'il demande, c'est que si on le punit pour s'en être tenu à la lettre de l'ordre qu'il avoit de se rendre à Vienne, on ne laisse pas impunis le Marquis de Prié qui l'a traité d'Imposteur, d'homme sans Foy & sans Religion, ni la Femme & la Fille de ce Marquis, qui ont eu l'audace de déchirer la réputation d'une grande Reine.

Il resteroit à parler de la représentation de Sa Majesté Imperiale, qu'on prétend avoir été blessée : mais le contraire est si clair au Procès, qu'il seroit inutile d'y rien ajouter. Le Com-

te de Bonneval remarquera seulement, que cette représentation respectable est bien plus blessée par les fautes de ceux qui en ont le Caractère que par les poursuites de ceux qui les leur reprochent. Ces Représentans ne sont respectables que tandis qu'ils ne sortent point de leur Caractère. Dès qu'ils s'en dépouillent eux-mêmes, à plus forte raison des qu'ils le déshonorent par des actions indignes, il ne peut les garantir du mépris qui leur est dû & des plaintes qu'on a droit d'en faire. Tout ce qu'a fait le Marquis de Prié en qualité de Représentant de l'Empereur, le Comte de Bonneval l'a respecté autant qu'il le devoit, & il ne croit pas qu'on puisse penser que ces attentions pour l'observation des formalités prescrites ayant été contre le respect. Mais comme ce n'est point sous cette qualité que le dit Marquis l'a flétri par ses Lettres, & qu'il a souffert que sa Femme & sa Fille décroissent la Reine d'Espagne au point qu'elles l'ont fait, le dit Comte en a demandé & en demandé encore la punition & la réparation. Si on le lui accorde, il croira, quelle que puisse être la maniere dont on le traitera, qu'on lui aura rendu justi-

ce. Si on lui refuse, il se regardera comme une Victime qu'on aura sacrifiée au soutien d'un homme, qui, sa représentation mise à part, ne peut à aucun égard lui être comparé.

Aussi-tôt que je m'étois vu conduit à Spilberg, j'avois écrit à l'Empereur en ces termes. „SIRE, quel crime ay-
 „ je commis, pour qu'il me soit même
 „ défendu de me jeter aux Pieds de
 „ Votre Auguste Majesté & d'implorer sa justice ? Je m'étois attendu
 „ qu'Elle me feroit la grace de m'écouter & je ne craignois pas que le cré-
 „ dit de mes ennemis pût aller jusqu'à
 „ m'en priver. Sire, Prié ou moi
 „ sommes coupables. Nous nous accusons mutuellement. Il est de votre équité de nous examiner & de
 „ nous juger tous deux. Cependant je
 „ paroiss seul sur la scène, comme si
 „ l'honneur d'une grande Reine & ma
 „ réputation n'étoient d'aucune considération auprès de Votre Majesté
 „ & de ses Conseils. Je la supplie encore, comme je l'ai déjà fait, que
 K 2 „ Prié

„ Prié soit traité comme moi. Qu'il soit
 „ mandé pour venir rendre compte des
 „ Calomnies que lui & sa Famille ont
 „ publiées & dont j'ay demandé justi-
 „ ce“.

J'étois si indigné contre la plupart de ceux qui composoient le Conseil de Guerre, que je ne voulus pas prendre la peine de leur écrire. Je fus averti au commencement de Fevrier qu'ils s'étoient assemblées à mon sujet, & qu'il avoit paru à leurs discours que leur dessein étoit de me condamner à la mort ou à une Prison perpetuelle, parce que je n'avois pas obéi assez promptement, sur tout à l'ordre qui m'avoit été signifié de me rendre à Vienne. On m'ajoutoit, que l'Empereur n'avoit pas approuvé cette rigueur. Que le prince Eugene n'avoit point assisté à ce Conseil, & qu'il avoit dit publiquement qu'il avoit été trop de mes Amis & que dans la suite je l'avois trop désobligé pour qu'il se trouvât à une délibération qui me concernoit.

Je reçus un Billet de cette main inconnue qui m'avoit averti que j'étois perdu si je me rendois à Vienne. Ne vous flattez point, mon cher Comte,
 me

me disoit-on. Tous vos Juges sont dans les intérêts de votre Ennemi, on fait à n'en point douter qu'ils vous condamneront à la mort. Sauvez-vous s'il est possible. On a fait tous ses efforts pour approcher votre prison, ils ont été inutiles. Vos Ennemis vous craignent, il ne veulent pas vous laisser échapper. Tout Vienne est pour vous, les Personnes les plus qualifiées sollicitent publiquement vos Juges en votre faveur; mais elles n'en reçoivent que des réponses dures & désespérantes. Encore une fois sauvez vous & vivez, si non pour vous, du moins pour ceux qui vous aiment.

A peine avois-je reçu ce Billet, que le Comte de Thaun vint me signifier que le Suprême Conseil Aulique de Guerre m'avoit condamné à mort, mais que l'Empereur par sa bonté spéciale & de sa pleine puissance avoit empêché que ce Jugement ne fût prononcé, & qu'il me signifioit au nom de sa Majesté Impériale que j'étois congédié de son Service & que je tiendrois prison pendant un an.

J'avoüe que malgré les avis que j'avois reçus cette Sentence fut pour moi un coup de foudre. Je me contins pour-

tant en présence de Thaur, pour ne lui pas donner le plaisir d'être témoin de ma douleur. Je m'y abandonnai dès qu'il m'eut quitté. Ce n'étoit ni la Sentence de mort, ni la perte de mes Emplois, ni la Prison d'une année, qui faisoient mon chagrin, je n'envisageai que le triomphe de Prié & la honte d'avoir succombé sous le crédit de cet homme qui m'étoit si inférieur à tous égards. Dès que la reflexion eût calmé mes premiers transports, qui pour dire la vérité approchoient assez de la fureur, j'adressai à l'Empereur la Lettre qui suit.

„ SIRE, me voilà donc sacrifié, &
 „ ce qui est pour moi le comble de
 „ l'humiliation, c'est à Prié, à sa Fem-
 „ me & à sa Fille que je le suis. Je
 „ ne remercirai point Vôte Majesté
 „ de ce qu'Elle a adouci la rigueur de
 „ la Sentence prononcée contre moi;
 „ la mort auroit fini mes peines, & la
 „ vie que vous me donnez ne servira
 „ qu'à les multiplier. Vôte Majesté
 „ fait que je n'ai jamais imploré sa
 „ bonté dans cette Affaire; je ne lui
 „ ai demandé que justice. Si on me
 „ l'avoit faite, vous n'auriez pas eu
 „ besoin d'exercer vôte clemence.
 „ Comme je crois mon honneur à

„ couvert, & que je ne doute pas que
 „ toute la Terre ne condamne ceux qui
 „ m'ont jugé ma plus grande peine est
 „ que je ne pourrai plus dire comme
 „ j'avois fait jusqu'à présent, que le
 „ Trône de Vôte Majesté est inacces-
 „ sible à la Brigue, à l'Artifice, au Men-
 „ songe & à la Calomnie“.

Je ne puis dire si j'envoyai cette Lettre ou si elle fut vue ; mais je me souviens distinctement qu'on me fit défense d'écrire à qui que ce fût, & que le Gouverneur eut ordre de bruler toutes les Lettres que j'écrirais ou qui me viendroient. Ainsi ma solitude fut parfaite : excepté ce Gouverneur, qui mangeoit ordinairement avec moi, je ne vis absolument personne, & n'eus commerce avec qui que ce soit ; car dès que j'avois été condamné on m'avoit ôté mon valet de Chambre & un autre de mes gens, à qui on avoit permis de s'enfermer avec moi. Abandonné à moi-même la plus grande partie de tems, je me donnai de l'occupation. Il y avoit quelques Livres dans ce Château ; je les eut bientôt lus. Je me mis à écrire, précisément pour m'étourdir sur mon affligeante situation.

Je dépeignis mes Juges. La peinture

étoit vraie , par conséquent peu gracieuse ; je n'en rapporterai aucun trait, parce que je crois avoir assez prouvé leur injustice & que ma justification est mon unique but. Je ne puis me'empêcher de dire que ces portraits-étoient si ressemblans , que le Gouverneur & sa Femme à qui je les lisois sans dire le nom , les devinerent tous. Par exemple celui du Comte de Thaur commençoit ainsi : On ne peut nier qu'il ne soit soldat , il en a toutes les manieres , à la reserve de celles que son séjour en Italie a reformées... Ils s'écrièrent aussitôt , c'est vôte Président le Comte de Thaur.

Je traçai aussi les Caractères de tous les Généraux que j'avois vu en Employ depuis que j'avois été en état d'en juger par moi-même. Comme ils ne touchent que leur qualité de Général & non leurs Vices ou leurs Vertus, je crois pouvoir en rapporter quelques uns.

Le Maréchal de Catinat savoit la Guerre , mais plus par étude que par génie ; l'art paroissoit trop à découvert dans ses operations , & il étoit incapable de s'élever au dessus des Regles ordinaires.

Le Maréchal de Villeroi n'a jamais
pu

pu se faire aimer ni estimer des Troupes. On a dit communément qu'il savoit bien choisir un Camp ; je ne sai sur quoi on l'a dit : ce qui est de certain, c'est qu'il ne savoit pas profiter des occasions, & qu'un jour d'Action il auroit fallu un autre Général.

Le Marechal de Bouffleurs avoit réussi à se faire aimer, non à se faire estimer. Il n'étoit pas fait pour commander plus de dix ou douze mille hommes. La crainte de nuire à l'Etat ou de risquer sa fortune, le tenoit dans une inquiétude continuelle, & l'empêchoit de former un Projet ou de s'y attacher. En Second il eut fait des merveilles.

Je n'ai jamais servi sous le Duc de Berwick, ni dans un Armée qui lui ait été opposée : ainsi je n'en dirai rien.

Le Maréchal de Villars à été dans la Guerre de 1701. l'Achille de la France; il campoit bien, il savoit animer ses Troupes, elles l'aimoient, elles l'estimoient & avoient en lui une parfaite confiance. Je ne sai pourtant si sa reputation n'étoit pas un peu au-dessus de son merite. J'ay ouï dire qu'à Fridlingen il devoit être battu, & que son Entreprise étoit d'un homme qui vou-

loit se perdre ou s'avancer. Je suis témoin qu'il auroit pu battre le Prince Eugene quand nous eumes passé la Trouille, & qu'il fut battu à Malplaquet fautive d'avoir choisi son terrain aussi bien qu'il l'auroit pu faire. Pour Denain, c'étoit une pure Surprise, & son merite fut de ne nous avoir pas laissé le tems de nous reconnoître.

Le Duc de Vendome vivoit avec les Soldats comme s'ils eussent été ses enfans. Ils l'adoroient, & croioient marcher à la Victoire en le suivant. Il étoit admirable un jour d'Action. Il est difficile d'être plus brave. D'un coup d'œil il connoissoit tous les avantages & les désavantages de sa situation & de celle de son Ennemi, & distinguoit où il falloit faire les grands efforts. Il s'y portoit lui-même. Son exemple & le péril à quoi il s'exposoit inspiroit à ses Troupes une audace & une vivacité qui passoient tout ce que je puis dire. La Campagne de 1708. ne fit point de tort à sa reputation, le Public lui tint compte de ce qu'il auroit pu faire s'il eut commandé seul.

Le Prince Eugene étoit actif, vigilant, entreprenant. La sagesse étoit son caract-

caractère particulier. Il employoit aussi volontiers la ruse que la force. Il fatiguoit son Ennemi par la multitude d'attentions qu'il l'obligeoit d'avoir. Il formoit tant de projets qu'enfin quelque'un lui réussissoit. Quand il a commandé seul, jamais il n'a risqué d'Action décisive. Ses mesures étoient si bien prises que sa Victoire auroit eu les suites les plus avantageuses, & que son mauvais succès ne pouvoit être que médiocre. Ca n'est qu'à Denain, que par je ne fai quelle fatalité, il s'écarta de ses Maximes. Sans la Victoire qu'il remporta sur les Turcs sa gloire auroit extrêmement souffert des Campagnes de 1712. & 1713.

Le Duc de Marlborough, toujours heureux, a été les Heros de ce Siècle. Sa grande habileté a été la source de son Bonheur. Il n'est pas possible de profiter mieux qu'il le faisoit des fautes d'un Ennemi. Schellemborg Höchstet, Ramillies, Oudenarde, Malplaquet même, sont le fruit de sa bravoure & de la sagesse de ses dispositions. Il n'a manqué à sa gloire que d'avoir eu affaire à des Généraux plus capables de se mesurer avec lui; à le bien prendre

dre, la Victoire si imparfaite de Malplaquet est la plus glorieuse qu'il ait remportée.

J'avois fait aussi la Vie de Prié & de son illustre Famille. Il étoit Florentin, & de si bas lieu, qu'on n'a jamais connu ni son Pere ni sa Mere, ni aucun de ses parents. S'il eut été Pape le Nepotisme n'eut point été à craindre. Sa jolie figure avoit été l'occasion de sa fortune, un riche Beneficier l'avoit pris à son service & l'avoit avantagé dans son Testament. Le reste étoit du même goût. J'ay déchiré tous ces Papiers, que je n'avois écrit que pour m'amuser sans aucun dessein d'en faire usage, & d'ailleurs cette espèce de vangeance me paroissoit indigne d'un homme de ma sorte.

A quoi je m'appliquai le plus, ce fût à me faire mon Procès à moi-même. J'y procedai avec toute la rigueur d'un Juge impartial & inflexible. C'est le seul de ces Papiers que j'aye conservé. On verra si j'ai bien soutenu le caractère que je m'étois donné.

PROCES DU COMTE DE BONNE-
VAL, FAIT ET INSTUIT PAR
LUI - MEME.

Questions.

Pourquoi avez-vous pris si hautement le parti de la Reine d'Espagne ? L'auriez-vous pris avec la même chaleur contre d'autres que contre le Marquis de Prié & sa Maison ?

Etes - vous bien sûr que cette Calomnie ait

Reponses.

J'ai l'honneur d'être Allié de cette Princeesse, j'ai des obligations infinies à sa Maison. La proximité du Sang, la reconnaissance, m'ont fait regarder comme une obligation indispensable, de m'opposer à la Calomnie & de la démentir. Je me ferois cru indigne de vivre si je ne l'avois pas fait. Tout autre que le Marquis de Prié, auroit puni sa Femme & sa Fille, ou m'auroit rendu raison de son refus l'épée à la main.

Rien n'est plus constant. J'ai fait avant que d'éclater, toutes
d'a-

d'abord été dé-
bitée dans la
Maison du Mar-
quis de Prié?

les informations né-
cessaires. Des gens
d'honneur m'en a-
voient assuré, & ont
confirmée ce qu'ils a-
voient dit. Je les ay
nommés & j'ai deman-
dé qu'on les interro-
geât.

Cependant
plusieurs per-
sonnes qui é-
toient chez le
Marquis de Prié
dans le tems où,
selon vous, ces
discours se son-
tenus, ont déclai-
ré qu'ils ne les
avoient point
entendus.

Le credit d'un sous-
Gouverneur des Pays-
Bas est bien grand, il
est en état de se faire
craindre & de recom-
penser. Des Témoins
négatifs en pareille
matière, ne sauroient
prévaloir contre des
Témoins positifs. Dès
qu'un discours a été
entendu, il ne se peut
pas faire qu'il n'ait
point été tenu; au lieu
qu'il est très possible
que plusieurs ne l'ay-
ent pas entendu, ou
n'y aient pas fait as-
sez d'attention pour
être en état de le rap-
porter exactement.

Com-

Comment donc le Marquis de Prié a-t-il dit que vous étiez l'auteur de la Calomnie , & que vous aviez formé le monstre que vous combattiez ?

Vous haïssez ce Marquis , vous vous êtes vanté que vous le perdriez.

N'auriez-vous pas pu vous déclarer moins publiquement & moins durement ? Qu'é-

C'est ce que je ne puis comprendre. Je consens de périr de la manière la plus cruelle & la plus honteuse, si l'on peut me convaincre d'un crime si exécrationnable ; mais je demande aussi , que le Marquis de Prié soit traité comme je consens de l'être, s'il ne prouve pas ce qu'il a avancé.

J'avoue que je ne l'aime pas , son caractère & le mien étant des plus opposés. Il est absolument faux que je me sois vanté de le perdre, ou même que j'en aye eu le dessein avant nos Démêlés.

La Calomnie contre la Reine d'Espagne étoit publique, il falloit que le démenti & le désaveu le fût aussi. J'avoue que

toit-

toit-il nécessaire
 re que vous par-
 lassiez de la Mai-
 son du Marquis
 de Prié ?

j'aurois pu m'expri-
 mer moins durement
 & qu'il n'est point
 conséquent qu' ne
 Femme qui débite une
 Nouvelle calomnieu-
 se soit une Putain & u-
 ne Carogne ; j'aurois
 pu aussi ne pas parler
 de la Maison du Mar-
 quis de Prié : mais je
 n'ay pas été le maî-
 tre de mon indigna-
 tion , & j'ay mis une
 si grande difference
 entre la Reine d'Es-
 pagne & ceux ou cel-
 les qui avoient mal
 parlé d'elle , que je
 n'ai pas cru devoir
 menager les termes.
 D'ailleurs dans cette
 Declaration je n'ay
 nommé ni la Marquise
 ni sa Fille , & on ne
 peut pas prouver que
 les Billets où elles é-
 toient nommées ayant
 été répandus par mes
 ordres.

Pour.

Pourquoi avez - vous rendues publiques au Congrès de Cambray & par tout ailleurs vos Expéditions à la Cour de Vienne ?

Vous avez refusé les Arrêts ? ne deviez - vous pas obéir par provision , sauf votre recours , s'ils étoient mal ordonnés ?

Pourquoi n'avez - vous pas

Tom. II.

Le Marquis de Prié avoit écrit des Lettres affreuses contre moi, il m'y traitoit comme le dernier des Malheureux L'unique moyen que j'eusse de confondre ce hardi Calomniateur , étoit de faire connoître par tout le sujet de notre Démêlé : ce que je ne pouvois mieux faire, qu'en publiant les Pièces que j'avois adressées à l'Empereur.

Peut - être aurois je mieux fait ; mais je ne les ai refusés que parce qu'ils ne m'étoient pas intimés selon les Régles aux quelles je croyois, comme je le crois encore , qu'un Gouverneur n'a pas droit de déroger. Je dis la même chose de l'ordre pour me rendre à la Citadelle d'Avers.

Un homme de ma condition & de mon

L

cara-

pris le ton de caractère ne sauroit
 Suppliant dans s'abbaïsser à rien qui
 vos Ecrits, dans sente la bassesse & la
 vos Lettres, lâcheté. La Cause
 sur tout au Con- que j'ay défendue est
 seil de Guerre: si juste, que j'aurois
 Vous leur avez cru la déshonorer si
 parlé comme j'en avois usé autre-
 d'égal à égal, ment. La fermeté, la fi-
 Ces manières erté même, convien-
 hautes & fières nent à l'innocence, qui
 ont dû les cho- ne fait ce que c'est que
 quer & les in- de demander grace, &
 disposer contre ne peuvent choquer
 vous. que ceux qui ignorent
 comment doit penser
 un homme de Guer-
 re, sur tout s'il est
 d'une certaine nais-
 sance. J'ay écrit tout
 ce qui pouvoit servir
 à ma défense, je l'ay
 fait d'une manière à
 faire sentir que j'étois
 persuadé que le Droit
 & la Raison étoient de
 mon côté, & qu'on ne
 pouvoit me refuser la
 justice que je deman-
 dois sans les violer.

Vous êtes al-

Je conviens que j'ay
 eu

lé en Hollande
au lieu de vous
rendre à Vien-
ne par le plus
court chemin,
comme il vous
étoit ordonné.
Avez-vous pu
ignorer qu'une
pareille dés-
obéissance étoit
une faute ca-
pitale?

eu tort , si on veut prendre la chose à la dernière rigueur, mais l'ordre ne marquoit point ni le tems de mon départ ni celui de mon arrivée. J'ay cru être libre de faire un voyage. J'avois de fortes raisons de laisser ignorer la route que je prendrois & d'en choisir une à quoy mes ennemis ne s'attendissent pas. J'avoue qu'on peut supposer que j'ay délibéré si j'obéirois , que même pendant quelque tems j'ay voulu désobéir. Mais aussi on peut supposer le contraire. Pourquoi de deux suppositions également probables, choisir de s'attacher à l'une plutôt qu'à l'autre ? J'ay pu me retirer en France , les Arrêts prononcés autrefois contre moi

L 2 ayant

ayant été annullés. Peut-on s'imaginer que je fusse venu m'exposer à une Condamnation certaine si j'avois pu croire que mon excursion en Hollande me l'eût fait meriter? Il n'est point de Tribunal humain où l'on punisse les pensées & les délibérations intérieures. Je suis parti d'Anvers pour la Hollande, l'ordre que j'avois reçu ne me les défendoit pas. C'est de la Haye que je suis parti pour Vienne, j'ay pris le plus court chemin pour m'y rendre. Je suis arrivé à tems, puisque le jour de mon arrivé n'étoit point fixé. On peut donc me soupçonner de desobeïssance, mais on ne peut m'en convaincre.

Mon Procès ainsi instruit, avec la
sévérité

févérité & l'exactitude qu'on vient de
vois, après avoir mûrement & à diverses
reprises péché les charges qui étoient con-
tre moi, je prononçai la Sentence.

*Le Comte de Bonneval s'étant rendu vio-
lément suspect de désobéissance en se retirant
dans un Pais étranger, où il a séjourné près
d'un mois avant que de se mettre en chemin
pour Vienne, selon l'ordre de Sa Majesté Im-
périale; ayant aussi refusé les Arrêts à lui or-
donnés de la part du Marquis de Prié son Su-
perieur : en punition de ces Fautes il tiendra
prison pendant six mois, avec défense d'en
sortir avant leur expiration, sous peine de
mort. Permis à lui après ce tems expiré de
poursuivre le Marquis de Prié en réparation
des Calomnies dont il prétend que le dit Mar-
quis l'a flétri.*

Je puis assurer que j'ai fait voir cet-
te Sentence à de fort habiles Juriscon-
sultes, & que tous l'ont approuvée.
C'est ce qui m'a déterminé à lui don-
ner place dans ces Mémoires, ne dou-
tant pas que toutes les personnes sen-
sées n'en jugent de même & ne déci-
dent que telle devoit être le Prononcé
de mes Juges.

Ainsi occupé je passai assez tranquil-
lement les six premiers mois de ma
prison. Content de ne me laisser voir
personne & de bruler toutes les Let-

tres qui me venoient , on me laissoit une assez grande libarté ; je me promenois dans les cours & dans le jardin. Le Gouverneur & son Lieutenant étoient bonnes gens & paroissoient s'intéresser à mes disgraces , ils m'amusoient le plus qu'il leur étoit possible ; nous jouions aux Echecs , au Trictrac , de tems en tems aux Cartes , avec leurs Epouses. Le Lieutenant avoit été longtems en Turquie , il m'en parla beaucoup. Il me dit entre autres choses , qu'il leur avoit souvent ouï dire qu'ils étoient fort fâchés de la sévérité de leur Loi , qui leur défendoit de donner de l'Emploi à aucun Chrétien ; qu'elle étoit cause que leurs Troupes n'étoient point disciplinées comme celles de l'Europe , & que malgré leurs grandes Armées ils étoient si souvent battus par les Chrétiens , non qu'ils fussent moins braves , mais parce qu'ils n'étoient ni armés ni exercés comme eux.

Peu à peu l'inquiétude de ce que je deviendrois me plongea dans une mélancholie profonde dont rien n'étoit capable de me tirer , je me regardois comme un homme flétri par la Sentence qu'on avoit voulu prononcer contre moi , par la grace qu'on m'avoit faite , & bien plus encore par les Calomnies

lornies dont on m'avoit noirci & dont je n'avois pu tirer raison. Les Lettres que j'avois écrites , où je priois qu'on attendît le Jugement de l'Empereur pour prononcer contre moi ou contre Prié, achevoient de m'accabler. Je suis donc un Imposteur , un homme sans Foi, sans Religion , & je serai regardé comme tel ! La seule pensée de me retirer en France me faisoit fremir : sans argent , sans ressource , sans Employ , je ne pouvois qu'être à charge à mes Amis, supposé que j'en trouvasse.

Plus le tems de ma sortie approchoit , plus mon chagrin & mes incertitudes augmentoient. Enfin ce jour arriva presque plutôt que je n'eusse souhaité. On me demanda quelle route je voulois prendre ; je me déterminai pour Venise. On me conduisit sur la frontière , & on défendit sous peine de la vie de remettre jamais le pied sur les terres de l'Empire.

Me voilà donc à Venise , dépouillé & dénué de tout , sans avoir même un Domestique pour me servir. Je m'enfonçai dans une Auberge. J'y fus reconnu , le bruit de mon arrivée se répandit. Quelques François , quelques Allemands même , me vinrent voir. Il me parut qu'on me regardoit d'un au-

tre cœur que je ne m'étois imaginé. Je m'enhardis , je quittai ma solitude , je me montrai ; je rendis visite à quelques Nobles Venitiens , qui me firent sentir par leur accueil gracieux que la Sentence du Conseil Aulique n'avoit pas fait sur eux grande impression.

Ces visites , ces politesses , me consolient un peu , c'étoit tout ; je n'en étoit pas plus à mon aise , je n'avois pas de quoi satisfaire mon Hôte. Dans cet embarras un Banquier vint me trouver ; il me demanda si je n'étois pas le Comte de *Bonnaval* : je lui dis que je l'étois. J'ay ordre , ajouta-t-il , de vous compter dix mille francs , & en même tems défense absolue de vous dire de quelle part ; en vain me questionneriez vous. Il me compta cette somme en or , dont je lui donnai mon Reçu. Jamis je ne pu savoir d'où me venoit ce secours , je devinai le Général Comte Flemming. Je crois ne m'être pas trompé. Il étoit de mes Amis , & presque le seul que je connusse capable de cette Générosité.

On étoit dans la Saison du Carnaval. Pour étourdir mon chagrin & me tirer de mes délibérations continuelles sur le parti que je prendrois , je me livrai aux plaisirs. Je me mis en masque , je cou-

courus les Bals, & presque par tout où je fus reconnu on me traita avec quelque distinction. Quoique ce qu'on appelle filles de joye n'ait jamais guères été de mon goût, j'aillai dans une de ces maisons. Le maître du Logis, qui reconnut à ma mine & à mon habit, que je n'étois pas un homme du Commun, me dit : Ah ! Monsieur, que vous venez à propos, j'ay une fille toute neuve, elle n'a pas quinze ans belle comme les amours, c'est un morceau du Roi, je suis charmé qu'un aussi galant homme que vous lui donne les premières leçons. Qu'est-ce que dix pistoles pour une pareille nuit : Sur ma foi & sur mon honneur j'en demanderois cent à un autre, mais je me sens de l'inclination pour Monsieur & je serai charmé d'avoir sa chalandise. Il me mena à la chambre où il l'avoit enfermée. Voyez, lui dit-il, ma fille, comme j'ai son de vous & quel brave Seigneur je vous amene ; ça de la joye, qu'on ne se fasse point prier, vous n'en aurez pas plutôt tâté que vous voudrez recommencer.

Il ne m'avoit point trompé, c'étoit une des belles personnes que j'eusse encore vues. Dèsque nous fumes seuls elle se jetta à mes pieds fondante en

larmes. Vous êtes François, me dit-elle, & vous me paroissez homme de Condition, sauvez-moi l'honneur & la vie, je serois déjà morte si je n'avois espéré que le premier qu'on m'amèneroit seroit sensible à mes pleurs & m'épargneroit. En même tems elle me montra un poignard qu'elle tenoit tout prêt pour se l'enfoncer dans le sein si j'entreprendois de lui faire la moindre Insulte. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire que j'assure que je fus touché de ce spectacle & que je lui promis tout ce qu'elle m'avoit demandé.

Rassurée par mes promesses & par mes manières respectueuses, elle me conta comment elle se trouvoit dans cette infame Maison. Je suis née à Marseille, me dit-elle, mon Pere étoit Marchand. Le dérangement de ses Affaires l'obligea d'en sortir que je n'avois que quatre ans. Un frere quil avoit icy établi le determina à s'y rendre. Il mourut que je n'avois encore que cinq ans, & ma mere lui survécut peu. Ce qu'ils me laisserent pouvoit monter à deux mille livres. Mon oncle me prit chez lui. Il avoit promis à ma mere de faire valoir ces deux mille livres pour mon établissement. Il l'a fait & m'a dit quelques fois que mon
petit

petit fond augmentoit & qu'il me seroit grosse Dame. Par malheur pour moi il est mort il y a dix-huit mois dans un naufrage en revenant de Corfou. Il n'y avoit point d'écrit touchant ce qui m'appartenoit, on a seulement trouvé une feuille volante, sur laquelle il y avoit un compte de ce qu'avoient produit deux mille francs depuis un certain nombre d'années. Ma Tante a tout nié & m'a dit que si j'avois apporté quelque chose chez elle, je l'avois dépensé & au-delà. Un an s'est écoulé assez paisiblement. Depuis six mois elle m'a persécutée, me disant sans cesse qu'elle n'étoit pas en état de me nourrir, qu'il falloit que je pensasse à gagner ma vie, que j'étois jeune & jolie, que si je voulois je ne manquerois de rien. Je compris le sens de ces discours & répondis que j'aiderois mieux mourir. Craignant qu'elle ne fît venir quelqu'un chez elle pour me prostituer; je m'armai de ce poignard pour exécuter le dessein que je vous ay dit. Enfin ce soir elle m'a envoyé icy porter une Lettre. Cet homme m'a dit que je retournerois tous les matins chez ma Tante avec une pistole qu'il me donneroit. Ce n'est pas l'amour que je crains, ajouta-t-elle d'un air charmant, c'est

c'est la prostitution, & l'horreur descaresses où il n'a point de part. Je vous avouerai même que j'avois pris la résolution de me donner pour toujours à celui qui auroit assez de générosité pour ne point abuser de la triste situation où je me trouve.

Sa beauté, son courage, avoient fait sur moi les plus vives impressions. Sa déclaration, qui ne me paroissoit venir que d'un fond de sentimens infiniment estimables, acheva de m'attacher. Je lui dis que j'acceptois son offre du meilleur de mon cœur. Que je ne prétendois pas pourtant me prévaloir de sa situation. Que la reconnoissance étoit une raison d'aimer, mais quelle ne suffisoit pas. Que je n'étois plus jeune; que ma fortune étoit dérangée, que je ne pourrois lui faire la sienne, & qu'avec moy elle n'auroit presque que des malheurs à partager. Qu'après tout il étoit d'autres voyes de la préserver du danger auquel elle étoit exposée. Il n'en est point s'écria-t-elle : au sortir d'ici il faut que je me rende chez ma Tante. Que deviendrai-je si vous n'avez pitié de moi ? La reconnoissance m'attache à vous, elle a produit tout d'un coup l'amour le plus vif & le plus tendre, je

je vous aimerois quand vous ne seriez pas mon libérateur. Il est juste que ces foibles attraits que vous avez sauvés de mon désespoir ou de la brutalité publique, vous appartiennent ; jamais ils ne feront à d'autres qu'à vous. Votre fortune quelle qu'elle puisse être , ne me touche ni ne m'inquiète que par rapport à vous. Je partagerai vos malheurs, & je serois au comble de mes vœux si je pouvois les adoucir. Marque, que je me fie à vous, je vous remets ce poignard. Je souhaité à présent de vivre autant que j'ay souhaité de mourir, pourvu que je vive pour vous.

Je ne pus résister à tant d'amour & à tant de générosité. Je l'assurai de mon attachement, & que jamais je ne l'abandonnerois. Nous convinmes qu'elle retourneroit chez sa Tante, qu'elle dissimuleroit ses ressentimens & paroîtroit peu mécontente ; qu'elle en sortiroit vers le soir, & que je me trouverois à un certain endroit. C'étoit aux environs de la Place de St. Marc. Que de là je la conduirois dans le Logis que je lui aurois trouvé. Ces arrangemens pris, nous soupâmes. Elle fut gaye, elle chanta. Nous défilâmes le lict comme si nous nous en étions servis. Je la quittai le plus tard qu'il me fut possible. En sortant je don-

donnai quinze Pistoles au lieu de dix qu'on m'avoit demandés & je promis que je reviendrois le soir.

Il étoit au moins six heures du matin quand je revins à mon auberge. Je je n'avois qu'un Domestique, un François. Je lui contai mon Avanture. Il se chargea de trouver une chambre, où cette aimable personne seroit en suereté & à l'abry de toute recherche. Avant midy il eut trouvé ce qu'il cherchoit. Je lui avois dit de ménager ma bourse, il le fit : le logement & la pension ne me revinrent que sur le pied de mille francs par an. J'attendis le soir avec beaucoup d'impatience. Mon valet avoit tout arrangé à merveille. La personne chez qui elle devoit demeurer se trouva avec sa fille au Rendez-vous ; je m'y trouvai aussi pour rassurer cette aimable enfant. Ces deux femmes la conduisirent. Moi & mon valet nous les suivimes de loin, jusqu'à ce que nous les eussions vu entrer dans leur maison. Je n'y entrai point. Je retournai où j'avois trouvé ce précieux Bijou. Le maître me fit mille sermens qu'elle n'étoit point revenue, & me dit qu'il en avoit d'autres qui la valoient bien. J'affectai de ne le point croire ; il me pria d'attendre, je le fis. Il envoya
chez

chez sa Tante, on lui vint dire que la Nièce étoit sortie. Je me retirai & parus fort mécontent. La Tante s'imagina apparemment que ce fripon vouloit retenir sa nièce; & comme elle l'avoit elle-même livrée, elle n'ôsa faire ni recherches ni poursuites; de sorte que cette espèce d'enlèvement ne fit aucun bruit.

Le lendemain au soir j'allai voir Thecle, c'est le nom de cette généreuse fille. Je la trouvai mille fois plus charmante encore qu'elle ne m'avoit parue la veille. Vous voilà sauvée, lui dis je en l'abondant, du danger que vous avez craint jusqu'à vouloir mourir pour l'éviter. Quoi que je vous aime au-delà de ce que je puis vous dire, je vous rends vos paroles, vos promesses, & vous conjure de disposer de vous-même avec une entière liberté. Vous serez ici tant qu'il vous plaira, & aussi longtems que ma fortune & mes Affaires me permettront de vous entretenir. Ce début de conservation l'attrista, elle répandit quelques larmes. Est ce générosité, me dit-elle, est-ce que vous ne m'aimez pas? Si c'est générosité vous êtes digne de toute ma tendresse; si c'est in différence je serois au desespoir, & je serois bien tentée de vous redemander mon poignard

poignard. Après la démarche que j'ay faite de me livrer à vous , que voulez-vous que je devienne ? Puis-je excuser ma fuite de chez ma Tante sans que ma honte éclate ? puis-je me montrer sans l'excuser ? Vous avez accepté mes promesses , il n'est plus tems de me les rendre. Il faut que je sois à vous, que je suive vôtre fortune, que du moins vous me tiriez de Venise, ou que je cesse de vivre.

Elle avoit raison. Je l'assurai que je l'aimois , que l'indifférence n'avoit eu aucune part à ce que je venois de lui dire. Mais, ajoutai je, plus je vous aime, plus je désire que vous m'aimiez. Je connois tout ce que vous valez , n'est-il pas juste que vous connoissiez aussi celui à qui vous vous attachez. Je me sens assez généreux pour que le plaisir de vous avoir été utile me tienne lieu de toute autre recompense. Ce n'est point à vôtre reconnaissance que je veux la devoir. C'est à l'amour que vous aurez pour moi après que je me serai fait connoître, si je suis assez heureux pour que vous ne cessiez pas de m'aimer quand vous m'aurez connu. C'est jusque là que je vous rends à vous même. Je serois au désespoir que vous ne vous rendissiez pas & cependant j'exige de vous , que vous ne le fassiez point à moins que l'amour ne soit le seul motif qui vous y détermine. Je

Je lui dis qui j'étois , je lui racontai toute ma Vie. Je ne lui cachai point que j'étois marié. Je lui parlai de mon Angloise, de celle qui m'avoit sauvé la vie à Vienne; je lui avouai que je les aimois & que je serois charmé de les revoir. J'ajoutai que l'ambition étoit ma passion dominante, que depuis ma Disgrace la vengeance s'y étoit jointe, & qu'il ne seroit jamais d'amour qui pût m'empêcher de chercher à les satisfaire. J'adoucis ces traits peu gracieux en me depeignant tel que je crois être, incapable de manquer de parole & de feindre des sentimens que je n'aurois pas. Ces entretiens continuerent quelque tems. Je les faisois durer exprès afin qu'elle eût plus de loisir pour se déterminer. Rien ne fut capable de la refroidir; elle me le déclara de la manière la plus touchante. Puisque vous en aimez deux, dit-elle en m'embrassant, vous en aimerez bien une troisième. Il fallut se rendre.

Ce fut avec elle que je passai la plus grande partie de mon tems. Je la voyois régulièrement toutes les après-dinées & ne la quittois que le soir. J'étois sans train, on me connoissoit fort peu, son quartier étoit éloigné du mien & presque désert, je m'y rendois tantôt par

un chemin, tantôt par un autre; de manière que ce commerce fut à peine soupçonné, même dans son voisinage. La nécessité me rendit économe. Je ménageai les dix mille francs que j'avois reçus; ils me suffirent pendant près de deux ans que je fus à Venise.

Il s'en falloit bien que ce nouvel amour, quelque doux qu'il pût être, me mît au-dessus du chagrin que me causoit une vie sans Emploi. D'ailleurs que devenir quand mon argent seroit fini? pouvois-je espérer un second hazard pareil à celui que j'avois éprouvé? J'avois absolument résolu de ne plus me montrer en France, je n'y avois point écrit depuis ma prison, & n'en avois reçu aucun signe de vie. L'Espagne venoit de se reconcilier avec l'Empereur, & il n'y avoit point du tout d'apparence que mes services pussent y être acceptes. Je les présentai à la République: on me répondit poliment, qu'on étoit bien fâché de n'avoir point d'Emploi qu'on pût m'offrir, que les seuls qui pouvoient me convenir étoient remplis. Je m'adressai à l'Envoyé de Moscovie: j'en reçus à peu près la même réponse. Le Résident de Vienne étoit la Cause de tous ces rebuts. Par ordre sans doute des Ministres qui

avoient

avoient voulu ma perte , il me décroît autant qu'il lui étoit passible. A l'entendre j'étois un esprit dangereux, d'une hauteur, d'une fierté insupportable. On m'avoit supporté en Allemagne avec bien de la peine , & tout le monde avoit été chatmé que j'eusse donné occasion de se défaire de moi. Il ajoutoit, qu'après ce qui s'étoit passé, il ne croïoit pas qu'aucun de ceux qui vouloient bien vivre avec l'Empereur pensât à me recevoir.

Non seulement on s'attacha à me décrier , mais on chercha à me faire un mauvais parti. Je fus de differens endroits qu'on vouloit m'assassiner. La seule précaution que je pris fut de sortir toujours armé & de prendre un second Domestique , c'étoit un de mes soldats qui m'étoit venu chercher au travers de mille périls. Il m'apprit que la désolation de mon Regiment avoit été extrême à la Nouvelle de ma condamnation , qu'on y en avoit marqué un si grand ressentiment que le Conseil de Guerre l'avoit cassé & incorporé dans d'autres Corps par pelotons. Je ne fus attaqué qu'une seule fois, encore fut-ce par des gens qui étoient ou affectoient de paroître yvres. De loin on me décocha une fois d'un arc à la

Genoise une espèce d'aiguille ; elle s'arrêta dans les plis de mon habit , on la trouva le soir : nous en fîmes l'épreuve , nous en piquâmes un chien à la cuisse ; il mourut vingt - quatre heures après jettant des hurlemens affreux.

Au désespoir de me voir ainsi rebuté & persécuté malgré mes services , ma réputation & ma naissance , les discours sur la Turquie du Lieutenant de Spilberg me revinrent à l'esprit. On en pensera ce qu'on voudra , l'idée de mon horoscope s'y présenta aussi , mais de la manière la plus vive , & si puis le dire la plus impérieuse. Ces premières pensées me firent frémir. Que dira toute l'Europe , que pensera ma famille ! Prié n'aura-t-il pas eu raison de dire que j'étois sans Foi & sans Religion ? Insensiblement je me familiarisai avec ces pensées & m'accoutumai à mépriser ce qu'on diroit de moi. La nécessité , l'ennui insupportable que me causoit une vie inutile , l'envie de me vanger , me déterminèrent à chercher un Azyle en Turquie.

L'Envoyé de la Porte à Venise étoit un homme d'honneur & de beaucoup d'esprit. Il avoit entendu parler de moi & s'étoit mis au fait de tout ce qui me regardoit. Il ordonna à un
escla-

esclave Chretien de faire connoissance avec mes Domestiques. Je fus par ce moyen qu'ils s'intéressoit à ma situation & qu'il souhaiteroit de tout son cœur de pouvoir l'adoucir. J'e n'étois pas encore alors tout à fait déterminé. Les discours de cet esclave, que je sentis avoir été dictés par son maître, me donnerent envie de m'instruire par moi même sur quoi je pourrois compter. La difficulté étoit de se parler : rien n'auroit pu me sauver de la colere des Allemands & des Venitiens, s'il eussent seulement soupçonné ce commerce. Je ne voulus pas même m'en fier à aucun de mes deux Domestiques, quoy qu'ils me fussent tout dévoués. Tout pros- crit & banni que j'étois, j'allois quel- ques fois à l'Opera. L'Envoyé Turc y venoit aussi de tems en tems. En sortant par une gallerie étroite & ob- scure, je m'approchai de lui & lui glif- fai ce Billet dans la main. *On veut vous parler, il y va de de la vie, peut-on être as- suré du secret?* Deux jours après je reçus sa réponse par un Juif : *Cette nuit à onze heures, fiez-vous à ce guide, il vous condui- ra sûrement sa femme & sa fille sont en ôta- ge chez moi, & s'il ôsoit nous trahir, toute la Nation en répondroit à la Sublime Porte.*

Je me rendis à l'heure marquée. Il m'assura que je serois reçu avec distinction, & que jamais je n'aurois sujet de me repentir de m'être jetté entre les bras du Grand Seigneur, & qu'il espéroit me voir bientôt un de ses principaux Officiers. Mais, ajouta-t-il, je ne dois pas dissimuler que tout ce que je vous dis suppose que vous embrasserez la Loi de nôtre grand Prophete. Elle n'est pas si déraisonnable que vous pourriez penser : à quelques Articles près, elle est tout à fait conforme au Bon sens. Mais où est la Loi qui soit au-dessus de la critique & des objections ? La probité, l'honneur, la générosité sont connus & respectés parmi nous. Nôtre Gouvernement est tout à fait guerrier, & un homme tel que vous ne peut manquer la protection & les agrémens qu'il peut souhaiter.

Sans m'expliquer sur la résolution que je prendrois, je le priai d'écrire au Grand Visir & de me communiquer la réponse quand il l'auroit reçue. Elle vint & assez promptement : elle confirmoit ce que l'Envoyé m'avoit dit, mais à la même condition. Elle assuroit que d'abord que je l'aurois accomplie je serois employé sur un pied même plus haut que celui où j'étois au
fer-

service de l'Empereur ; que sans cela je trouveroïis un refuge , mais que je ne devois m'attendre à aucune faveur , bien moins encore à aucune confiance.

Je mis encore du tems pour me déterminer. Je ne puis exprimer mes agitations. Je n'ôsois ni en pouvois m'ouvrir à personne. Il seroit inutile que je rendisse compte des motifs de ma résolution , je dirai seulement que je la regarde comme un effet de ma destinée. Il y avoit dans le Port un Vaisseau Turc , je couvins avec l'Envoyé du jour & de la manière de mon embarquement. Jusque là je n'avois rien dit à l'aimable Thecle de mon dessein , quelques fois seulement nous avions badiné sur la commodité de la Loi qui permet aux Turcs d'avoir plusieurs femmes. Elle me disoit qu'elle me permettroit de la suivre pour mes deux amies si elles venoient me trouver , mais qu'absolument elle ne le souffriroit pour aucune autre. La veille de mon départ je m'expliquai. Je fus surpris de sa fermeté , sans balancer elle vouloit me suivre. J'eus toutes les peines du monde à me défendre de ses larmes & de ses prières , je ne la calmai qu'en l'assurant que la chose étoit actuellement impossible ;

fible; mais, que je l'avertirois dès que j'aurois un Etablissement fixe, & qu'alors elle seroit la maîtresse de me venir joindre. En la quittant j'allai chez l'Envoye. Le lendemain avant le jour je m'embarquai déguisé en Turc portant un paquet sur l'épaule.

Telle est la premiere partie de ma vie. On la connoit en Europe, dumoins en gros; mais il n'en est pas de même de celle qui suit. Ce que je puis dire d'avance, c'est qu'elle sera écrite avec la même sincérité & avec encore plus d'exactitude, parce que les Faits me sont plus présents.



